TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 801 | DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 21 - LUNDI 22 OCTOBRE 1979

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 28 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La guerre au Cambodge

La Thaïlande décide d'accueillir «temporairement» tous les réfugiés

Le général Kriangsak, premier ministre de Thaïlande, et M. Nguyen Co Thach, vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, ont eu, vendredi 19 octobre, un entretien au terme duquel le chef du gouvernement de Bangkok a déclaré que les deux parties étaient convenues de mettre un terme à la « détérioration » *de leurs rapports due au conflit cambodgien.*

Le même jour, le général Kriangsak, qui venait de visiter un camp de réfugiés cambodgiens à la frontière, a annoncé que la Thaïlande « accepterait temporairement » *sur son territoire toutes les personnes fuyant l'Indochine.*

D'ores et déjà, Bangkok a annoncé la création, dans la province de Trad, frontalière du Cambodge, d'un gigantesque *« centre national des réfugiés »*, qui pourrait accueillir jusqu'à trois cent mille personnes.

A New-York, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a annoncé vendredi que des *« accords acceptables »* avaient été conclus pour porter secours aux *populations du Cambodge.* Pour sa part, le directeur du Fonds de secours à l'enfance (UNICEF) a assuré que des vivres et des médicaments seraient distribués à deux millions et demi de Cambodgiens.

(Lire nos informations en page 3.)

Mieux vaut tard...

Au terme d'une escalade de menaces et de mises en garde qui semblait préluder à un affrontement, la Thaïlande et le Vietnam ont exprimé vendredi, comme ils l'avaient fait il y a un an, leur désir de mettre fin à la dégradation de leurs rapports et de « préserver la stabilité de l'Asie du Sud-Est ». Le même jour, le gouvernement thaïlandais acceptait enfin d'accueillir sur son territoire tous les réfugiés d'Indochine qui se présenteraient : Cambodgiens, Laotiens et « boat people » vietnamiens. Mieux vaut tard que jamais...

En annonçant ce revirement spectaculaire, le général Kriangsak, *chef du gouvernement de* Bangkok, qui rentrait d'une visite des camps de réfugiés à la frontière cambodgienne, s'est dit « bouleversé » par ce spectacle et par la tragédie du peuple khmer. « J'ai vu des gens mourir devant moi ! », s'est-il exclamé. Toutefois, il a justifié sa décision moins par *cette émotion tardive* que par l'ampleur de l'aide consentie par la communauté internationale, qui a permis à la Thaïlande de « n'être plus seule à supporter tout le fardeau ».

Quelles qu'en soient les motivations, la nouvelle attitude de Bangkok est de nature à rehausser le prestige très compromis d'un pays que l'on avait vu refouler des milliers de malheureux envoyés à une mort certaine. Elle met à l'abri de cette menace les quelque cent mille Cambodgiens qui, fuyant la famine et la guerre, ont déjà cherché refuge du côté thaïlandais de la frontière. Du même coup, l'afflux de ces fugitifs ne peut que s'amplifier, donnant à l'exode indochinois une ampleur considérable. Il n'est pas impossible qu'apparaisse de ce fait, en Asie du Sud-Est, à plus ou moins longue échéance, un phénomène de type « palestinien » avec l'émergence d'un véritable peuple en exil privé de sa patrie.

Dans l'immédiat, l'accueil offert par la Thaïlande ne peut que susciter l'approbation, et surtout *l'aide efficace*, d'une communauté internationale dont M. Waldheim vient de se faire l'interprète en demandant une solidarité à la mesure d'une « tragédie qui n'a peut-être pas de précédent ». Une aide massive ne devrait pas faire défaut à Bangkok, que l'afflux de réfugiés place dans une situation *difficile.*

En dépit des déclarations apaisantes faites de part et d'autre, il est évident qu'une grave menace demeure sur la Thaïlande du fait des troupes vietnamiennes, qui sont décidées à aider leurs protégés de Phnom-Penh à mettre en œuvre leur *intention* de *« liquider totalement* les forces khmères rouges en débandade et tous les valets et réactionnaires ». Pour sa part, l'agence Chine nouvelle dénonce ce samedi « les attaques et menaces impudentes de Hanoï contre la Thaïlande, à l'instigation d'une superpuissance », qui est, bien évidemment, *l'Union soviétique.*

Il est encore trop tôt pour mesurer les effets, sur le plan proprement militaire, de l'accueil consenti par Bangkok aux réfugiés du Cambodge. On peut seulement rappeler que les risques de « dérapage » accidentel du conflit étaient accrus par l'errance incontrôlée sur la *frontière* de dizaines de milliers de fuyards pris entre les deux armées qui se font face.

En fait, c'est à Hanoï que se trouve la réponse à la question posée. Le Vietnam, pratiquement assuré de la victoire militaire au Cambodge et empêtré dans d'insolubles *difficultés économiques,* peut-il rechercher délibérément l'extension du conflit à la Thaïlande ? N'a-t-il pas, au contraire, tout intérêt à arrêter l'escalade et à consolider, alors que la menace chinoise subsiste au nord, les gains désormais acquis ? On a peine à croire que la Thaïlande, parfaitement informée des intentions de son redoutable partenaire, aurait décidé d'ouvrir sa frontière aux réfugiés sans disposer de la moindre assurance.

L'évolution de l'Espagne

Les Catalans s'apprêtent à accepter l'autonomie qui leur est proposée

Les Catalans sont invités, comme les Basques, à se prononcer par référendum, le 25 octobre, sur le futur statut d'autonomie de leur région. Les « oui » devraient l'emporter aisément et la campagne s'est déroulée sans passion ; il n'y a d'ailleurs pas d'organisations terroristes en Catalogne.

Après l'approbation du statut d'autonomie, un Parlement catalan sera élu, *qui choisira un nouveau conseil* exécutif et un nouveau président. M. Joseph Tarradellas quittera alors, selon toute probabilité, la présidence de la Généralité. Il avait été nommé à ce poste par décret royal en octobre 1977, mais dès 1954 ses compagnons d'exil *l'avaient élu président de la Généralité.*

De notre envoyé spécial

Barcelone. — Pas une seule affiche. Pas un seul meeting. Pas la moindre fièvre. Barcelone, décidément, surprend toujours. A-t-elle assez crié : « *Volem l'estatut !* » (« *Nous voulons le statut d'autonomie !* »). Or maintenant que le statut est prêt et que toute la Catalogne est appelée le 25 octobre à se prononcer, on dirait qu'il ne passionne plus personne.

Telle était du moins l'impression que l'on pouvait recueillir à quinze jours du référendum. Les partis expliquaient alors tant bien que mal pourquoi aucun leader n'avait encore rempli un palais des sports ou une cour d'usine afin d'éclairer les foules sur l'importance d'un événement attendu *et préparé depuis si longtemps :* « *Le peuple est fatigué de voter,* disait-on. *C'est le sixième scrutin en trois ans. Nous concentrerons notre effort de propagande sur la dernière semaine.* »

Quelques placards emplissaient tout de même les journaux. Des flash radio coupaient les programmes de variétés. La Généralité (le gouvernement de la Catalogne) avait commencé sa propagande « institutionnelle ». D'admirables phrases surgissaient au fil des pages et des ondes : « *Le peuple catalan proclame comme valeurs supérieures de sa vie collective la liberté, la justice et l'égalité... la liberté collective de la Catalogne trouve dans les institutions de la Généralité le lien avec une histoire qui a toujours affirmé et respecté les droits fondamentaux et les libertés publiques de l'individu et des peuples...* » L'ensemble du texte a été publié dans les deux langues — castillan et catalan — et distribué dans deux millions de boîtes aux lettres.

Mais la tranquillité des partis — ou leur tiédeur — n'avait-elle pas d'autres causes ? Sans doute. Tout le monde s'attend à un « oui » sans problème. Il n'y a pas d'ETA catalane pour proclamer que le statut est une supercherie. Des groupuscules d'extrême droite et d'extrême gauche préconisent le « non » ou l'abstention, mais ce ne sont que poussières électorales.

En outre, le réalisme, la pondération l'emportent aisément ici sur les enthousiasmes faciles. Les partis sont contents du statut, certes. Celui-ci reconnaît la Catalogne comme une « nationalité ». Il fait du catalan la langue officielle de la région. Il donne à la future Généralité de nombreuses compétences et un bon système pour les financer. Cela dit — avec conviction — chacun conclut que le statut est d'abord un « instrument de travail », c'est-à-dire qu'une fois obtenu, tout reste à inventer.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 2.)

La tension sociale outre-mer

Grèves et manifestations syndicales se multiplient à la Martinique et à la Réunion

Tandis que s'achèvent les travaux de la troisième conférence interrégionale des Antilles et de la Guyane, présidée par M. Paul *Dijoud*, secrétaire *d'Etat aux DOM-TOM*, une grande effervescence sociale, marquée par des grèves et des manifestations syndicales, continue de régner en Martinique et, dans l'océan Indien, à la Réunion.

● *A la Martinique*, une nouvelle manifestation organisée par les syndicats de la fonction publique a réuni près de 2 000 fonctionnaires, vendredi matin 19 octobre, dans les rues de Fort-de-France. Le mouvement de grève déclenché depuis mardi est très suivi.

*Depuis son arrivée à Fort-de-*France, M. Dijoud s'efforce de répondre à ce mécontentement sans parvenir à l'apaiser. Le secrétaire d'Etat a notamment indiqué que la réduction des avantages de rémunération reconnus jusqu'à présent aux fonctionnaires exerçant outre-mer fera l'objet d'une large consultation avant toute décision.

En réponse à la grogne des organisations professionnelles et des élus locaux de la majorité, le secrétaire d'Etat a souligné d'autre part que la réduction des avantages fiscaux prévue dans le projet de loi de finances de 1980 ne touchera qu'une minorité de contribuables ayant de gros revenus (« un sur dix », a précisé M. Dijoud). En dépit de cette tension, les différentes commissions de travail mises en place au début de la conférence, siègent depuis jeudi après-midi, et devaient déposer, samedi après-midi, leurs conclusions sur chacun des principaux thèmes de l'ordre du jour.

● *A la Réunion,* la semaine d'action lancée par les syndicats de l'île a commencé le 19 octobre par une grève générale. A Saint-Denis, un défilé sans précédent dans les annales du syndicalisme local a regroupé quinze mille travailleurs, tant du secteur public que privé. Défense de l'emploi, indemnisation rapide du chômage, défense du pouvoir d'achat sans discrimination : tels *étaient les trois mots d'ordre qui* revenaient sur les banderoles.

Un télégramme a été envoyé à M. Raymond Barre pour lui demander de fixer une date pour l'ouverture de négociations sur le plan local et un préavis de grève a été déposé pour le 26 octobre au cas où le gouvernement ne donnerait pas de réponse.

(Lire nos informations page 15.)

Les Antilles, sept semaines après les cyclones

A LA DOMINIQUE, DES AIDES GÉNÉREUSES MAIS INTÉRESSÉES

(Lire page 4 le reportage d'ALAIN ROLLAT.)

AU JOUR LE JOUR

Bulletin de santé

Le bruissement des folles rumeurs et l'épais brouillard du secret entourant à Moscou l'état de santé de M. Leonid Brejnev ne sont pas une spécialité du Kremlin. Dans tous les pays les inquiétudes médicales au sommet suscitent les mêmes remous, les mêmes craintes avouées et les mêmes espoirs silencieux.

Certains en concluront que la puissance est fragile, d'autres que le pouvoir est un grand malade qui se porte bien.

BERNARD CHAPUIS.

Convivialité et emploi

par FRANÇOIS BLOCH-LAINÉ (*)

Peut-on, tout à la fois, améliorer la qualité de la vie collective, la « convivialité » et créer des emplois nouveaux ? Il est tentant de faire d'une pierre deux coups, de donner du travail aux jeunes là où des besoins négligés peuvent être satisfaits, en joignant deux des « options » du VIII° Plan que le Parlement a votées :

1. L'expansion quantitative étant fortement freinée, il faut privilégier l'expansion qualitative *(option 6)*, c'est-à-dire développer *les services rendus* à la population qui améliorent le « cadre de vie », sans consommer beaucoup d'énergie et de matières premières, au bénéfice des familles, des personnes faibles ou isolées, des collectivités privées d'âme. Il s'agit de la garde des enfants, de l'aide aux vieillards et aux handicapés, des « aménités » du voisinage résidentiel, des activités éducatives et ludiques, de la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel...

2. Les secteurs traditionnels étant saturés de main-d'œuvre, il faut, par des actions spécifiques *(option 4)*, développer l'emploi dans des secteurs nouveaux, notamment dans le « tertiaire social », insuffisamment pourvu.

La création en cours des « emplois d'utilité collective » est un pas dans cette voie, parmi d'autres *déjà accomplis* ou *en* projet. Quelle que soit la sympathie qu'elle mérite, cette démarche qui tend à développer simultanément la convivialité et l'emploi appelle une mise en garde, pour les besoins de laquelle — en vue d'une discussion constructive — le tableau que voici force les traits.

On propose déjà à de nombreux jeunes gens, moyennant des études et des examens qui se sophistiquent, de devenir dès leur entrée dans la vie professionnelle animateurs de collectivités, éducateurs spécialisés, « assistants » de diverses sortes en divers milieux, avec la perspective d'accomplir, dans ces métiers où ils s'engouffrent, des carrières entières et à temps plein. Or il n'y a souvent, sur ces lancées, ni hiérarchies à gravir ni *débouchés à choisir.* Il arrive même que les compartiments assez étanches où elles conduisent soient déjà le siège de phénomènes de surnombre, donc d'insécurité immédiate, cependant que ces tâches aux horizons limités cessent assez vite de satisfaire ceux qui s'y sont consacrés *avant de les bien connaître.*

(*) Président de l'Association pour le développement des associations de progrès. Ancien président du Crédit lyonnais.

(Lire la suite page 15.)



LA FIAC AU GRAND PALAIS

L'art-marchandise

La Foire internationale d'art contemporain a ouvert ses portes. Cette année, comme l'an dernier et les années précédentes, c'est encore une foule qui, dès le jour de l'inauguration, s'est répandue sous la *verrière du Grand Palais à travers* le « village de l'art » aux allées rectilignes bordées de maisons-salles d'exposition pleines de tableaux. Tableaux à vendre, certes, mais d'abord tableaux à regarder et à désirer. La FIAC est un marché ouvert. Et aussi une sorte de musée de l'art d'aujourd'hui. Non *pas de tout l'art contemporain,* tant s'en faut, mais de celui qui se produit et se propose dans les galeries, ou s'échange chez les *marchands* privés. Cet art-marchandise qui, économiquement, a *déjà* acquis *droit* de cité, qui se vend, s'achète, a une cote ou est en train d'en avoir une.

Et, pour cette raison, la FIAC va bien dans le sens de ce qui se dessine, en ce moment de crise économique et de crise de la création artistique, dans le monde de l'art. En effet, l'avant-garde en est absente. N'existe-t-elle pas ? Elle n'a *jamais cessé d'être, mais elle* ne tient plus le haut du pavé. Serait-elle exclue ? Non. On a seulement exigé des petites galeries qu'elles paient leur pleine quote-part pour la location des lieux. Elles disent ne pas en avoir les moyens.

Qu'on ne cherche donc pas de tendances nouvelles. On n'en trouvera *pas. Toutefois, l'ensemble* est de très bon aloi. Si les marchands qui choisissent n'ont retenu que ce qui fait sérieux, c'est par « réalisme ».

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

étranger

ESPAGNE

Les Catalans s'apprêtent à accepter l'autonomie qui leur est proposée

(Suite de la première page.)

M. Andreu Abello est un parlementaire socialiste qui a « vécu » les deux statuts : celui de 1932, aboli par Franco avant même l'entrée de ses troupes à Barcelone, et celui de 1979, à l'élaboration duquel il a participé. Il sait donc qu'il ne faut jamais crier victoire trop vite. En 1936, quand la guerre civile a commencé, la Catalogne était théoriquement autonome depuis quatre ans. Mais Madrid ne s'était dessaisie que d'une partie des pouvoirs promis. C'est pourquoi M. Abello dit que l'autonomie catalane sera une réalité *« si la liberté et la démocratie se consolident dans tout l'Etat espagnol »*.

Même réalisme chez M. Antoni Gutierrez, le secrétaire général du Parti socialiste unifié de Catalogne (PSUC, communiste), formation dont chacun vante à gauche comme à droite la rigueur et la démocratie interne.

Selon M. Gutierrez, la Catalogne ne deviendra pleinement autonome que si ses hommes politiques se montrent à la hauteur de leur tâche, si l'appareil d'Etat se démocratise, se modernise et abandonne sa vision centraliste traditionnelle. Et enfin, si les autres autonomies régionales progressent en même temps.

Beaucoup de « si » à la fois ! On en ajoute souvent un autre : si la Catalogne surmonte la vague de scepticisme et d'indifférence qui l'assaille comme elle ronge partout ailleurs la démocratie espagnole. Il n'y aura guère de « non » le 25 octobre. Mais combien d'abstentions ? Le quotidien de Barcelone, *la Vanguardia*, a publié récemment — en guise d'avertissement — le tableau des abstentions en Catalogne depuis que l'Espagne a recommencé à voter librement. De 21 %, le pourcentage est passé en deux ans et demi à 38 %. C'est pourquoi les pessimistes s'attendent à une participation guère supérieure à 60 %. Les autres comptent sur le patriotisme local — qui ne les a jamais déçus — et parlent de 70 % de votants. La querelle n'est pas insignifiante. Le nationalisme catalan aura besoin d'être représentatif pour obtenir de Madrid le respect du contrat autonomiste conclu avec lui.

Sur le désenchantement, sur l'éloignement du peuple à l'égard de la démocratie, les hommes politiques ont déjà produit mille analyses. *« C'est la faute du consensus ! »* En caricaturant un peu, voilà l'explication qui apparaît depuis un certain temps dans toutes les délibérations des partis de gauche. Le consensus, qui a réuni bien des fois MM. Adolfo Suarez, Felipe Gonzalez et Santiago Carrillo, a empêché aussi les partis d'acquérir une « identité » aux yeux de leurs électeurs et de mouvoir sur le terrain des confrontations inévitables entre gouvernants et gouvernés.

Autre explication : *« C'est la faute de la crise ! »* Et de fait, la vieille industrie catalane passe en ce moment un bien mauvais quart d'heure. Les chômeurs n'occupent pas encore les ramblas, mais leur nombre augmente sans cesse dans le grand magma urbain qui s'étend autour de Barcelone. Les communistes et les socialistes qui font leur autocritique se demandent si leurs partis ont fait tout ce qu'il fallait pour être en prise avec cette réalité, comme avec beaucoup d'autres. Les résultats, en tout cas, sont révélateurs : le parti socialiste catalan a dû fermer local après local. Le PSUC, de l'aveu même d'un responsable, a perdu la moitié de ses militants.

La question des non-Catalans

Le 25 octobre, une autre question se posera avec une certaine inquiétude. Comment voteront les non-Catalans ? Car le paradoxe de la Catalogne, comme du Pays basque, c'est de vouloir constituer une nation avec une population composée pour près de la moitié de personnes nées dans d'autres régions du pays. *« Dans la classe ouvrière, la proportion de gens qui ne parlent pas catalan est de 70 à 75 % »*, dit un des dirigeants du parti socialiste catalan, M. Salvador Clotas. Plus d'un million d'Andalous vivent — souvent en vase clos — dans la ceinture industrielle de Barcelone. Le leader du parti socialiste andalou, M. Rojas-Marcos, s'est beaucoup employé ces derniers mois à les convaincre que le statut d'autonomie ne leur apporterait rien de bon, qu'il consacrerait leur condition de minorité « opprimée ».

Enfin, la Généralité provisoire et son président, M. Josep Tarradellas, ont passablement obscurci le catalanisme. L'homme et l'institution ont incarné le sentiment national, et en même temps, ils en ont dilué la force. C'est une longue histoire, plutôt compliquée. Mais personne n'ignore plus à Barcelone que M. Tarradellas a vu arriver le statut d'autonomie avec réticence. Il va signifier, en effet, son départ.

Un « recours » ?

Un ancien sénateur qui le connaît bien, M. Pere Portabella, est intarissable sur les manœuvres de « l'honorable » pour retarder le plus possible l'échéance et, une fois celle-ci devenue inéluctable, sur ses manifestations de mécontentement. Donner les détails, ce serait entrer dans les subtilités d'une politique très méditerranéenne, à mi-chemin de Marseille et de Naples. A plus de quatre-vingts ans, M. Tarradellas manifeste une prodigieuse envie de vivre et de gouverner. Il est convaincu que sa seule présence est une victoire. A la limite, il la juge suffisante pour combler les aspirations de ses compatriotes.

Les partis reconnaissent volontiers que, grâce à sa personnalité, il a amorti le choc qui pouvait se produire entre un gouvernement madrilène orienté à droite et une Catalogne qui avait voté en majorité à gauche. Mais ils affirment qu'il a beaucoup contribué aussi à vider la Généralité non de sa popularité, mais de toute participation populaire. Pour leur part, ils ont évité les éclats *« afin de ne pas rompre l'unité catalane »*. Il a fallu une réunion mouvementée du conseil exécutif de la Généralité pour que M. Tarradellas accepte enfin de demander le « oui » au statut d'autonomie.

Le parti au pouvoir à Madrid, l'Union du centre démocratique, a longtemps été le principal soutien de M. Tarradellas. Selon M. Portabella, l'idylle est terminée : *« L'U.C.D. a besoin d'une Généralité qui fonctionne, ne serait-ce que pour la contrôler*, dit-il. *Elle sait que ce serait impossible avec Tarradellas »*. C'est pourquoi, autant qu'au prochain référendum, les partis songent à l'étape suivante : l'élection, au début de l'année prochaine, d'un Parlement catalan qui élira un nouveau président de la Généralité. S'il reste la première formation régionale, le parti socialiste a bien des chances de placer à ce poste son premier secrétaire, M. Joan Raventos. Mais avec qui s'alliera-t-il pour gouverner ? Avec le centre gauche c'est-à-dire avec le parti nationaliste Convergence démocratique, ou bien avec le parti communiste, ou avec les deux à la fois ? Le fond du problème, aux yeux de M. Miguel Roca, député de Convergence démocratique, est de savoir *« si oui ou non un parti communiste peut participer au gouvernement ou s'il doit demeurer un parti d'opposition comme dans le reste de l'Europe occidentale »*.

Les communistes — qui représentent 17 % des voix en Catalogne — demandent de prolonger l'expérience de gouvernement d'union nationale expérimentée avec la Généralité provisoire. *« Pour reconstruire le pays »*, disent-ils. Convergence démocratique estime qu'il est temps pour chacun de regagner son camp. Le parti socialiste, lui, ne se définira que sur un programme.

Quant à M. Tarradellas, il a annoncé cent fois qu'il ne chercherait pas à être réélu. Il préfère « partir en beauté ». Mais à gauche, on n'exclut pas qu'il apparaisse comme un « recours » possible au cas où une situation autoritaire s'imposerait à Madrid ou bien si la prochaine Généralité se perdait dans les querelles internes. A voir le train qu'il mène, on se demande d'ailleurs si « l'honorable » a envie de dételer.

CH. V.

« Il faut que le gouvernement descende de sa tour d'ivoire »

nous déclare M. Tarradellas

M. Joseph Tarradellas, président de la Généralité de Catalogne, qui, selon toute probabilité, quittera son poste dans quelques mois, a accepté de répondre à nos questions, dans la perspective du référendum du 25 octobre.

« Le statut d'autonomie catalan ne vous plaît pas beaucoup ?

— Il a été fait avec légèreté et précipitation. Il n'y a pas de quoi chanter victoire. Le texte est ambigu. Suarez n'a pas renoncé à l'essentiel de son pouvoir politique. L'ordre public, la justice, ce sera toujours Madrid qui en aura la charge. Le prochain président aura moins de pouvoirs que moi. La Généralité de demain, ce sera moins que celle d'aujourd'hui. Le statut aurait dû venir plus tard. Il aurait fallu que la Généralité se rode davantage et continue sa politique de reconstruction du pays. Cela dit, le statut, c'est mieux que rien. En appelant à l'approuver, je ne fais que mon devoir.

— Vous avez des craintes pour la future autonomie catalane ?

— Je crains que l'administration ne mette des bâtons dans les roues. Suarez a eu besoin de moi, il a eu besoin d'une Catalogne qui ne lui donne pas de souci. Maintenant qu'il est rassuré sur ce point, il peut oublier quels sont nos besoins.

— Et les autres autonomies régionales ?

— Suarez n'a plus foi dans les autonomies. Il faut dire qu'il y en a une douzaine. J'ai peur qu'elles ne suscitent beaucoup de problèmes et que Madrid ne traîne pour les résoudre.

— Il n'y a pas beaucoup d'ambiance à Barcelone pour le référendum sur l'autonomie...

— Il n'y a d'ambiance pour rien en Espagne, sauf pour Herri Batasuna (1). C'est grave.

— Comment voyez-vous l'avenir du Pays basque ?

— Avec pessimisme. On a perdu l'occasion de discuter avec l'ETA comme je le proposais il y a deux ans. Tout le monde a manqué d'audace dans ce domaine. Avant d'accorder un statut d'autonomie au Pays basque, il aurait fallu mener une politique telle que tous soient disposés à l'accepter. Or il y aura l'autonomie mais aussi la guerre civile. Le problème, maintenant, est de savoir si Madrid donnera à M. Garaicoechea (2) assez de pouvoirs pour qu'il soit en mesure de négocier avec ceux qui le combattent. La police, par exemple, sera-t-elle sous ses ordres ? Si elle ne l'est pas, toute solution sera impossible.

— M. Suarez n'a-t-il pas fait preuve d'une certaine vision politique en donnant une ample autonomie à Euskadi ?

— Non, il a surtout tiré son épingle du jeu. Il a transféré à d'autres le soin de régler le problème basque.

— Vous avez souvent dit que l'Espagne avait besoin d'un coup de barre ?

— Oui, pour que le peuple reprenne confiance. Ce n'est pas impossible. Il n'y a pas lieu d'être pessimiste. Mais pour cela, il faudrait que le gouvernement descende de sa tour d'ivoire, qu'il aille sur le terrain. Les autorités du Pays basque, par exemple, se sentent isolées parce que les ministres ne vont jamais là-bas. Pourquoi M. Suarez n'est-il pas allé au Guipuzcoa après l'assassinat du gouverneur militaire ? Il a toutes les qualités pour être un homme populaire, or il ne fait rien pour le devenir. Ce n'est pas par manque de courage, mais — je crois — par excès de pudeur »

Propos recueillis par
CHARLES VANHECKE.

(1) La coalition séparatiste basque.
(2) Président du conseil général basque.

AFRIQUE

L'Union des étudiants éthiopiens en France dénonce les tortures subies par les détenus politiques

L'Union des étudiants éthiopiens en France s'inquiète dans un communiqué du sort de plusieurs personnalités incarcérées dans leur pays. Sur *« près de quarante mille prisonniers*, écrit l'Union, *plus de vingt mille sont des membres ou des sympathisants »* du Meison (mouvement socialiste pan-éthiopien), lequel avait animé le POMOA (Bureau d'organisation des masses), avant d'être interdit en août 1977 à la suite de sa rupture avec le régime du lieutenant-colonel Mengistu. Le communiqué fait état de *« sévices »* et de *« tortures inhumaines »* dans les prisons du Derg, la junte militaire éthiopienne.

On ignore, en particulier, le sort de H. Haile Fida, ancien président du POMOA, et de quatre de ses adjoints, tous membres du Meison et arrêtés en 1977. Selon des renseignements recueillis à Addis-Abeba, le Derg aurait libéré fin août de la prison du Vieux-Guebi vingt-trois personnalités de l'ancien régime impérial internées depuis 1974. A la même date, vingt-huit détenus — d'anciens hauts fonctionnaires ou technocrates, — ainsi que les cinq anciens dirigeants du POMOA — dont la vie avait été épargnée lors de la répression de 1977 — ont été transférés du Vieux-Guebi vers une destination inconnue.

M. Fida et ses amis ont-ils été exécutés ? Deux questions avaient été au cœur de la rupture entre le Meison et le Derg : le pouvoir militaire et l'alliance avec Moscou. Le Meison souhaitait un retour progressif des civils au pouvoir, et les marxistes qui l'animaient étaient hostiles à un alignement sur l'Union soviétique. On voit mal pourquoi le lieutenant-colonel Mengistu aurait attendu deux ans pour éliminer physiquement, le cas échéant, M. Fida, lequel aura été l'un de ses plus proches collaborateurs. Mais il est possible qu'au moment où il annonce la création d'un parti unique — un parti des travailleurs dont les militaires auront le contrôle — le Derg ait voulu faire comprendre que le débat sur le Meison était clos, ne serait-ce que pour apaiser les craintes de ses alliés soviétiques et cubains.



ITALIE

Le président de la République prend l'initiative de régler le conflit des contrôleurs aériens

De notre correspondant

Rome. — Les aéroports italiens ont connu plusieurs heures de désordre, vendredi après-midi 19 octobre, en raison de la démission des aiguilleurs du ciel qui réclamaient leur démilitarisation et de meilleures conditions de travail (*le Monde* du 18 octobre). Contrairement aux assurances données par le gouvernement aux compagnies aériennes, les protestataires ont mis leur menace à exécution et paralysé le trafic sur tout le territoire national. Des milliers de passagers se sont trouvés bloqués tandis que des vols étaient détournés *in extremis* sur d'autres escales.

L'affaire devait être rapidement réglée sur une intervention exceptionnelle du président de la République, M. Pertini. Celui-ci, se prévalant de son titre de chef suprême des forces armées, a convoqué au Quirinal les protagonistes du conflit : le président du conseil, M. Cossiga, les ministres de la défense et des transports, plusieurs de leurs collaborateurs et un représentant des aiguilleurs du ciel.

Usant de tout son prestige, le chef de l'Etat a fait approuver en moins de quatre heures une solution de compromis : le conseil des ministres décidera, mardi 23 octobre, la création d'un commissariat civil qui embauchera progressivement les mille deux cents officiers et sous-officiers chargés du contrôle aérien.

Cette procédure accélérée satisfait les démissionnaires, même si elle ne répond pas à leur exigence d'une démilitarisation immédiate. Le chef de l'Etat a assuré ces militaires qu'il ne subiraient aucune sanction et leur a promis de veiller à l'établissement d'un droit de grève, dont les modalités restent à définir.

Contrastant avec les atermoiements du conseil des ministres, l'initiative a impressionné les milieux politiques. M. Pertini, qui a quatre-vingt-trois ans, n'a pas seulement donné une gifle au pouvoir exécutif : il a confirmé que son rôle ne se bornait pas à inaugurer les chrysanthèmes. Quinze mois après son élection, il est sans aucun doute l'homme politique le plus populaire du pays. Le *Corriere Della Sera* n'hésite pas à voir dans cette affaire *« un tournant institutionnel »*, soulignant que, *« pour la première fois dans l'histoire d'Italie, un conflit du travail a été débloqué par le président de la République »*. La chose mérite d'être soulignée, alors que s'engage à Rome un grand débat sur la réforme des institutions.

ROBERT SOLÉ.

● *Un important dépôt d'armes*, qui, selon la police italienne, a été constitué par les Brigades rouges, a été découvert, le 19 octobre, dans le cimetière de Biella, près de Turin. Les armes (pistolets, fusils, grenades) et les munitions (4 000 cartouches, 45 pains de dynamite, 300 détonateurs) avaient été placées dans une chapelle funéraire. — *(A.F.P.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le procès de Prague

MANIFESTATIONS A PARIS LUNDI ET MARDI

Le procès qui doit s'ouvrir lundi 22 octobre à Prague et qui verra comparaître le dramaturge Vaclav Havel, Petr Uhl, l'ancien dirigeant estudiantin, et quatre autres membres du VONS (Comité de défense des personnes injustement poursuivies) suscite de nombreuses protestations.

Lundi, à midi, le Syndicat des avocats de France, la Fédération internationale des droits de l'homme, la Ligue des droits de l'homme et l'Association française des juristes démocrates appellent *« ceux qui partagent leur indignation devant le déni des droits de la défense »* à un rassemblement silencieux de protestation au carrefour de l'avenue Charles-Floquet et de la rue Joseph-Bouvard.

Mardi, à 18 h 30, place de l'Ecole-Militaire, un groupe d'intellectuels appartenant aux diverses familles de la gauche (des communistes contestataires au P.S., en passant par l'OCI, la FEN, la L.C.R. et le P.S.U.) appellent *« les travailleurs et les démocrates »* à un autre rassemblement pour exiger la libération immédiate des détenus à Prague.

Pays-Bas

VINGT-DEUX POLONAIS DISPARAISSENT AU COURS D'UN VOYAGE

Bonn *(A.F.P.)*. — Vingt-quatre supporters de l'équipe nationale de football polonaise ont apparemment choisi la liberté à l'Ouest, en profitant d'un voyage organisé à Amsterdam à l'occasion du match de championnat d'Europe Pays-Bas - Pologne, mercredi 17 octobre, mais vingt-deux d'entre eux sont introuvables.

La disparition des vingt-quatre Polonais a été signalée par l'un des organisateurs du voyage à Bad Oyenhausen, en Basse-Saxe, où les quatre autocars qui ramenaient les supporters avaient fait une halte, jeudi soir, sur le chemin du retour et la police ouest-allemande a recueilli les demandes d'asile de deux voyageurs seulement. On ignore où sont les vingt-deux autres. Il semblerait qu'ils aient faussé compagnie au groupe aux Pays-Bas auparavant. Mais ils ne se sont pas encore présentés aux autorités néerlandaises, affirme-t-on à La Haye.

Grèce

M. CARAMANLIS EN « VISITE DE TRAVAIL » A PARIS, LONDRES ET ROME

M. Caramanlis, chef du gouvernement grec, attendu à Paris le 21 octobre, sera reçu le lendemain à déjeuner à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing. Il se rendra ensuite à Londres et Rome. Le porte-parole de l'Elysée a qualifié ce passage à Paris de *« visite de travail »*. Elle est destinée à faire le point sur les questions bilatérales.

M. Caramanlis est particulièrement soucieux d'une ratification rapide par les Parlements des pays de la Communauté européenne du traité d'adhésion de la Grèce à la C.E.E., signé le 28 mai. Le projet de loi de ratification sera soumis à l'Assemblée française le 5 décembre.

Il est très vraisemblable d'autre part que le chef du gouvernement grec expliquera les desseins de la politique de rapprochement avec l'Union soviétique qu'il a récemment amorcée, notamment en se rendant à Moscou et en ouvrant un chantier naval à la flotte soviétique dans une île de la mer Egée.

U.R.S.S.

M. BREJNEV SIGNE DES DÉCRETS

Moscou *(A.F.P., U.P.I.)*. — Des décrets signés par M. Brejnev et datés du 19 octobre ont été publiés à Moscou. Ils portent sur des décorations attribuées à M. Goltsov, vice-ministre de l'agriculture, à un écrivain et à deux scientifiques. L'agence Tass publie également la lettre que le secrétaire général du P.C. vient d'adresser aux constructeurs d'une usine de l'Extrême-Orient soviétique.

On confirme, d'autre part, que trois ophtalmologues américains sont à Moscou, où ils ont participé à une intervention pratiquée sur un membre du bureau politique. Les médecins américains ont refusé de donner des détails à ce sujet. L'agence United Press croit savoir qu'ils auraient opéré M. Souslov, dimanche 14 octobre, et que l'intervention aurait duré deux heures et demie. On remarque, toutefois, que mardi, M. Souslov a prononcé un long discours devant les participants d'une conférence idéologique.

● DEUX PEINTRES NON CONFORMISTES, MM. Diougi et Kazarine, ont été exclus du comité moscovite des peintres et artistes graphiques pour avoir participé à des manifestations artistiques qui n'avaient pas reçu l'approbation des autorités. Dans une lettre ouverte aux peintres membres du comité, Vitali Diougi justifie son attitude par *« l'impossibilité de se taire quand des fonctionnaires vous indiquent de façon condescendante ce qu'il faut peindre et de quelle manière »*. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ASIE

L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS EN THAILANDE

Bangkok installera un « centre national » pouvant héberger jusqu'à trois cent mille personnes

De notre correspondant

Bangkok. — La décision prise le vendredi 19 octobre par le gouvernement de Bangkok d'admettre sur son territoire le flot des fugitifs indochinois, et particulièrement celui des Cambodgiens, devrait se traduire par la création à l'extrémité sud de la frontière khméro-thaïlandaise, dans la province de Trad, où se trouvent déjà deux camps, d'un gigantesque « centre national des réfugiés » pouvant héberger jusqu'à trois cent mille personnes.

A l'exception des combattants armés, qui devraient être refoulés au Cambodge, des milliers de fugitifs agglutinés à la frontière seront assez rapidement transférés depuis les zones dangereuses où ils subsistent à grand-peine jusqu'à des centres de transit établis à l'intérieur des trois provinces frontalières de Chantaburi, Prachinburi et Surin. Là, dans des camps équipés uniquement de tentes, ils devraient demeurer quelques semaines tout au plus et pouvoir bénéficier de l'assistance du haut commissariat aux réfugiés et du Comité international de la Croix-Rouge. Ils seront ensuite à nouveau transférés cette fois vers le centre national de la province de Trad.

Les camps déjà existants à Mai-Rood et à Chaolarn, qui bénéficient de structures semi-permanentes, vont être considérablement agrandis. L'ensemble, estime-t-on, pourrait s'étendre sur plus de 5 kilomètres entre les contreforts du massif de Cardomones, qui ferme la frontière avec le Cambodge (à l'est) et le golfe du Siam (à l'ouest), c'est-à-dire dans une espèce d'appendice du territoire thaïlandais au flanc du Cambodge. C'est un choix qui devrait notamment permettre aux militaires un contrôle aisé de la zone étroitement délimitée et de ses occupants.

Toute cette organisation, toutes ces structures, sont placées sous l'autorité du commandement suprême des forces armées royales. Les organisations internationales sont invitées à participer aux aménagements et aux aides.

R.-P. PARINGAUX.

Les Nations unies et l'UNICEF lancent un appel à la solidarité internationale pour aider le Cambodge

De notre correspondante

New-York. — MM. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, et Labouisse, directeur de l'UNICEF, ont lancé, vendredi 19 octobre, un appel à la solidarité internationale pour venir en aide aux populations cambodgiennes.

La Croix-Rouge internationale, le Programme mondial pour l'alimentation et une douzaine d'organisations privées américaines et européennes participeront à cette opération qui est destinée à secourir deux millions cinq cent mille personnes, dont sept cent mille enfants malades. Son budget sera de 110 millions de dollars pour six mois.

M. Labouisse a précisé que 165 000 tonnes de produits alimentaires seront acheminés au Cambodge d'ici six mois. 25 000 tonnes de produits ont déjà été expédiées. 6 000 tonnes arriveront à Kompong-Som à la fin de ce mois.

Cette opération est également destinée à restaurer la capacité de production agricole du Cambodge, a indiqué M. Labouisse ; des études pour la relance de la pisciculture sont en cours et la F.A.O. se préoccupe de trouver *des semences de riz.*

Depuis la fin de juillet, l'UNICEF et la Croix-Rouge internationale ont acheminé 300 tonnes *de produits alimentaires et pharmaceutiques*, d'équipements médicaux et divers. Le rythme des expéditions s'est beaucoup accéléré : *10 000 tonnes devraient* être acheminées en octobre, 20 000 en novembre.

M. Labouisse a indiqué que l'UNICEF avait pris contact avec le gouvernement thaïlandais et avec celui du Kampuchéa démocratique, « *sans implication politique* », a-t-il précisé. L'UNICEF et la Croix-Rouge on obtenu l'autorisation d'envoyer une équipe de dix personnes, au lieu de deux, à Phnom-Penh, et espèrent pouvoir augmenter encore leurs effectifs. Une petite équipe de trois personnes a également été envoyée dans la région contrôlée par les troupes de M. Pol Pot, « *mais*, a précisé M. Labouisse, *avec des équipements légers, car tout est porté à dos d'homme* ».

De nombreux gouvernements ont déjà répondu favorablement aux demandes d'aide de l'UNICEF, a indiqué M. Labouisse. Moscou ne s'est pour l'instant pas manifesté.

M. Waldheim a précisé qu'il *s'agissait d'une opération « strictement humanitaire »* destinée à aider uniquement les populations civiles, et semblable par son esprit, à celle qui avait été organisée en 1968 pour venir en aide aux populations du Biafra.

NICOLE BERNHEIM.

[Il s'agit d'une opération distincte de celle organisée par l'ancien mouvement « Un bateau pour le Vietnam » dont les responsables, souhaitant créer à présent un « bateau pour le Cambodge », mettent sur pied le transport de 1 500 tonnes de vivres au Cambodge à borde du bateau « Ile-de-Lumière ».]

Plusieurs organisations privées s'entendent pour acheminer 8 000 tonnes de vivres et de matériels

Le Comité catholique faim-développement (C.C.F.D.) (1) et un certain nombre de mouvements humanitaires membres de la Coopération internationale pour le développement socio-économique (CIDSE) (2), groupe de travail composé de vingt-quatre organisations non gouvernementales, dont le siège est à Bruxelles, ainsi que le Conseil œcuménique des Eglises, et Caritas internationale, mettent sur pied une opération d'assistance à la population khmère : « Pays unis, un bateau pour le Cambodge ». Le bateau *United - Countries* acheminera, courant novembre, 8 000 tonnes de vivres et de biens de première nécessité vers le port de Kompong-Som, au Cambodge.

Depuis l'action entreprise par un collectif de quatorze organisations qui ont déjà envoyé, le 26 août, un premier avion transportant 35 tonnes de médicaments, lait en poudre, couvertures, appareils de chirurgie, à Phnom-Penh, et se préparent à y faire un second envoi de secours, et la vaste opération lancée par la Croix-Rouge internationale et l'UNICEF, les initiatives en faveur d'une assistance concrète aux populations cambodgiennes se multiplient en dépit de sérieuses difficultés, notamment de nature politique. « *Le but de l'opération « Pays unis : un bateau pour le Cambodge »*, a déclaré, vendredi 19 octobre, au cours d'une conférence de presse, M. Bottazzi, secrétaire général du C.C.F.D. et président de la CIDSE, *est d'aider le Cambodge à revivre pour lui-même. Si la Communauté internationale ne l'aide pas le peuple cambodgien sera rayé de la carte* ». Le bateau transportera *5 000 tonnes de riz (dont 2 000* fournies par la Commission des Communautes européennes et 1 000 par le Conseil œcuménique des Eglises), et *3 000* tonnes de produits divers (sucre, huile, poisson séché, maïs, tissu pour les hôpitaux et orphelinats, matériel scolaire, équipements agricoles de base, semences de riz, légumes. Le montant de l'opération est estimé à 10 millions de francs. La C.E.E. prend également à sa charge le coût du transport des marchandises entre Hongkong et Kompong-Som.

(1) 47, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 325-31-02, C.C.P. 18 249 74 Y Paris.

(2) 59 - 61, avenue Lacomblé, 1040 Bruxelles, tél. 365798.

LES NÉGOCIATIONS SINO-VIETNAMIENNES

Hanoï s'inquiète d'une note chinoise déclarant « dangereux » le survol de plusieurs zones de la mer de Chine

De notre correspondant

Pékin. — Pour la treizième fois depuis six mois, négociateurs chinois et vietnamiens se sont rencontrés vendredi 19 octobre à Pékin. Après deux heures et demie d'un échange stérile d'accusations réciproques, chacun des deux chefs de délégation déclarait qu'aucun progrès n'avait été réalisé. L'un et l'autre annonçaient cependant qu'une quatorzième séance aurait lieu dans la capitale chinoise.

Cette treizième rencontre attirait plus particulièrement l'attention pour *plusieurs raisons.* La précédente session avait eu lieu il y a près d'un mois et, entre-temps, la *situation militaire* s'est sensiblement détériorée dans la péninsule indochinoise, tandis qu'à Moscou s'ouvraient les négociations sino-soviétiques.

En ce qui concerne la situation militaire, le chef de la délégation chinoise, M. Han Nianlong, disposait d'un assez bon dossier pour dénoncer l'offensive déclenchée au Cambodge par les forces vietnamiennes depuis le début de la saison sèche, *offensive dont les premières victimes* sont les populations khmères et qui a déjà conduit, a-t-il noté, « *à de sérieuses violations de la souveraineté thaïlandaise* ».

Au nom du Vietnam, M. Dinh Nho Liem a accusé, pour sa part, la *Chine d'intensifier ses préparatifs* en vue d'une nouvelle invasion, affirmant que des renforts ne cessaient d'affluer à la frontière. Il s'est particulièrement inquiété d'une note chinoise adressée aux lignes aériennes civile, qui déclare « dangereuses » — sans autre *explication*, — à partir du 23 octobre, plusieurs zones de la mer de Chine méridionale, en particulier dans la région des Paracelses. Le Vietnam voit là à la fois une violation de son espace et de ses eaux territoriales, et la source d'une tension supplémentaire dans la région.

L'Union soviétique occupe une place de plus en plus importante en arrière-plan de ces négociations. M. Han Nianlong n'y a pas été par quatre chemins, vendredi, pour dire que l'action du Vietnam au Cambodge, au Laos et vis-à-vis de la *Chine était la conséquence d' « instigations soviétiques »* et « *servait les intérêts de la politique soviétique* ». Comme on lui demandait quelles relations existaient à son sens entre les négociations sino-vietnamiennes de Pékin et les conversations sino-soviétiques de *Moscou, le vice-ministre* chinois a souri, répondu évasivement qu'il « *ne devrait pas y avoir de lien entre les deux négociations* » et admis finalement qu'elles n'étaient pas étrangères l'une à l'autre. M. Dinh Nho Liem a été, quant à lui, beaucoup *plus net* en accusant la Chine de « *chercher à diviser le Vietnam et l'U.R.S.S.* », *entreprise* qu'il a aussitôt déclarée vouée à l'échec. Là, cependant, est bien le problème. On est assez instruit par l'expérience à Pékin pour savoir que la politique de Hanoï ne peut être entièrement dictée par Moscou. La question est plutôt de savoir jusqu'à quel point et à quel prix l'U.R.S.S. est prête à donner au Vietnam les moyens de sa politique. C'est, en tout cas, celle qui est posée par la Chine et qui explique que le marathon des négociations sino-vietnamiennes se poursuive de mois en mois, comme un dialogue de sourds dans l'attente d'un fait nouveau qui ne peut venir que d'ailleurs.

ALAIN JACOB.

Japon

La majorité conservatrice est en crise

De notre correspondant

Tokyo. — *Les résultats médiocres*, par rapport à leur attente, que les libéraux-démocrates ont obtenus aux élections du 7 octobre, ont ouvert une crise au sein de la majorité. Le premier ministre, M. Ohira, se trouve dans une situation critique, pressé par ses rivaux du camp conservateur d'assumer la responsabilité de ce qu'ils nomment une « défaite » en donnant sa démission. « *A l'heure actuelle, personne ne sait, à commencer par M. Ohira lui-même, s'il conservera le pouvoir* », nous dit une haute personnalité conservatrice, adversaire du premier ministre.

Les délais pour la formation du gouvernement, témoignent de l'âpreté des négociations entre les chefs des grands clans du parti libéral démocrate (P.L.D.). Elles sont d'autant plus tendues que reviennent à Tokyo certains candidats malchanceux qui se plaignent du soutien « partial » qu'ils ont reçu des instances régionales du parti : celles-ci, dépendant du secrétariat général, aux mains de M. Saito, un homme du clan du premier ministre, ont eu en effet tendance à privilégier ses candidats.

En fait, M. Ohira a réussi à augmenter considérablement l'importance de sa faction. Le soutien de son allié, M. Tanaka, dont le groupe est le plus nombreux (quarante-huit membres) lui assure en outre une assise suffisante pour négocier avec ses adversaires, dont les forces ont légèrement diminué, sans avoir à s'incliner devant leurs exigences. L'appui de M. Tanaka est acquis car ce dernier souhaite que son procès, actuellement en cours en première instance, aille devant la Cour suprême. Celle-ci paraît beaucoup plus sensible aux pressions du gouvernement que les instances subalternes. M. Ohira n'est donc pas dans une situation analogue à celle de M. Miki en 1976 que son isolement au sein de la majorité força à donner sa démission ; il n'a en face de lui personne d'assez puissant pour le renverser et ses adversaires, même s'ils y parvenaient, semblent pouvoir difficilement s'entendre sur le nom d'un remplaçant.

Pour se maintenir au pouvoir, M. Ohira doit négocier à plusieurs niveaux. D'abord avec les centristes pour obtenir leur soutien dans les commissions de la Diète. Il est peu vraisemblable qu'il passe avec eux un accord de gouvernement, il prend sans doute des engagements pour l'avenir et notamment les élections sénatoriales de l'été 1980 qui peuvent marquer un nouveau recul du P.L.D. Cette ouverture « *à gauche* », qui est aussi la tactique de M. Miki, apparaît d'autant plus nécessaire que M. Ohira, trop confiant à la veille des élections a « *provoqué* » ou encouragé une scission du Nouveau Club libéral (N.C.L.), pensant que le P.L.D. récolterait les voix qui se portent sur cette petite formation composée de transfuges du camp conservateur. Le N.C.L., divisé, a perdu, mais le P.L.D. n'a apparemment pas pu profiter de la situation.

Un centre hétérogène

Second niveau de négociations pour le premier ministre : au sein du P.L.D., il devra faire des concessions. D'abord en matière de composition du gouvernement, en faisant entrer dans son cabinet un nombre important de membres des clans rivaux. Mais le plus important peut-être pour M. Ohira est qu'il devra accepter une relative perte de contrôle du P.L.D. Fort de son élection, il y a un an à la présidence de son parti, il avait imposé un de ses hommes comme secrétaire général. Il paraît très vraisemblable *que ce poste va lui échapper*, ce qui hypothèque gravement son éventuelle réélection, l'année prochaine, à la tête du camp conservateur. La personne, et derrière elle le clan, qui obtiendra avec ce poste la haute main sur l'appareil et les finances du P.L.D. aura un avantage certain dans la course à la succession de M. Ohira.

Au-delà des manœuvres des libéraux-démocrates qui, quelle qu'en soit l'issue, ne changeront pas fondamentalement la politique japonaise, ces élections ont confirmé globalement l'équilibre des forces entre conservateurs et opposition (44 % contre 48 %). Elles donnent des indications sur la situation que connaîtra le Japon au *début des années 80.*

La majorité, qui dispose d'une faible avance sur ses adversaires, va devoir compter avec l'opposition modérée pour gouverner. Le temps du parti dominant qui a prévalu depuis 1955 semble révolu. Cela dit, les oscillations pendulaires que l'on note d'une consultation à une autre et qui affectent surtout les partis centristes et les communistes (le P.S. étant en recul constant) ne résultent pas de mouvements de fond de l'électorat. L'usure du pouvoir des conservateurs — qui depuis 1967 ont perdu la majorité des suffrages et depuis 1976 celle des sièges — est liée à un recul du P.S. Cette situation conduit à l'apparition de partis qui se disent hostiles au gouvernement conservateur, mais ne sont pas *marxistes. L'effritement* des positions des conservateurs et des socialistes se fait au profit d'un centre hétérogène proche de la *droite. Le centre attire une bonne* partie de l'électorat flottant sans parvenir à la capter : d'une élection à l'autre, celui-ci demeure *papillonnant, se portant sur* les bouddhistes, les sociaux-démocrates ou les communistes.

PHILIPPE PONS.

PROCHE-ORIENT

Pour leurs efforts en faveur d'une réconciliation israelo-palestinienne

MM. Eliav et Sartawi ont reçu le prix de la fondation Bruno Kreisky

De notre correspondante

Vienne. — Parmi les huit personnalités *auxquelles a été décerné*, vendredi 19 octobre à Vienne, le Prix international de la Fondation Bruno Kreisky pour services rendus en faveur des droits de l'homme, deux d'entre elles, l'une Palestinienne, M. Issam Sartawi, l'autre israélienne, M. Arieh « Lova » Eliav, ont été le point de mire de la cérémonie.

Placés côte à côte tout au long de la réception, ils se sont chaleureusement serré la main après que le chancelier leur eut remis, tour à tour, cette distinction « *pour les risques personnels qu'ils ont pris en faveur de la réconciliation des peuples palestinien et israélien* ». A M. Eliav, ancien secrétaire général du parti travailliste israélien, l'un des principaux dirigeants du parti Sheli, M. Kreisky a donné une accolade très amicale tandis qu'il a longuement serré la main de M. Sartawi.

Parmi les six autres lauréats (1), un seul manquait à l'appel : le Père Frederik Beyer-Naude, d'Afrique du Sud. « Banni » depuis 1977 et pour une durée de cinq ans par les autorités de son pays, à cause de sa lutte contre l'apartheid, il s'est vu refuser l'autorisation de quitter le territoire de la République *Sud-Africaine.*

Dans leurs allocutions de remerciements, MM. Eliav et Sartawi ont évoqué la mémoire d'Henri Curiel, assassiné à Paris en mai 1978, rendant hommage au « courage » de cet homme. Tous deux ont respectivement « salué » les efforts de ceux qui, parmi les Palestiniens et les Israéliens, « *s'attachent à construire la paix dans cette région* ». M. Eliav a lancé un appel à ses compatriotes : « *Israël*, a-t-il dit, *doit déclarer devant les Palestiniens, devant le monde arabe et devant le monde juif qu'il reconnaît le droit à l'autodétermination pour le Mouvement national palestinien.* » Israël, a encore ajouté M. Eliav, « *doit accepter que la Cisjordanie et Gaza soient le territoire sur lequel les Palestiniens décideront de leur propre destinée politique* ». Reconnaissant l' « importance » de la *paix conclue avec l'Egypte, il a souligné* que cette paix « *était incomplète* » et le resterait « *tant qu'un compromis ne serait pas conclu avec les Palestiniens* ».

Si, sur le principe de la « *souveraineté palestinienne* », les points *de vue de MM. Sartawi et Eliav se* sont rejoints, en revanche M. Sartawi a pris ses distances lorsqu'il a affirmé qu'« *aucune paix juste et durable ne pourrait survenir si la souveraineté palestinienne mais aussi le droit de retour n'étaient pas placés sous la direction de l'O.L.P.* ». D'autre part, il a implicitement rejeté les accords de Camp David, déclarant que « *les résolutions du sommet historique de Bagdad avaient donné une possibilité réaliste d'établir une paix juste et durable si la communauté internationale parvenait à mettre fin à l'intransigeance du gouvernement israélien et forçait celui-ci à accepter le consensus international* ».

Dans un entretien qu'il nous *a accordé, après la cérémonie,* M. Sartawi nous a déclaré que « *le gouvernement Begin est absolument incapable de faire la paix* ». Concernant les discussions en cours sur une éventuelle autonomie des Palestiniens, M. Sartawi a déclaré : « *Les pourparlers égypto-israéliens sur cette question ont prouvé qu'ils ne pouvaient apporter une paix juste au Proche-Orient. Il est clair qu'une nouvelle formule doit être trouvée qui garantisse que toutes les parties intéressées y participent.* » Selon M. Sartawi, la seule possibilité qui pourrait éventuellement être envisagée serait que, « *pour une très courte période de transition, les territoires occupés soient placés sous l'administration des Nations unies, afin que les Palestiniens puissent être en mesure de mettre en place les structures qui leur donnent la possibilité d'assurer leur autodétermination* »

ANITA RIND.

(1) Le cardinal Raoul Silva Henriquez, de Santiago-du-Chili ; Mgr *Miguel Obando y Bravo*, archevêque de Managua (Nicaragua) ; M. et Mme Jean et Hildegard Goss-Mayr (Vienne) ; la Commission pour la défense des droits de l'homme et des droits syndicaux en Amérique latine de la Fédération internationale des syndicats libres, ainsi que la section Autriche n° 11 d'Amnesty International.

Iran

DES COMBATS A MAHABAD AURAIENT FAIT UNE QUINZAINE DE MORTS

Téhéran (*A.F.P.*). — Des combats se sont déroulés le jeudi 18 et le vendredi 19 octobre à Mahabad entre rebelles kurdes et forces de l'ordre, après l'arrivée dans cette ville de renforts militaires iraniens, a-t-on appris de source kurde à Mahabad. Ces incidents, dit-on de même source, ont fait une quinzaine de morts et ont éclaté lors de la fouille de maisons par des « *gardiens de la révolution* ».

D'autre part à Sanandadj (chef-lieu du Kurdistan), les obsèques des victimes (quatre morts selon les Kurdes, deux selon les autorités) des incidents de jeudi ont donné lieu à de nouvelles manifestations.

Enfin, selon des sources kurdes, M. Dariouche Forouhar, ministre d'Etat en « mission d'information » au Kurdistan, aurait de nouveau rencontré, jeudi, cheikh Hosseini, leader religieux sunnite kurde. Celui-ci aurait proposé que des représentants des Nations unies participent aux négociations entre les rebelles kurdes et les autorités iraniennes. Le gouvernement de Téhéran a démenti à plusieurs reprises que M. Forouhar ait rencontré les chefs des rebelles kurdes qui, selon la thèse officielle, se trouvent hors d'Iran.

AMÉRIQUES

LES ANTILLES, SEPT SEMAINES APRÈS LES CYCLONES

La Dominique : des aides généralisées mais intéressées

De notre envoyé spécial

Roseau. — L'apocalypse, la Dominique l'a vécu le mercredi 29 août, quand le cyclone David, après avoir frappé la Martinique, s'est acharné sur elle, ravageant ses cultures, semant la destruction dans ses villes et ses villages, faisant quarante-neuf morts, des dizaines de blessés et trois mille sans-abri. Aujourd'hui, la petite île vit encore dans un état de choc. Sa population (quatre-vingt mille habitants) a été d'autant plus traumatisée que son territoire n'avait pas subi de cyclone depuis 1932.

Comme dans le sud de la Basse-Terre à la Guadeloupe, toutes les bananeraies ont été pulvérisées. Cela sur les trois quarts des 80 kilomètres carrés du pays. Les bas-côtés des routes principales, qui sont jusqu'à présent les seules à avoir été dégagées, sont encombrés d'arbres morts et de poteaux électriques abattus, dont les fils traînent sur la chaussée. Le réseau électrique est entièrement démantelé et les habitants ne s'éclairent plus qu'en utilisant des générateurs ou des bougies. Le téléphone n'a été rétabli qu'à Roseau, pour les services administratifs. La route de la côte ouest a été emportée par l'Océan en plusieurs endroits entre Roseau et Portsmouth. Sur la côte est, où se situe la réserve des derniers Indiens Caraïbes, certaines contrées ne peuvent être atteintes qu'à pied ou en bateau.

Etendue au bord de l'Océan, dans une petite plaine entourée de coteaux, la ville de Roseau (quinze mille habitants) est aujourd'hui un chantier où l'on bricole. Faute de moyens et de matériel, les hommes ne peuvent que récupérer les tôles ondulées des toits des cases qui ont été emportées. Ils les retapent pour reconstruire leurs habitations traditionnelles. Les maisons du centre de la ville ont souvent mieux résisté. En revanche, toutes celles qui avaient été édifiées sur le littoral ont été pilonnées par les arbres qui se sont abattus sur elles ou ont été soufflées par le cyclone. Sur le port, les entrepôts ont littéralement explosé, ainsi que tous les hangars de la zone industrielle, dont les ruines forment un enchevêtrement de ferraille et de pans de mur disloqués. L'une des églises de la ville, l'église méthodiste, paraît avoir été bombardée. Son clocher et la voûte de sa nef se sont effondrés. Sur les hauteurs environnantes, les toits des maisons ont été arrachés. Certains propriétaires les ont remplacés par des bâches. D'autres demeures ont été abandonnées. Les familles sans abri vivent sous la tente dans différents quartiers de la localité. Le premier ministre, M. Olivier Séraphin, dont la maison a été détruite, couche à l'Hôtel Springfield, l'un des rares encore ouverts. Le couvre-feu a été instauré de 20 heures à 5 heures, pour éviter le pillage des ruines.

Avant le passage de David, la Dominique, qui a accédé à l'indépendance en 1978, était un pays agricole, pauvre, sous-développé, comptant 40 % de chômeurs. En juin dernier elle avait connu, en outre, une longue crise politique qui avait été marquée par une grève générale de trois semaines. C'est aujourd'hui un pays anéanti qui, depuis un mois et demi, survit uniquement grâce à l'aide internationale.

Le pays n'a pas de réserves. Pendant neuf mois, jusqu'à la *prochaine récolte de bananes*, le gouvernement dominicain n'aura *aucun revenu. Menacés de famine* et d'épidémies au lendemain du *cyclone*, les Dominicains subsistent pour l'instant en utilisant les denrées alimentaires qu'ils ont reçues de l'étranger. Il n'y a pas de tout pour tout le monde, mais chacun a droit à un minimum quotidien. Les autorités ont délivré des cartes de rationnement, et, chaque jour, dans chacun des quartiers de Roseau et en différents points du territoire, les vivres disponibles sont distribuées à la population. Une famille de cinq personnes a droit, par semaine, à trois livres et demie de farine, trois livres et demie de lait en poudre, une livre de sel, une livre de corned-beef et trois sardines à l'huile. Les autres produits, disponibles en petite quantité, sont remis aux premiers arrivés au moment de la distribution.

L'aide internationale a évité les épidémies que l'on pouvait craindre. Une menace de typhoïde a été enrayée.

La première rançon

L'aide et la présence de la France ont été vivement appréciées par les autorités locales et la population. Arrivé sur place le 3 septembre, et disposant d'un important matériel (engins du génie, hélicoptères, camions), apporté par la marine nationale à bord du *Francis-Garnier* et par les Transall de l'armée de l'air basés en Martinique, le détachement militaire français, fort de cent quarante hommes, est resté à l'œuvre jusqu'au 11 octobre. Il a dégagé plusieurs routes, notamment celle du sud, entre Roseau et Grand-Bay, celles de Laudat et de Trafalgar, distribué trente-cinq tonnes de vivres, et ses trois équipes médicales ont accompli d'importants travaux dans plusieurs secteurs isolés. « *Nous sommes ceux qui sont restés le plus longtemps et avec les moyens en hommes et en matériel les plus importants* », souligne M. Max Vincent, chargé de mission à la préfecture de la Guadeloupe, auquel M. Dijoud avait demandé de coordonner les opérations sur le terrain auprès des autorités locales.

Le premier ministre dominicain a trouvé les soldats français « *très sympathiques et très efficaces* ». Des médecins civils martiniquais et guadeloupéens vont prendre le relais des militaires.

Dès le 9 septembre, M. Valéry Giscard d'Estaing avait tenu à assurer personnellement le gouvernement dominicain du soutien de la France, dans un message apporté à Roseau par son conseiller chargé des DOM-TOM, M. Henry Jean-Baptiste. L'avenir économique et politique de l'île de la Dominique — dont la position géographique entre les deux départements de Guadeloupe et de Martinique présente pour la France un intérêt particulier — ne saurait, en effet, laisser Paris indifférent. L'Elysée partage avec la Maison Blanche le souci d'éviter que les îles des Caraïbes devenues indépendantes ne tombent sous l'influence de Cuba. Le risque existe depuis que, dans les îles anglophones ayant accédé à l'indépendance, les gouvernements conservateurs, en place depuis le départ de la Grande-Bretagne, se voient de plus en plus contestés et parfois renversés par les représentants de nouvelles générations se réclamant du socialisme, comme ce fut le cas dans des circonstances différentes, mais aboutissant au même résultat, à Grenade, Sainte-Lucie et à la Dominique.

Si l'aide apportée par les Etats-Unis aux Dominicains n'est pas désintéressée, celle de la France ne l'est pas non plus. Mais, contrairement à Washington, Paris ne trouve pas gênant, bien au contraire, que la Dominique, indépendante, se déclare en faveur d'une politique non alignée.

M. Séraphin s'efforce de maintenir cette orientation, mais il n'a pas la partie facile. Pour ne pas contrarier les Américains, au moment où ceux-ci entraient en action après le cyclone, il a tenu à marquer ses distances avec Cuba, payant en quelque sorte sa première rançon politique après l'apocalypse. Un envoyé de *La Havane* n'a pas été autorisé à entrer en Dominique. Cette décision a provoqué une irritation du clan pro-castriste agissant au sein du gouvernement dominicain. C'est ainsi que M. Séraphin a pris la semaine dernière une mesure d'expulsion à l'encontre de son ministre de l'agriculture, M. Afaton Martin, avec lequel il était entré en conflit à ce sujet. De nombreux drapeaux américains flottent actuellement dans Roseau. Les drapeaux français sont plus rares.

Cela ne signifie pas pour autant que le gouvernement dominicain refusera l'aide de Cuba, qui lui propose les services de sept médecins, un soutien technique dans le domaine agricole et une opération de reforestage : « *Jusqu'à présent, l'aide que nous recevons n'a pas de conséquences politiques, mais, si elle augmente, peut-être aura-t-elle une signification politique*, déclare M. Séraphin ; *en ce qui concerne Cuba, tout dépend de la forme d'aide proposée. Jusqu'à présent, l'aide que nous offre Cuba n'est pas différente de celle qui nous est offerte par les autres pays.* »

Le premier ministre dominicain souhaite que les relations entre son pays et la France s'intensifient. Les deux gouvernements étudient les modalités d'une assistance contractuelle à long terme. Parmi les projets techniques en cours d'examen figurent notamment la réalisation d'une bananeraie expérimentale et la construction d'une école. En contrepartie, la Dominique achèterait à crédit du matériel agricole et des matériaux de construction français. Mais elle ne veut accorder aucun privilège commercial à quiconque.

MM. Séraphin et Dijoud devaient se rencontrer dimanche 21 *octobre* à la *Guadeloupe pour* discuter de ces possibilités. Ils s'entretiendront *également* des incidents qui ont récemment opposé à Pointe-à-Pitre des Guadeloupéens à des réfugiés dominicains (*le Monde* du 21 octobre). Ces incidents avaient provoqué sur le coup une vive émotion à Roseau, mais ils ne semblent pas avoir entamé le crédit de la France. De source officielle dominicaine, on admet volontiers la présence parmi les Dominicains réfugiés à Pointe-à-Pitre de certains « éléments mauvais », plusieurs repris de justice ayant profité du cyclone pour prendre la fuite, après que la prison eut été détruite.

Ces conversations franco-dominicaines pourraient aboutir prochainement à la signature d'un contrat. « *J'irai à Paris bientôt* », déclare M. Séraphin.

Dans l'immédiat, la Dominique attend surtout de nouvelles aides matérielles. *Plus précisément* : des tôles ondulées, pour réparer les toits, et des produits alimentaires.

ALAIN ROLLAT.

Etats-Unis

Un sondage indique une remontée de la popularité du président Carter

La popularité de M. Carter, qui était descendue en dessous de 20 % en septembre, a nettement remonté en octobre pour atteindre 24 % selon un sondage effectué par la chaîne de télévision C.B.S. et l'Associated Press. D'autre part, la « *victoire* » *remportée par* le président lors de la consultation préélectorale parmi les démocrates de Floride est venue apporter quelque réconfort aux responsables de la campagne de M. Carter.

De notre correspondant

Washington. — Les résultats pratiquement définitifs du vote « préférentiel » organisé parmi les démocrates de Floride le 13 octobre ont confirmé les premières indications et accentué l'avantage de M. Carter (*le Monde* du 16 octobre). Le président a remporté 508 sièges de délégués contre 291 au sénateur Kennedy et 79 « non engagés ». L'écart relevé dans le comté de Dade — celui de Miami — est lui aussi plus grand que prévu : 131 délégués pour M. Carter contre 57 à son rival. Malgré toutes les réserves qu'impose ce genre de consultation (la participation n'a pas atteint 2 % du total des électeurs démocrates inscrits dans l'Etat), l'effet psychologique reste important. Toute la presse a titré « *Carter bat Kennedy à deux contre un* » et le *Washington Star* tire ce bilan : « *Carter, que l'on disait incapable de gagner quoi que ce soit, a gagné en Floride. Kennedy, l'un de ces invincibles Kennedy, a perdu.* »

C'était là tout ce que recherchait l'état-major de la Maison Blanche, qui estime avoir « donné une leçon » au sénateur du Massachusetts et redonné confiance à ses propres troupes. Comme, dans le même temps, les *sondages montrent* une nette remontée de la popularité du *président* après le grand creux de septembre (24 % *de satisfaits contre* 19 % il y a un mois), c'est avec un moral sinon *de vainqueur, du moins de convalescent*, que M. Carter s'apprête à affronter les prochaines grandes batailles.

M. Kennedy ne modifie pas ses intentions pour autant — au contraire, il *multiplie les signes* avant-coureurs d'une prochaine *déclaration de candidature* — et paraît décidé à relever le défi. *Il a fait savoir qu'un « comité exploratoire de campagne »* va être créé *avant la fin du mois*, dirigé par plusieurs de ses proches *collaborateurs et* amis, notamment par son beau-frère *M. Stephen Smith, financier de* New-York et vétéran des campagnes des deux frères du sénateur. L'échec de Floride a prouvé en effet que le mouvement spontané pour imposer sa candidature est insuffisant face à l'organisation très efficace du président sortant.

M. Kennedy a bénéficié, vendredi, de deux soutiens qui n'étaient d'ailleurs pas inattendus : ceux du sénateur McGovern, le candidat démocrate de 1972, et du gouverneur de l'Etat du Maine, M. Joseph Brennan.

Il reste que vingt gouverneurs démocrates sur vingt-quatre ont indiqué publiquement leur soutien à M. Carter en août. Le président garde en effet des positions solides dans la machine du parti, et les faveurs qu'il distribue libéralement ces temps-ci montrent qu'il *entend* bien le rester.

Un geste envers le Nord-Est

Son influence est plus faible dans le Nord-Est, fief de M. Kennedy. Mais M. Carter a eu un geste élégant pour les notables de cette région en proposant à M. O'Neill, *président* de *la* Chambre des représentants et élu du Massachusetts, de présider la convention démocrate qui désignera le candidat du parti le 11 août 1980 à New-York. *M. O'Neill* est un *ami proche de* M. Kennedy (il avait dit en septembre que la *convention « ne pourrait pas refuser la nomination au sénateur s'il se déclarait candidat »*), mais il collabore aussi étroitement avec le *président*, et fait savoir qu'il sera « *impartial* ». *D'autre part, M. Carter se prépare à participer* ce samedi à *l'inauguration de la bibliothèque* Kennedy à Boston, un important *ensemble destiné à recueillir* les souvenirs du président assassiné. *Il y côtoiera son rival* et les autres membres du clan Kennedy. *Mais il maintiendra, fait-on savoir*, le ton digne exigé par les *circonstances.*

L'audace calculée de M. Connally

La campagne électorale s'anime aussi du côté républicain. L'ancien président Ford y a contribué par défaut en annonçant vendredi sa « *ferme décision de ne pas devenir un candidat actif* ». Sans doute se déclare-t-il prêt à reconsidérer sa position « *si mon parti le juge essentiel* » ou en cas de « *circonstances imprévues* ». Mais le résultat immédiat est de simplifier les données des diverses élections primaires de l'hiver et du printemps. En renonçant à affronter à nouveau son rival de 1976, M. Reagan, dans cette course d'obstacles, M. Ford laisse le champ libre aux nombreux autres candidats républicains.

Le plus en vue de ceux-ci est actuellement M. Connally, l'ancien ministre démocrate passé dans le camp républicain, qui a l'avantage de recueillir plus d'argent que tous ses concurrents réunis. Il est le candidat favori des milieux d'affaires et des compagnies pétrolières. M. Connally a fait récemment scandale en demandant à Israël, dans un grand discours sur le conflit du Proche-Orient, de renoncer à toutes ses colonies dans *les territoires occupés*, de revenir aux frontières de 1967 (l'Etat juif aurait néanmoins le droit de maintenir des avant-postes militaires en *Cisjordanie* et sur le Golan), enfin *d'accepter une véritable autodétermination* des Palestiniens, *débouchant de préférence sur* la création d'un Etat fédéré avec la *Jordanie.*

La plupart de ces propositions *sont, en fait*, l'expression, sous une forme brutale, de la politique traditionnelle, mais leur audace n'en a pas moins paru « suicidaire » à l'heure où tous les autres candidats — M. Kennedy y compris — cultivent l'électorat juif en multipliant les déclarations pro-israéliennes. Pourtant, M. Connally est un politicien trop avisé pour agir à la légère (il avait d'ailleurs fait relire son discours par M. Kissinger). On peut se demander s'il n'a pas volu spéculer sur la réaction inverse du grand public et la lente érosion du soutien à Israël perceptible *dans l'opinion*, notamment depuis l'affaire Young et l'ouverture par quelques *dirigeants* noirs d'un dialogue avec *l'O.L.P.* Peut-être aussi *a-t-il* voulu être, comme le note un *observateur*, « *le seul candidat qui n'a pas peur de faire connaître son programme et même d'en avoir un* ».

MICHEL TATU.

● *M. Milton Wolf*, ambassadeur des Etats-Unis en Autriche, a décidé de donner sa démission de son poste afin de participer à la campagne électorale du président Carter, a-t-on appris à Washington. M. Wolf avait rencontré à trois reprises un représentant de l'O.L.P., et des personnalités noires avaient jugé surprenant qu'il n'ait pas été sanctionné alors que M. Young a dû quitter ses *fonctions d'ambassadeur* auprès de l'ONU pour des faits *identiques.* — *(A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● UN BOMBARDIER SUD-AFRICAIN a été abattu, jeudi *18 octobre*, par l'armée angolaise au cours d'une attaque aérienne sud-africaine contre la localité de Omupanda, dans la province angolaise du Ounene, limitrophe de l'Afrique du Sud, a annoncé vendredi le ministre angolais de la défense. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● POURSUITE DES MANIFESTATIONS. — Les violentes manifestations antigouvernementales qui avaient éclaté dans la nuit de jeudi à vendredi à Masan, dans le sud du pays, se sont poursuivies, vendredi soir 19 octobre. Selon des informations parvenues à Séoul, environ cinq mille étudiants et ouvriers protestant contre la fermeture de l'université sont descendus dans les rues, scandant : « *A bas la dictature* » et se sont heurtés avec la police. A Séoul, trois cents étudiants ont manifesté vendredi à l'Université nationale pour demander des réformes démocratiques dans l'administration universitaire et la réintégration d'étudiants proches de mouvements dissidents. — *(A.F.P., A.P.)*

Maroc

● LES DEUX PRISONNIERS POLITIQUES MAROCAINS qui s'étaient échappés d'un hôpital de Rabat, ont été retrouvés mercredi dans la ville de Mohammedia, proche de Casablanca, a annoncé, jeudi 18 octobre, l'agence de presse marocaine (*le Monde* du 16 octobre). M. Sion Assidon purgeait une peine de quinze ans de prison pour menaces à la sécurité de l'Etat, et M. Najib Bribri était en détention préventive pour le même motif. L'agence MAP affirme qu'un troisième prisonnier, M. Jbiha s'est tué lors de son évasion, la corde qu'il avait utilisée s'étant rompue.

Une jeune Française, Mlle Sylviane Debus, arrêtée récemment au Maroc pour « *complicité* » dans cette évasion, pourrait être remise rapidement aux autorités françaises, a estimé l'avocat des parents de la jeune femme, Me Jean-Jacques Halbwachs, du barreau de Mulhouse.

Par ailleurs, le Comité de lutte contre la répression au Maroc signale que la mère de l'un des détenus, Mme Assidon, n'a pas reparu à son domicile depuis le 21 octobre, qu'on est sans nouvelle, depuis le 20 octobre de M. Maurcie Serfatti, et que plusieurs arrestations ent eu lieu dans la famille et l'entourage des prisonniers évadés.

Mexique

● *M. JEAN-FRANÇOIS DENIAU*, ministre français du commerce extérieur, se rendra au Mexique du 31 octobre au 6 novembre. Il participera avec M. Jorge Castaneda, ministre mexicain des affaires étrangères à la deuxième réunion de la commission mixte franco-mexicaine, a annoncé l'ambassade du Mexique à Paris.

R.D.A.

● *LE PROCUREUR GENERAL* DE LA R.D.A. annonce que de *vingt mille à vingt-cinq mille* personnes bénéficieront de *l'amnistie décrétée récemment* à l'occasion du trentième anniversaire de la R.D.A. Deux mille cent quatre-vingt-dix *prisonniers ont été* libérés depuis le 10 octobre et un « *certain nombre d'étrangers* » ont déjà quitté la R.D.A. à *ce titre, environ vingt mille* prisonniers avaient été libérés *en 1951*, et *quelque vingt-cinq* mille en 1972. L'amnistie en cours d'application, et qui prévoit notamment la réduction *à quinze ans de détention* des peines à perpétuité, ne concerne pas les criminels nazis, les criminels de guerre et les personnes condamnées pour crimes contre l'humanité. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe-Rhodésie

● UN ENVOYE SPECIAL DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE se rend ce samedi samedi 20 octobre, dans sept pays africains qui soutiennent le Front patriotique du Zimbabwe, pour leur expliquer la teneur du plan proposé par le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington (*le Monde* du 20 octobre, dans sept pays terme, après quatorze ans, à la situation créée par la rébellion rhodésienne. L'émissaire, M. Luce, se rendra d'abord en Zambie, puis au Botswana, Mozambique, Tanzanie, Angola, Libéria et Nigéria. — *(Reuter.)*

El Salvador

UNE ORGANISATION DE GUÉRILLA ANNONCE LA SUSPENSION DE SES ACTIONS ARMÉES.

San-Salvador *(A.F.P., Reuter).* — La junte, formée de deux colonels et de trois civils, qui a renversé, lundi, le président Romero, a enregistré, vendredi 19 octobre au soir, un important succès. L'Armée révolutionnaire du peuple, une des organisations de guérilla d'extrême gauche, a reconsidéré sa position à l'égard du nouveau régime et a annoncé qu'elle suspendait ses activités armées.

D'autre part, le colonel Simon Tadeao Martell, ancien sous-directeur général des forces armées, a été assassiné vendredi par un commando du groupe clandestin Forces populaires de libération Farabundo Marti (F.P.L.). Le colonel, qui avait été démis de ses fonctions jeudi par le gouvernment, a été tué par un jeune homme et une jeune femme devant son domicile. Le F.L.P. est connu pour ses liens avec le Bloc populaire révolutionnaire (marxiste), la plus importante organisation d'opposition.

Les forces armées ont annoncé des modifications dans la répartition des tâches entre leurs dirigeants. Le colonel Nicolas Carranza devient chef de l'état-major général, le colonel Antonio Flores Lima, secretaire à l'information dans l'ancien gouvernement, est nommé directeur de la sécurité militaire. D'autre part, le colonel Rodolfo Revelo devient secrétaire de la junte, et le major Alvaro Salzar, secrétaire à l'information.

Le Monde

politique

LA SUITE DE LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE

L'Assemblée refuse d'assujettir le Crédit mutuel à l'impôt sur les sociétés

« Tout se passe comme si la machine de concertation, de dialogue, de compromis était bloquée. » Ce propos de M. Marette (R.P.R.) résume parfaitement le climat qui prévaut actuellement dans la discussion budgétaire que poursuit l'Assemblée nationale et illustre la dégradation des rapports entre le gouvernement et sa majorité parlementaire. Le R.P.R. et, à un moindre degré, l'U.D.F. entendent désormais laisser libre cours à leur volonté d'amender en profondeur le projet de budget pour 1980, comme si, pour un temps, ils souhaitaient se dégager de la tutelle gouvernementale qu'impose le système majoritaire.

Consciente du fait que ses votes négatifs ne sont peut-être pas définitifs, en raison des possibilités offertes à l'exécutif par la procédure parlementaire et constitutionnelle, la majorité a confirmé, vendredi, l'attitude qui consista deux jours plus tôt à rejeter le barème de l'impôt sur le revenu.

S'engouffrant dans la brèche ainsi ouverte au texte initial de la loi de finances, elle a repoussé deux articles, dont l'un assujettissait le crédit mutuel à l'impôt sur les sociétés ; le second visant à réduire les disparités d'imposition à la taxe sur la valeur ajoutée des terrains à bâtir, ce qui entraînait l'augmentation de celle-ci. Malgré le « désespoir » de M. Monory, ministre de l'économie, passant outre les exhortations de M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui invitaient la majorité à prendre conscience de ses responsabilités, les gaullistes, presque subjugués par leur propre audace dans l'« affaire » des 2 milliards et du contrôle parlementaire du budget social de la nation, ont maintenu fermement leurs positions.

En dépit de l'agacement croissant du gouvernement, l'U.D.F. apporta ses voix à cette nouvelle fronde budgétaire et permit que s'établisse l'unité — conjoncturelle — de la majorité... contre la volonté du gouvernement. M. Marette pouvait alors, avec quelque raison, parler de « happening » et de « psychodrame » à propos d'une séance qui provoqua une satisfaction ironique des membres des groupes socialiste et communiste.

LAURENT ZECCHINI.

Vendredi 19 octobre, l'Assemblée nationale continue la discussion des articles de la première partie de la loi de finances pour 1980.

Après avoir repoussé deux *amendements du groupe communiste* tendant à favoriser le financement des collectivités locales, puis trois amendements émanant du même groupe, visant à dégager de nouvelles ressources pour les agriculteurs, l'Assemblée examine l'article 5 du projet qui concerne l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés de la caisse centrale et des caisses départementales et interdépartementales du Crédit mutuel.

M. COMBRISSON (P.C., Essonne) déclare : *« En attaquant comme vous le faites depuis l'an dernier le secteur bancaire mutuel, c'est à l'épargne que vous vous en prenez. Derrière l'agression dirigée contre le Crédit mutuel se profile la banalisation des services de caisse d'épargne. »*

M. D'AUBERT (U.D.F., Mayenne) indique : *« Nous sommes choqués par la discrimination à l'encontre du Crédit mutuel que constitue le blocage du plafond du livret bleu. Nous avons l'impression que le gouvernement s'en prend au dynamisme de cette institution. »*

M. DE MAIGRET (U.D.F., Sarthe) s'inquiète de l'introduction du cumul des livrets de la Caisse d'épargne et du Crédit mutuel. Il ajoute : *« A chaque naissance, la Caisse d'épargne démarche systématiquement les familles, offrant pour le nouveau-né un livret assorti d'un modeste dépôt. Dès lors, les épargnants hésiteront d'autant plus à se tourner vers le Crédit mutuel que le montant des dépôts y sera plafonné. »*

M. FABIUS (P.S., Seine-Maritime) rappelle tout d'abord que le Crédit mutuel compte aujourd'hui trois mille caisses locales, qu'il recueille plus de 50 milliards de dépôts et distribue 30 milliards de prêts. Il observe : *« En voulant imposer les excédents que les caisses de Crédit mutuel constituent à titre de réserve, le gouvernement vise à assimiler cette banque aux sociétés commerciales classiques ; or les sociétaires du Crédit mutuel n'ont souvent que des revenus modestes... »*

S'adressant à M. Monory, ministre de l'économie, M. CARO (U.D.F., Bas-Rhin), déclare : *« Nous ne sommes pas hostiles à l'esprit de la réforme que vous proposez ; mais nous voudrions aussi ménager les intérêts des caisses qui jouent un rôle irremplaçable dans la vie locale. »*

M. MARETTE (R.P.R., Paris) observe, de son côté : *« Vraiment, la position du gouvernement sur cet article 5 relève de ce psychodrame, de ce happening auquel nous assistons depuis quelques jours et qui témoigne d'un défaut de concertation et montre que le gouvernement n'est pas animé d'une suffisante volonté d'aboutir à un accord avec sa majorité. »*

M. MONORY : une débauche de pressions corporatives.

M. MONORY évoque « *les négociations, les palabres, le dialogue et les conversations* » qu'il a eus sur ce sujet et ajoute que le gouvernement doit affronter aujourd'hui des lobbies corporatifs. Il indique : *« Je n'ai jamais vu une telle débauche de pressions corporatives, jamais une telle débauche d'argent, d'articles de journaux payés par on ne sait qui, jamais tant d'efforts déployés par des banquiers et de déjeuners offerts au cours desquels on ne s'est pas privé de calomnier le ministre de l'économie. Calomnier semble, il est vrai, être devenu dans notre pays une nouvelle manière de dialoguer. Mais, pour ma part, je ne l'accepte pas ! »*

Le ministre assure avoir « *une certaine affection* » pour le Crédit mutuel et indique qu'il désire que celui-ci « *respecte les impératifs de la concurrence et de la décentralisation* ». Pour limiter la création monétaire, explique-t-il, il faut que la collecte du Crédit mutuel évolue selon la moyenne nationale. *« Mais il ne s'agit pas pour autant de limiter les services offerts par cet organisme. Bien au contraire, j'ai assuré ses dirigeants qu'ils pourraient compter sur 1 milliard au titre des programmes d'action prioritaire. Je tiendrai parole... »*

M. Monory explique enfin : *« Si le plafond des livrets des caisses d'épargne est relevé demain à 45 000 francs, je précise que ce sera y compris les intérêts capitalisés. »*

Prenant la parole avant le vote de trois *amendements identiques* tendant à supprimer l'article 5 et émanant des groupes socialiste et communiste, ainsi que de la commission des finances, M. CHINAUD (Paris), *président* du groupe U.D.F., déclare : *« Nous sommes inquiets de la façon dont évolue la politique de l'épargne et, en attendant que les portes s'ouvrent, nous nous abstiendrons sur cet article. »*

De son côté, M. Marette ajoute : *« Tout se passe comme si la machine de concertation, de dialogue, de compromis était bloquée. Espérons qu'elle se débloquera avant le 17 novembre. Sur l'article 5, nous voterons dans le même esprit que l'U.D.F... »*

Par 263 voix contre 1 sur 488 votants et 264 suffrages exprimés, l'article 5 est repoussé.

Le groupe communiste dépose ensuite un amendement prévoyant de revenir à une disposition précédemment adoptée et stipulant que le cumul du livret A des caisses d'épargne et du livret bleu du Crédit mutuel est permis. Cet amendement est repoussé après que M. Combrisson eut déclaré que son groupe demandait une seconde délibération et rectifiait son vote précédent (*le Monde* du 20 octobre).

M. ALPHANDERY (U.D.F., Maine-et-Loire) présente un amendement complétant l'exonération de l'imposition forfaitaire annuelle de 3 000 F des associations participant à l'animation de la vie sociale locale, par des dispositions *relatives au régime de* franchise et de décote de la T.V.A. payée par des sociétés à but non lucratif. Le gouvernement invoquant l'article 40 de la *Constitution* (irrecevabilité en raison d'une diminution des ressources publiques ou de l'aggravation d'une charge publique), l'amendement est déclaré irrecevable.

Deux amendements similaires de MM. FABIUS et ZELLER (app. U.D.F., *Bas-Rhin*), visant à favoriser la création d'emplois par un prélèvement d'impôt exceptionnel et provisoire sur les sociétés et les détenteurs de hauts revenus, sont repoussés. Sont également repoussés plusieurs amendements des groupes socialiste et communiste visant à limiter la déduction des rémunérations des *dirigeants de société* du bénéfice imposable ; à sanctionner l'imputation en dépenses de personnel ou de matériel, ou de frais généraux, des dépenses des dirigeants d'entreprise qui concerneraient les voyages d'agrément, l'entretien de résidences secondaires, etc. ; à supprimer la possibilité pour certaines entreprises d'imputer à leurs dépenses non imposables des frais de réunions ou de séminaires lointains et abusifs.

Sont notamment repoussés :

— Par 286 voix contre 198, un amendement de M. GOLDBERG (P.C., Allier) ayant pour objet de *supprimer tout seuil de population* pour l'institution d'une participation des employeurs au financement des transports en commun ;

— Un amendement de M. FABIUS portant ce seuil de 300.000 habitants fixé par la loi, abaissé par décret à 100.000 habitants, à 50.000 habitants ;

— Un amendement de M. FABIUS permettant aux associations *de bénéficier, comme* les *collectivités* locales, du remboursement de la T.V.A. sur leurs travaux d'équipement réalisés dans le cadre de leurs statuts ;

— Plusieurs amendements de MM. FABIUS et BARDOL (P.C., Pas-de-Calais) supprimant ou révisant le régime de l'amortissement dégressif ;

— *Par 286* voix contre *200*, un amendement de M. JANS (P.C., Hauts-de-Seine) augmentant de 10 % l'impôt sur le bénéfice des sociétés versé par les entreprises travaillant dans le secteur de l'armement et de la défense nationale, un montant égal aux sommes dégagées devant être affecté à la revalorisation des pensions des anciens combattants.

L'Assemblée se saisit ensuite de l'article 7 du projet qui prévoit de réduire les disparités d'imposition à la taxe sur la valeur ajoutée des terrains à bâtir, *en ramenant* de 70 à 30 % la réfaction appliquée au prix d'acquisition du terrain pour le calcul de la taxe, qui passerait ainsi de 5,28 % à 12,32 %. Le produit attendu de cette mesure est évalué à 900 millions.

M. FABIUS (P.S.) : une hausse du prix des terrains et du logement.

M. FABIUS déclare que cette disposition entraînera une hausse proportionnelle du prix d'acquisition des terrains qui se répercuterait automatiquement sur celui des logements. M. CANACOS *(P.C., Val-d'Oise) ajoute* que les Français seraient ainsi empêchés d'accéder à la propriété. M. D'ORNANO, ministre de l'environnement et du cadre *de vie, indique qu'il s'agit de* soutenir l'effort du gouvernement en faveur du logement neuf et de l'amélioration de l'habitat et de corriger une discrimination entre les *acheteurs*.

Après avoir repoussé deux amendements de suppression de l'article émanant des groupes socialiste et communiste, l'Assemblée *examine* un *amendement* du groupe socialiste défendu par M. FABIUS. Celui-ci indique que la réfaction de la base d'imposition aura pour effet d'augmenter d'environ 1,5 % le prix de revient d'une opération de construction bénéficiant d'un prêt aidé de l'Etat. Il propose donc de limiter la mesure aux ventes de terrains *qui ne bénéficient pas d'un tel* financement. Sinon, précise-t-il, *« ou bien il faudra augmenter les aides, ou bien les usagers devront supporter la différence »*. Repoussant cet amendement, l'Assemblée adopte, contre l'avis du gouvernement, un amendement de M. CHAUVET (R.P.R., Cantal) excluant de l'application de ces dispositions les opérations d'acquisition réalisées par les organismes d'H.L.M. agréés.

M. GANTIER (U.D.F., Paris) propose que le texte du gouvernement ne s'applique qu'aux terrains d'une valeur de 200 000 F, cette somme devant évoluer comme le SMIC horaire. M. DEHAINE (R.P.R., Oise) défend un amendement aux termes duquel la nouvelle réfaction ne s'appliquera que sur la somme dépassant la valeur du *terrain*, déterminée selon un prix au mètre carré fixé à quinze fois le SMIC horaire et appliqué aux 500 premiers mètres carrés *(cet amendement* institue un plafond moins élevé que dans l'amendement de M. Gantier). M. D'ORNANO assure que ces deux propositions équivalent aux amendements de suppression précédemment repoussés par l'Assemblée. Il déclare que le gouvernement doit avoir *les* moyens de poursuivre une politique sociale du logement.

La proposition de M. GANTIER est repoussée à une faible majorité, et l'Assemblée *adopte*, contre l'avis du gouvernement, et avec l'appui du groupe U.D.F., l'amendement de M. DEHAINE.

En séance de nuit, après avoir *repoussé plusieurs* amendements portant diverses mesures d'exonération de la T.V.A., l'Assemblée examine *l'article 8*, qui relève *le* barème des droits indirects sur l'alcool et actualise les droits sur les vins et bières. Ces dispositions *ont* pour objectif de renforcer les mesures de lutte contre l'alcoolisme. Les députés adoptent un amendement de M. FERON (R.P.R., Paris) supprimant la majoration des droits sur les *alcools pour les produits de par*fumerie et de toilette. Ils réservent ensuite l'examen d'amendements tendant à rétablir les privilèges des bouilleurs de cru.

Examinant les dispositions concernant les droits sur les bateaux de plaisance, sur les avions ou hélicoptères d'affaires et de tourisme, l'Assemblée adopte, *sur proposition de la com*mission des finances, un amendement stipulant que les aéronefs d'une puissance inférieure à 200 CV appartenant à des centres d'instruction et aux écoles de sports aériens relevant d'associations agréées par le ministère des transports sont exonérés de la taxe spéciale.

Elle décide d'autre part, par 296 voix contre 179, sur proposition de M. FREDERIC-DUPONT (app. R.P.R., Paris), que la taxe intérieure appliquée sur les produits pétroliers est supprimée sur les carburants utilisés par les conducteurs de taxis dans l'exercice de *leur* métier, dans la limite de 5 000 litres par an. Cette mesure sera gagée par une taxe sur le chiffre d'affaires des compagnies pétrolières exerçant leur activité en *France*.

La suite de la discussion est renvoyé à samedi. — L. Z.

● *M. Robert Bernard*, premier secrétaire de la fédération socialiste des Vosges, assure qu'« *il n'y a eu aucune rencontre entre MM. Pierre Mauroy et Christian Poncelet* » (*le Monde* du 16 octobre). Il ajoute : « *Il est absurde d'accuser les socialistes vosgiens et M. Christian Pierret* [député socialiste] *d'accepter le « consensus » proposé par Giscard quand on sait le soutien apporté par* [M. Pierret] *aux travailleurs en lutte : Boussac, Coplac, C.N.D., P.T.T., etc.* » Après avoir jugé « *sans aucun fondement* » les attaques du P.C., il note que les allégations *selon lesquelles on* parle, à propos du P.S., de « consensus » « *tantôt avec les gsicardiens* », « *tantôt avec le R.P.R.* », « *ne manquent pas de piquant quand on connaît les contradictions de la majorité actuelle* ».

LE CHEF DE L'ÉTAT DEVANT LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Le président de la République et Mme Valéry Giscard d'Estaing ont assisté vendredi 19 octobre, au palais du *Luxembourg*, à la réception offerte par M. Paul d'Ornano et par les cinq autres sénateurs représentant les Français établis hors de France, à *l'occasion de* la *trente-troisième* session du Conseil supérieur des Français de l'étranger.

Le président du Sénat, M. Alain Poher, le ministre des affaires étrangères, ainsi que de nombreux membres du gouvernement étaient présents. Dans une brève allocution, le *chef de l'Etat* s'est déclaré convaincu de la capacité de la France de faire face à « *la période d'ajustement historique* » à laquelle elle se trouve affrontée.

L'état de santé de M. Barre s'améliore

M. Giscard d'Estaing a rendu visite vendredi 19 octobre au début de l'après-midi à M. Raymond Barre, hospitalisé au Val-de-Grâce. Un communiqué publié par la présidence de la République indique que M. Giscard d'Estaing a remercié M. Barre *« pour l'effort exceptionnel de travail et de courage qu'il a déployé au cours des derniers mois et lui a exprimé ses vœux pour une reprise rapide de ses activités »*. Le président de la République a tenu à prendre des nouvelles de la santé de Mme de Gaulle, également hospitalisée au Val-de-Grâce.

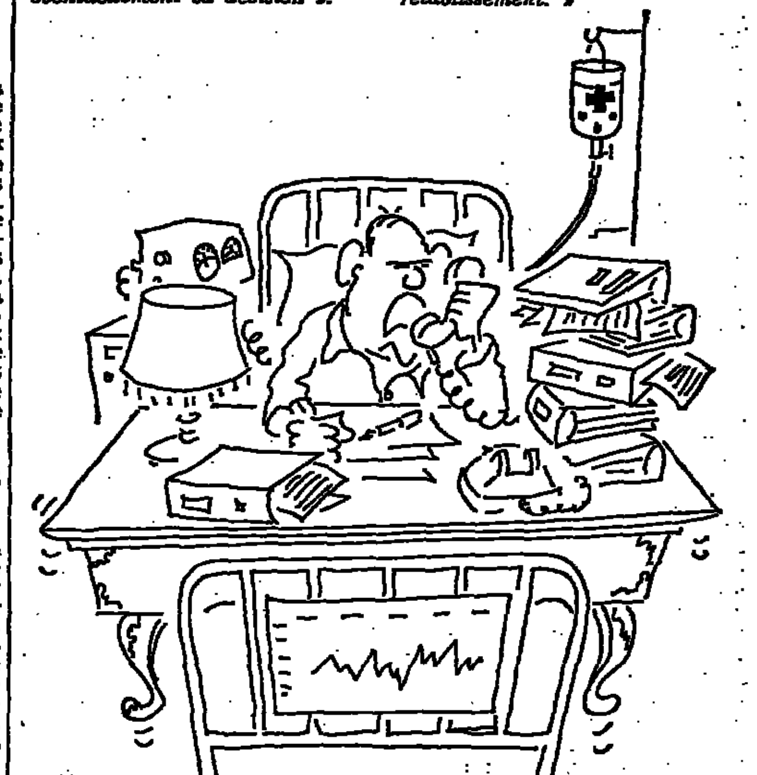
Au cours de la journée, M. Barre s'est entretenu avec son directeur de cabinet, M. Philippe Mestre, *« des dossiers les plus urgents nécessitant son information et éventuellement sa décision »*.

En fin d'après-midi, le bulletin de santé suivant a été publié par le médecin-chef de l'hôpital, le général Thomas :

« Vingt-quatre heures d'observation en milieu hospitalier permettent d'apporter des précisions rassurantes concernant l'état de santé de M. le premier ministre.

» Les perturbations biologiques décelées au cours des premiers examens s'amendent rapidement sous l'effet du traitement, qui stabilise également la fugace poussée hypertensive.

» Une reprise d'activité constituerait cependant une imprudence, et le premier ministre a accepté de se soumettre, au cours de la semaine prochaine, aux différents tests qui confirmeront, nous l'espérons, son complet rétablissement. »



(Dessin de KONK.)

AU CONSEIL D'ÉTAT

Les conclusions du commissaire du gouvernement relatives aux élections européennes sont favorables au P.S.

Réunie vendredi après-midi 19 octobre, l'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat a examiné les vingt-six requêtes relatives à l'élection à l'Assemblée des Communautés européennes, notamment celles qui contestaient l'octroi à la liste conduite par Mme Simone Veil d'un siège précédemment attribué à la liste du P.S. La décision, prise après un délibéré d'une heure et demie, ne devrait être rendue publique que lundi 22 octobre.

En demandant au Conseil d'Etat de revenir sur les résultats des élections européennes, le commissaire du gouvernement, M. Michel Morisot, a estimé que, si la *commission* nationale de recensement des votes avait le droit de rectifier les résultats donnés par le ministère de l'intérieur, elle avait eu tort de valider les circulaires portant le titre de la liste et les noms de ses quatre-vingt-un membres. La décision de la commission, prise le 20 juin, avait *ainsi déclaré valables 108 309* votes émis au moyen de circulaires et qui avaient été d'abord tenus pour nuls. De la sorte, la liste de Mme Laguiller obtenait 910 voix *supplémentaires*, celle de Mme Fernex 3 820, celle de M. Malaud 7 728, celle de M. Tixier-Vignancour 183 et celle de Mme Veil 78 958. Pour cette dernière, *cette augmentation de suffrages* lui valait l'obtention d'un siège supplémentaire (détenu depuis *lors* par M. Olivier d'Ormesson) au détriment de la liste socialiste. M. *Mitterrand s'était* démis de son mandat pour protester contre cette « *malhonnêteté* » et pour permettre au titulaire de ce siège perdu, Mme Yvette Fuillet, de rester en fonctions.

Après avoir évoqué « *les divergences de jurisprudence entre le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel* » en matière électorale, M. Morisot a estimé que la commission aurait dû ou bien rejeter toutes les circulaires, *ou bien les accepter toutes* : « *La solution retenue*, a-t-il dit, *ne se réclame ni de l'intention des électeurs (en ce cas, elle aurait validé toutes les professions de foi) ni du respect du décret relatif à l'élection (en ce cas, elle n'en aurait validé aucune).* »

A propos des autres requêtes, qui portaient sur la validité elle-même des élections ou sur le déroulement et le dépouillement du scrutin, M. Morisot avait de*mandé auparavant qu'elles soient* rejetées, notamment celle déposée par M. Jean-Edern Hallier, dont l'intervention télévisée dans le cadre de la campagne officielle avait été précédée d'un commentaire, M. Morisot, relevant que les propos de M. Hallier n'avaient pas été censurés, a estimé que la commission, devant des déclarations d'une « *violence inhabituelle* », avait eu raison d'avertir les téléspectateurs... quitte à les *inciter à écouter le chef de file* de la liste Régions-Europe.

ANNE CHAUSSEBOURG.

● *A Aix-en-Provence*, le Mouvement des rapatriés Recours apporte son soutien à la liste de la majorité conduite par M. Joissains (U.D.F.) pour les élections municipales dont le premier tour est fixé au 21 octobre (*le Monde* du 20 octobre).

Le P.C.F. : nous ne sommes pas propriétaires du marxisme

Le parti communiste réunit pour la première fois, samedi 20 et dimanche 21 octobre, à Bagneux (Hauts-de-Seine), son conseil *national. Cette instance, créée* par le vingt-troisième congrès, au mois de mai dernier, est composée du comité central, des secrétaires fédéraux, des parlementaires, des élus européens et des secrétaires des sections des grandes entreprises. Le conseil national devait examiner, sur le rapport de M. Jean Colpin, membre du secrétariat, l'activité du P.C.F. dans les entreprises.

D'autre part, Mme Francette Lazard, membre du bureau politique, a présenté, vendredi, les grandes lignes de la fusion du Centre d'études et de recherches marxistes (CERM) et de l'Institut Maurice-Thorez en un Institut de recherches marxistes (IRM).

Au cours d'une réception à laquelle assistaient notamment M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat, et des intellectuels, comme MM. Jean Elleinstein, directeur adjoint du CERM, Jean-Pierre Lefebvre et Guy Bois, Mme Lazard a déclaré que le parti communiste doit « *œuvrer (...) à un nouvel essor du marxisme en France* », tout en agissant « *pour le progrès général de la recherche scientifique, du savoir et de la culture* ». Mme Lazard a ajouté : « *Nous affirmons, à cet égard, la nécessité historique et nationale de lutter pour un nouvel essor de la connaissance humaine.* »

Une « soirée publique » sera organisée à ce sujet, le 27 novembre, à Paris, avec la participation de M. Marchais.

Mme Lazard a déclaré en *outre : « Tous ceux qui entendent aborder en marxistes les grandes questions de notre temps peuvent compter sur notre appui (...), quelles que soient les différences de point de vue qui peuvent nous opposer.*

» Dans la perspective pluraliste du socialisme que nous voulons pour notre pays, le marxisme ne saurait être une doctrine d'Etat. Et, comme parti, nous n'en sommes ni les propriétaires attitrés ni les conservateurs vigilants. (...) Nous n'entendons ni déduire a priori *notre politique d'une théorie officielle, et figée, ni demander à la théorie de cautionner ou de justifier* a posteriori *notre politique.* »

Mme Lazard a indiqué que « *tous ceux et toutes celles qui souhaitent contribuer ultérieurement au développement des travaux de recherches de l'Institut de recherches marxistes* » sont invités à une « *rencontre nationale* », les 1er et 2 décembre, à Paris. Mme Lazard a indiqué également que le nouvel institut envisage d'organiser, au printemps de 1980, un colloque sur « La voie démocratique et révolutionnaire de l'autogestion ».

L'I.R.M. sera dirigé par Mme Lazard, assistée de MM. Lucien Sève, directeur des Editions sociales, et Jacques Chambaz, ancien responsable des intellectuels au bureau politique, qu'il avait quitté en mai dernier. Mme Lazard a précisé que « *tous les chercheurs exerçant actuellement des responsabilités dans nos divers centres de recherches existants seront directement associés à la préparation de notre rencontre nationale et auront leur place dans les structures plus larges et plus diversifiées du nouvel institut* ».

Le Monde

société

LA MORT ACCIDENTELLE D'UN ÉCOLIER DANS UNE COUR DE RÉCRÉATION A PARIS

Quand la vie des gosses est en jeu...

Après l'accident qui a coûté la vie à un écolier de neuf ans, dans la cour de récréation de l'école de la rue Vigée-Lebrun, à Paris (15e) (« le Monde » du 20 octobre), les parents d'élèves ont décidé, au cours d'une assemblée générale le 19 octobre, de ne plus envoyer leurs enfants en classe tant que les travaux en chantier dans la cour ne seront pas terminés.

Depuis le 7 septembre, en effet, des travaux sont en cours pour relier l'école au réseau de chauffage urbain, en remplacement de l'ancienne chaudière à charbon. C'est en jouant avec ses camarades après le repas de midi que le petit Laurent Chevalier *a été tué par* la chute du bras de levage d'un treuil placé sur la plate-forme d'un camion. Le chantier, ouvert dans la cour de récréation, était entouré d'une palissade trop proche des engins en manœuvre.

Faute de pouvoir se réunir dans l'école, les parents se sont d'abord *rassemblés dans l'immeuble d'en* face où — terrible ironie — le « centre de protection infantile » de l'Assistance publique a prêté une garderie en sous-sol. Les mères de famille, très nombreuses, s'écrasent dans le petit local pour entendre les porte-parole, et notamment M. Jacques Mongault, *président de l'association* des parents d'élèves Vigée-Lebrun.

Encore tout émues par le drame, les mères commentent, s'interpellent et n'écoutent guère les responsables qui s'égosillent. *« Il n'y a pas qu'ici,* dit l'une d'elles, *dans une maternelle de banlieue que je connais, les gosses jouent près d'une bétonnière sans aucune protection. C'est vraiment scandaleux. »*

Dans une lettre ouverte affichée à l'extérieur de l'école, parents et enseignants dénoncent les « manœuvres » — des articles de presse — visant à « salir » les femmes qui sont obligées de travailler (c'était le cas de la mère du petit Laurent). *« Il est inadmissible de profiter de pareilles circonstances pour mettre en cause la situation familiale et le comportement d'un enfant qui n'a eu que le tort de jouer dans la cour de récréation comme les autres. »*

Bien sûr, il y a aussi la récupération « *pour la bonne cause* ». Le représentant des parents d'élèves *Cornec, de l'école* Olivier-de-Serres voisine, monte sur une chaise et s'efforce de *démontrer que le véritable responsable est « le budget d'austérité »* qui fait entreprendre les travaux au dernier moment et limite au maximum les effectifs des personnels. Mme Françoise Durand, conseiller de Paris, chargée des questions d'enseignement *pour le* groupe communiste, rend compte de *son intervention le jour même devant* la commission enseignement de la mairie de Paris.

Dans le préau de l'école — après négociations, les parents ont retraversé la rue — on s'impatiente : *« On ne cherche pas le responsable, on cherche un remède. »* Les parents tombent d'accord pour *« fermer l'école »*, c'est-à-dire, en fait, ne plus envoyer leurs enfants en classe *« tant que les travaux de surface ne seront pas achevés »*. Une délégation ira à la mairie du quinzième arrondissement et une autre à la préfecture pour réclamer l'accélération des travaux. *« Dans les entreprises, on travaille la nuit ou le dimanche quand c'est nécessaire,* explique M. Mongault. *Pourquoi pas ici, lorsque la vie des gosses est en jeu ? »*

ROGER CANS.

SIX ANS APRÈS LA CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE

L'éducation sexuelle provoque toujours le même malaise chez les professeurs

« Après la circulaire de 1973 du ministre de l'éducation qui prétendait instituer « une information sexuelle » des élèves, il y a eu une importante demande de formation de la part des enseignants. Les professeurs, de biologie et même d'enseignement général, se sont souvent trouvés démunis et incapables de répondre aux questions formulées ou non par les élèves. » Cette intervention d'une adhérente du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES) a apporté un peu d'animation au débat sur l'*« éducation et l'information sexuelles à l'école »* organisé le mardi 16 octobre par l'Association presse information jeunesse (APIJ).

Les déclarations précédentes, que ce soit celle du recteur Gauthier parlant de *« la révolution apportée par les nouveaux manuels de quatrième »* ou celle de Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, vantant *« les progrès réalisés dans le domaine de l'information »*, étaient restés très générales. Les quelques enseignants qui assistaient au débat souhaitaient que le représentant du ministre de l'éducation soit plus *précis sur les moyens* et *le temps* mis à leur disposition pour se perfectionner.

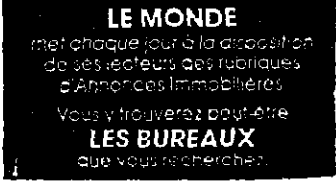
« Même des agrégés de biologie connaissent assez mal le cycle féminin » devait constater un membre du Conseil supérieur de l'information sexuelle avant de déclarer que les structures n'existent pas dans les universités pour *« apprendre aux étudiants la sexualité humaine »*.

Les enseignants, a répondu le recteur Gauthier, peuvent bien consacrer au-delà de leur service hebdomadaire une heure ou deux pour rencontrer les élèves, participer avec eux aux activités des foyers socio-éducatifs ou à des « clubs santé », quitte *« à passer un peu moins de temps à la correction des devoirs. »*

Mais cela n'est pas suffisant pour comprendre et décoder le langage des jeunes et *« vaincre leurs réticences et leurs tabous »* a souligné une enseignante de lycée d'enseignement professionnel. Alors mal préparés, *« mal à l'aise face à leur propre sexualité »* et craignant de s'exposer à des sanctions administratives, de nombreux enseignants fuient les *demandes des élèves.*

« A chacune de nos questions les professeurs nous répondaient : on verra cela après le programme », explique une ancienne élève de troisième. *« Finalement nous avons obtenu les renseignements que nous cherchions au planning familial ».*

« Cela va changer », affirme le recteur Gauthier ; *« les choses doivent aller progressivement »*, ajoute Mme Pelletier. — S. B.



Une information judiciaire est ouverte à propos de la gestion du casino de Trouville

De notre correspondant

Trouville. — Un juge d'instruction de Lisieux a ouvert, jeudi 18 octobre, une information contre X pour abus *de biens sociaux et* complicité d'abus de biens sociaux visant la gestion du casino de Trouville.

Toutes les grâces semblaient s'être penchées sur le berceau de *cette princesse japonaise, riche* des yens de sa famille propriétaire de SEIBU, un groupe financier japonais et Trouville avait été séduit. La princesse Tsutsumi *allait redonner une nouvelle* jeunesse à un casino qui manquait de lustre. Trois ans plus tard, le rêve tourne au cauchemar. Les employés ne sont pas payés. Il *faut gratter les fonds* de tiroir pour régler la part de l'État sur les bénéfices des jeux, deux des principaux responsables du casino sont entendus par la police et une *information* judiciaire est ouverte.

Les sacrifices de la ville

C'est en 1974 que M. Médard de Herse, le maire (modéré favorable à la majorité) avait souhaité, pour le casino municipal, une équipe plus dynamique, pour un casino qui faisait pâle figure devant ceux de Deauville. Il rencontra alors la princesse Tsutsumi.

La princesse n'apporte guère de garanties bancaires mais, enfin, derrière elle il y a sa famille, du moins le croit-on. Aussi la *ville propriétaire,* accepte-t-elle quelques sacrifices : sa part sur le produit des jeux sera réduite de 14 à 10 %, un nouveau départ du casino ne pourra qu'avoir d'heureuses retombées sur l'économie locale. Elle accorde aussi sa garantie à un emprunt de 6,5 millions de francs. Seulement, la princesse a *quelque mal à fournir* sa partie de capital. Les réfections indispensables se font attendre. La piscine ? On n'en parle plus. L'hôtel ? Les droits de construc*tion ont dû être vendus à une* autre société. Grâce à l'argent ainsi récupéré, à l'emprunt et à un apport personnel de Mme Tsutsumi, plus de 11,5 millions de travaux pourront toutefois être effectués.

*Aujourd'hui, le casino de Trou*ville brille de tous ses feux comme un sou neuf. Résultat : de 1975 à 1978 le produit des jeux a presque doublé pour atteindre *9,5 millions de francs*, mais la trésorerie a du mal à suivre. Il semble bien que Mme Tsutsumi n'ait pas toujours clairement séparé les pourboires qui servent *à payer les employés,* de la caisse de l'établissement. L'an dernier déjà l'alerte avait été chaude : le personnel n'a pas été payé, des fournisseurs non plus, un peu plus de 4 *millions de francs vont* de Trouville à Port-Barcarès pour tenter de sauver un autre casino de la princesse, le Lydia. Sans succès. Ils reviennent à temps, mais l'incident prouve que sa fa*mille ne suit plus Mme Tsutsumi.* Quelques échéances du printemps 1979 sont aussi difficiles à passer. Les banques ne suivent plus, la gestion de l'établissement paraît *par trop laxiste.*

La saison balnéaire passée, tout paraît s'écrouler. *Elle n'a* pas été trop mauvaise, mais le produit des jeux n'est encore que de 8 millions de francs, donc en légère baisse. Le trésorier payeur, lassé *de ne pas toucher la* part revenant à l'État (aux environs de 1,5 *million* de francs), bloque les comptes en banque. Employés et fournisseurs, inquiets, atten*dent leur dû. Au total, le passif* serait de 2,65 millions. Finalement, en ramassant tous les chèques des clients, il ne manquerait plus que 100 000 F pour le percepteur. *Les employés obtiennent* que, dès octobre, leurs pourboires servent à les payer au lieu d'alimenter la caisse du casino. Mais la princesse Tsutsumi a beau dire : *« J'ai repris seule un établissement en ruine ; il est normal que, au bout de trois ans, nous soyons encore déficitaires »*, les élus de gauche (quatre P.S. et *un P.C.) au conseil municipal* accusent le maire d' *« imprévoyance »*, et refusent que la ville apporte sa caution à un nouveau prêt de 1,65 million.

Chèques interdits

La police des jeux, elle aussi, *entend bien assainir la situation.* Son patron, le contrôleur général Roger Saunier, dépêche sur place le commissaire Bernard Orengo et quatre inspecteurs. Ils savent *qu'à Trouville des chèques émanant* de sociétés sont remis indirectement au casino. C'est formellement interdit par une loi de 1966, et assimilé à une compli*cité de détournement de biens* sociaux.

Le chef comptable du casino de Trouville, M. Guy Dolbeau, *et le directeur responsable des* jeux, M. Fernand Montmain, sont restés l'un et l'autre quarante-huit heures en garde à vue. La police est persuadée qu'ils ser*vaient d'intermédiaires pour ces* chèques interdits. Plus grave : ils auraient accepté, en connaissance de cause, des chèques falsifiés provenant de deux sociétés *parisiennes*. Les plus hauts responsables de l'établissement auraient-ils ignoré un tel trafic ?

L'information judiciaire permettra peut-être d'éclairer cette *question, mais d'ores et déjà,* l'avenir du casino, au moins sous la responsabilité de l'équipe actuelle, paraît compromis, même si, jeudi soir, il continuait, avec l'accord de la police des jeux — à accueillir les clients.

THIERRY BRÉHIER.

A Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

Un collégien de douze ans tue un camarade au cours d'une bagarre

Au cours d'une bagarre qui a eu lieu vendredi 19 octobre peu après midi, un collégien âgé de douze ans a tué d'un coup de couteau un de ses camarades âgé de quinze ans. Le collège Jean-Moulin d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), où a eu lieu ce drame, a *été* fermé vendredi après-midi, mais, ce samedi matin 20 octobre, il avait rouvert ses portes.

L'émotion était encore très vive, samedi matin, au collège Jean-Moulin. Quelques parents d'élèves seulement étaient présents, mais de nombreux élèves discutaient entre eux de la bagarre de la veille. Tous étaient d'accord pour affirmer qu'il ne s'agissait pas d'un meurtre, mais d'un accident.

A 12 h. 10, vendredi, avant la montée au réfectoire, une bagarre avait opposé le jeune Pierre P..., âgé de douze ans, élève de sixième, à un garçon plus âgé, Simislav C..., quinze ans, de nationalité yougoslave, élève d'une classe de sixième d'initiation à la langue française. Au cours de la dispute, Pierre P..., aurait sorti un couteau de poche au moment où le jeune Yougoslave s'avançait vers lui. Touché au plexus solaire, l'adolescent est décédé à l'hôpital une heure plus tard.

Un jeune garçon, témoin du drame, raconte : *« Cela faisait quelques jours qu'ils se cherchaient, ces deux là. Ils s'étaient disputés, il y a trois jours, à la suite d'une partie de ballon. Cette fois, Simislav n'a pas eu le temps de réagir Pierre a sorti un couteau et a provoqué Simislav : « Viens si tu oses. »*

Selon certains élèves, Pierre P., que certains décrivent comme un *« bagarreur »*, aurait frappé son camarade une seule fois. Le jeune garçon, pour sa part, aurait déclaré aux policiers : *« Je ne l'ai pas frappé, il est venu se jeter sur mon couteau. »* Ensuite, Pierre P., affolé, s'est débarrassé de son couteau en le lançant sur un toit et s'est réfugié dans un coin de l'établissement où des surveillants l'ont retrouvé.

La victime était élève au collège Jean-Moulin depuis la rentrée. L'établissement, qui fonctionne depuis 1975, accueille sept cent cinquante élèves. Selon la directrice, Mlle Renée Garreau, il n'y a pas, habituellement, *« de problèmes particuliers, de discipline ou de violence »* et il n'y a *« pas de bande, ni à l'intérieur ni à l'extérieur du collège »*. La proportion d'élèves étrangers, précise la directrice, est plus faible que dans d'autres établissements du secteur.

Une réaction de la FEN

La section de la Seine-Saint-Denis de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) a réagi en déclarant notamment : *« Ce drame est malheureusement la révélation d'un climat de tension, d'insécurité et de violence qui s'instaure progressivement dans les établissements scolaires et qui trouve son origine à la fois dans les conditions de vie de plus en plus difficiles imposées aux familles et leurs répercussions sur les enfants, dans le manque de perspectives offertes à la jeunesse et dans le désarroi qu'il suscite et enfin dans la dégradation du système éducatif. »*

LES SUITES JUDICIAIRES DU PRINTEMPS « AUTONOME »

Revirement total, vendredi 19 octobre, à l'audience de la 10e chambre correctionnelle de Paris, de Mlle Pascale Goetschy, vingt-deux ans, et de son ami, M. Olivier Jeannin, vingt-trois ans, qui avaient nié jusqu'alors leur participation à une série de *méfaits commis* par un groupe de jeunes gens dans la soirée du 10 mai et la nuit suivante, et spécialement à l'attaque d'une agence pour l'emploi du XVe ar*rondissement devant laquelle* furent jetés des cocktails Molotov, *(le Monde* du 13 septembre). Ils se sont alignés devant le tribunal sur l'attitude de M. Alain Deshayes, *vingt-deux ans — remis* en liberté — qui avait reconnu depuis le début avoir participé, en qualité d'observateur, à cette équipée organisée le jour où comparaissaient en appel certains des condamnés du 23 mars.

Pascale et Olivier, après avoir échangé une abondante correspondance — ils sont détenus depuis le 11 mai — avaient décidé de reconnaître les faits à l'audience.

« J'ai compris, déclara la jeune fille, *que ces actions désespérées ne changent rien à la société. »*

« Au moment où j'ai lancé le cocktail Molotov, a précisé son ami, *j'ai reculé devant le danger que je pouvais faire courir. Au lieu de le jeter à l'intérieur de l'immeuble, je l'ai jeté sur le trottoir où il n'a fait aucun dégât. »*

Dans son réquisitoire, M. Sylvain Amarger, premier substitut, a souligné que l'affaire aurait été jugée depuis longtemps si les inculpés avaient avoué plus tôt. Finalement, Pascale et Olivier ont été condamnés à deux ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, leur co-prévenu à deux ans d'emprisonnement, dont vingt et un mois avec sursis, et à trois ans de mise à l'épreuve.

Le M.R.G. et les radicaux italiens protestent contre l'arrestation de M. Jean Fabre

M. Jean Fabre, citoyen français et insoumis (1), secrétaire général du parti radical italien, a été incarcéré à Fresnes après son arrestation à Orly, jeudi *18 octobre* (« le *Monde* » du 20 octobre). Cette arrestation a provoqué une vive réaction du Mouvement des radicaux de gauche, dont les dirigeants avaient rencontré, mercredi et jeudi, à Paris, une délégation du parti italien. A Rome, en revanche, on enregistre peu de réactions.

Après l'arrestation de M. Fabre, ses amis politiques ont réuni vendredi 19 octobre une conférence de presse à Paris, au siège *du Mouvement* des radicaux de gauche.

Remerciant les radicaux français pour leur hospitalité, Mme Maria-Antonietta Macchiocchi et et M. Marco Pannella, *députés* italiens et parlementaires européens, ainsi que M. Giovanni Negri, secrétaire national des radicaux italiens, ont indiqué que le congrès de leur mouvement, prévu pour débuter le 31 octobre, aurait lieu. Ils ont demandé la libération de leur secrétaire général. Au passage, ils ont rappelé qu'ils luttaient, d'un commun accord avec le M.R.G., pour la dissolution des tribunaux permanents des forces armées (T.P.F.A.), ainsi que de toute *juridiction ne relevant* pas du droit commun.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du M.R.G. et élu à l'Assemblée européenne, a qualifié de *« très grave »* l'arrestation de M. Fabre eu égard au motif, à la représentativité du parti radical italien et au moment : l'élaboration d'une plateforme commune aux deux mouvements. Après avoir évoqué les inculpations de plusieurs dirigeants socialistes, consécutives à une émission de Radio-Riposte, et l'extradition de M. *Francesco* Piperno, M. Schwartzenberg a déclaré : *« Nous avons désormais l'impression que le diamant noir de la répression brille de ses mille feux. »*

Le parti radical italien et le M.R.G. ont décidé de porter, lundi 22 octobre, l'affaire de *l'arrestation de M. Fabre* devant l'Assemblée européenne de Strasbourg.

(1) M. Fabre avait été condamné, par défaut, à quatre mois de prison par le tribunal permanent des forces *armées de Paris, en février 1977.* On doit distinguer l'insoumission, qui consiste à ne pas répondre à la *convocation* du *ministère de la* défense pour faire son service national, et le refus d'obéissance, qui consiste à refuser de revêtir l'uniforme militaire une fois intégré dans une caserne.

Un parti non violent, socialiste, laïc et libertaire

De notre correspondant

Rome. — Les radicaux ont trop souvent heurté les autres partis italiens pour que ceux-ci volent au secours de M. Jean Fabre. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'un secrétaire général de ce parti est arrêté : en 1972, M. Cicciomessera se fit passer les menottes pour objection de conscience et, en 1975, M. Spadaccia subit un sort identique à propos d'une clinique pour avortements. M. Fabre lui-même venait d'être mis en liberté provisoire par le parquet de Rome après avoir passé quelques jours en prison pour incitation à la drogue *(le Monde* daté 7-8 octobre). Les seuls à s'émouvoir vraiment de son arrestation sont donc les radicaux ainsi que des membres de l'extrême gauche. La quasi-totalité des autres partis se contente d'enregistrer le fait sans le commenter.

Malgré ses 3,4 % de suffrages et ses dix-huit députés, le P.R. reste un mouvement à part. Il n'a pas grand-chose de commun avec son homonyme français. Non-violent, *« socialiste, laïc et libertaire »*, sachant faire parler de lui tout en se posant en victime des mass media, ce parti très prisé par les *jeunes a inauguré en* Italie une nouvelle manière de faire de la politique. *« Les moyens justifient la fin »*, nous déclarait M. Fabre, avant les dernières élections législatives, *précisant que sa formation* n'avait *« aucun programme électoral »* mais qu'elle continuerait à se battre en faveur des *« droits civils »* par ses moyens habituels : grèves *de la* faim, marches, occupations, actes de désobéissance civile, et référendums.

Le P.R. refuse d'être un parti italien : c'est *« un mouvement international »*. Mais il réclame pour son secrétaire général, de *nationalité française* — un cas sans précédent — le même statut que les autres chefs de parti. Ainsi avait-il exigé sans succès que M. Fabre participe aux consultations du président de la République avant la formation du gouvernement. — R. S.

● *M. Edgar Morin,* écrivain et sociologue nous écrit : « Lorsque le cas est aussi incertain et les charges aussi peu consistantes que dans l'affaire Piperno, le *droit d'asile et d'hospitalité* est sacré, et l'extradition de Piperno apporte une grave faille dans la conception française du libéralisme. »

DEUX QUESTIONS ÉCRITES DE M. FORNI (P.S.)

M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire de Belfort, a posé deux questions écrites, l'une au garde des sceaux, l'autre au ministère de l'intérieur, concernant les conditions dans lesquelles M. Francesco Piperno, professeur de physique italien, a été *extradé et* M. *Jean Fabre, secrétaire* général du parti radical italien citoyen français, arrêté le 18 octobre à l'aérodrome d'Orly. Pour M. Piperno, M. Forni parle d'extradition *« précipitée »* ; il rappelle que M. Fabre participe *« activement et pacifiquement à la vie politique de la République italienne »*.

POLICE

Au congrès des commissaires

« LA POLICE A LE SOUTIEN DU GOUVERNEMENT », déclare M. Christian Bonnet

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a participé vendredi 19 octobre à la séance de clôture du sixième congrès du Syndicat des commissaires de police réuni à Biarritz *(le Monde* des 18 et 20 octobre). Il a souligné leur rôle *« face à une délinquance en évolution constante »*. Le ministre a insisté sur la formation des policiers et sur les moyens à mettre à leur disposition. Le coût de ces moyens sera inscrit dans un plan de quatre ans que M. Bonnet devrait présenter au Parlement à l'occasion de la discussion du budget de son ministère.

Le ministre a affirmé d'autre part que la police avait aussi besoin du soutien du gouvernement pour l'exécution de toutes ses missions : *« Ce soutien, le gouvernement, comme d'ailleurs l'immense majorité de la population, vous l'apporte et même, en ce qui concerne le soutien du gouvernement, par la mise au point éventuelle de dispositions juridiques nouvelles si elles s'avèrent indispensables. »*

» C'est donc sans complexe que vous devez, dans le cadre des lois et règlements en vigueur, assurer la totalité des missions de la police, a poursuivi M. Bonnet. *Comme l'écrivait Pascal, « La » justice sans la force est impuissante ». (...) Il est de bon ton dans certains milieux de mettre en cause le moindre acte de contrainte de la police. Que ceux-là prennent garde à ce que serait une société où la police n'exercerait plus la contrainte. La rue serait aux mains des plus forts, les faibles ne seraient plus protégés, la loi ne serait plus respectée. »* Toutefois, le ministre n'a pas dissimulé sa volonté d'écarter de la police les hommes qui se *montrent* indignes d'y servir.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait attribuer, dans le compte rendu du congrès des commissaires de police *(le Monde du 18 octobre)* au commissaire Naud une citation sur les véhicules des chefs de service qui n'était pas de lui. M. Naud, en revanche, avait fait une intervention sur la question des frais professionnels.

RELIGION

A STRASBOURG

La Vie montante tire les conséquences de son essor

De notre correspondant

Strasbourg. — Réunis récemment à Strasbourg pour « chercher dans l'amitié à approfondir leur foi et à prendre conscience de leur vocation particulière dans l'Eglise et le monde d'aujourd'hui », les responsables des comités régionaux ou diocésains de la Vie montante se sont surtout penchés sur les orientations spirituelles et apostoliques de ce mouvement chrétien pour le troisième âge qui regroupe des « aînés » de l'Eglise.

Les congressistes se sont attachés à montrer avant tout l'étendue des différences qui existent entre la vie de grands-parents et de retraités d'aujourd'hui avec celle des « aïeux » presque légendaires du début du siècle. « *Les structures familiales ont changé, les vieux n'ont plus la même place* ». Reste à trouver cette place. « *Une évolution vers l'intégration dans la société actuelle doit être possible* », ont estimé les congressistes.

Mouvement spirituel, apostolique, d'amitié, qui rassemble les catholiques du troisième et du quatrième âge (on appelle ainsi les personnes dépendantes pour cause de maladie, notamment) de toute origine et de tout milieu social, la Vie montante rappelait par la voix de Mgr Coffy, archevêque d'Albi, que « *tous sont appelés pour être envoyés, envoyés vers tous, pour faire des disciples du Christ par leur témoignage* ». En fait il n'est pas possible de déterminer une forme de mission. C'est donc à une profonde prise de conscience qui doit développer l'élan missionnaire, le mouvement de l'apostolat et la proclamation de l'Evangile que les participants au congrès de Strasbourg ont été appelés. Mgr Coffy a aussi invité les membres du congrès à se pencher avec une *attention renouvelée* sur le sens chrétien de l'âge qui est le leur.

La Vie montante, « *qui n'est pas un club ni une organisation de secours ou de voyage, mais un rassemblement de chrétiens qui réfléchit à ses tâches avant de vivre l'Evangile ensemble* » a demandé à ses membres de rester « *productifs dans leur mission de chrétiens* », et les a incités à se défendre contre la brusque cassure de la vie active à la vie de retraité. Cette masse d'aînés, a-t-il aussi souligné, est l'objet de convoitise car elle constitue *masse* de consommateurs.

Favorisée à ses origines par un rapide développement à l'époque où les *personnes âgées ne bénéficiaient* pas encore d'une attention sociale systématique, la Vie montante se voit aujourd'hui confrontée à un avenir beaucoup plus vaste. Car, si le mouvement touche à l'heure actuelle 500 000 interlocuteurs, s'il compte près de 200 000 abonnés à son journal, s'il est constitué de 10 000 équipes de *base en France*, équipes de paroisses ou de quartiers, c'est qu'il répond à une aspiration profonde.

JEAN-CLAUDE PHILIP.

● *Mgr Marcel Lefebvre a ajourné une cérémonie d'ordination de nouveaux diacres* prévue le dernier dimanche d'octobre à Ecône. Le prélat aurait informé le Saint-Siège de sa décision au cours de la visite effectuée au Vatican au début de la semaine, soulignant également qu'il s'agissait d'un geste de « *détente* » à l'égard de Jean-Paul II, qui lui avait demandé de manifester son obédience.

Les religieux connaissent des difficultés de recrutement

L'assemblée générale du Comité permanent des religieux qui vient d'avoir lieu à Paris a réuni les supérieurs majeurs, les abbés des monastères, les supérieurs provinciaux et *quelques invités* (cent quatre-vingt-dix personnes au total) pour une réflexion sur les dimensions de la vie religieuse et la nécessité d'une présence au sein du monde.

On compte sur le territoire national *quelque 15 500 religieux*. A ce chiffre, il faut ajouter 5 300 missionnaires vivant à l'extérieur et 950 religieux étrangers résidant en France. Sur ce total de 21 750, 13 150 seulement sont des prêtres.

Dans la pastorale des diocèses, les religieux sont nombreux, mais vivent parfois en retrait. Des facteurs d'origine historique contribuent à cette marginalisation, mais aussi le caractère hétérogène des congrégations religieuses et l'extrême variété des fonctions exercées. Certains religieux sont cloîtrés, d'autres missionnaires, enseignants hospitaliers, théologiens, exégètes, d'autres encore assument des tâches paroissiales. La « palette » est immense et donne aux religieux une sorte d'omniprésence diffuse. Ils jouissent d'une certaine autonomie par rapport à l'autorité diocésaine, ce qui demande parfois des ajustements délicats. Le prêtre séculier ne dépend que de son évêque, le religieux dépend aussi — et en un sens d'abord — de son supérieur.

Les religieux n'ont été épargnés ni par la crise des *vocations*, ni par le retour à l'état laïque. Si, de 1941 à 1948, on comptait 800 entrées annuelles, il n'y en avait plus que 500 en 1963, 170 en 1970. On a dénombré 132 « professions » en 1977. Ce sont les moines *proprement dits* qui maintiennent le mieux leur recrutement tandis que les congrégations missionnaires connaissent une baisse spectaculaire.

Deux évêques seulement en France (à Digne et l'évêque auxiliaire de Cambrai) sont des religieux. A Lourdes, l'assemblée plénière de la conférence épiscopale comprend statutairement sept délégués religieux, mais ils ont tendance à ne jouer qu'un rôle effacé. — H. F.

ÉDUCATION

ÉCOLE CONTRE CASERNE

Manifestations pour la construction d'un collège à Châteaulin (Finistère)

Brest. — Depuis plus de vingt ans, les deux tiers des classes du lycée de Châteaulin (Finistère) — qui compte huit cents élèves, — auquel est annexé un collège, sont installés dans des baraques. Pour protester contre cette situation, les professeurs ont décidé de ne plus assurer de cours dans ces bâtiments provisoires. Ils se sont installés dans les couloirs et les salles construites en dur en 1956-1957 et désormais réservées au lycée.

La construction d'un collège avait été promise en 1973, mais les démarches accomplies depuis sont restées vaines.

Des parents d'élèves de la Fédération Cornec, des enseignants (affiliés au SNES, au S.G.E.N. et au SNI-P.E.G.C.) et une délégation de la municipalité conduite par le maire, M. Jacques Le Guyader-Deprées (U.D.F.) sont allés, le lundi 15 octobre, exprimer leur mécontentement à l'inspection académique du Finistère.

Leur amertume est d'autant plus vive que le 41[e] R.I. vient de quitter la lande d'Ouée (Ille-et-Vilaine) pour s'installer dans un bâtiment flambant neuf à Dinéault, près de Châteaulin. Ses nouveaux quartiers doivent être inaugurés le 22 octobre par M. Yvon Bourges, ministre de la défense. « *A Châteaulin, une caserne en dur : 10 milliards ; un collège en baraques : pas un liard !* », pouvait-on lire sur l'une des pancartes des manifestants.

J. de R.

DÉFENSE

Les dispenses du service militaire

LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE CONTESTE LES ÉVALUATIONS DU RAPPORTEUR PARLEMENTAIRE

Le ministère de la défense a contesté, jeudi 18 octobre, les estimations données la veille, en commission de la défense à l'Assemblée nationale, par un rapporteur du budget militaire, M. Jean-Pierre Bechter, député R.P.R. de la Corrèze, sur les exemptions et les dispenses dont bénéficient les jeunes Français pour leur service.

Selon M. Bechter, en effet (*le Monde* du 19 octobre), ce ne sont pas trois Français sur quatre qui accomplissent leurs obligations militaires, mais plutôt deux Français sur trois. « *Il en résulte donc*, estime le député, *qu'environ 30 % d'une classe d'âge échappe au service militaire.* »

Au ministère de la défense, on maintient que 75 % des jeunes Français accomplissent leurs obligations. Selon les dernières statistiques, 8 % des *jeunes hommes* recensés sont dispensés (raisons sociales, naturalisés de plus de *vingt-neuf* ans, *double nationalité*, résidence permanente à l'étranger) et, d'autre part, on compte 17 % d'exemptions médicales. On ajoute, de même source, que ce taux ne varie pratiquement pas.

LE 5[e] ESCADRON D'AVIONS NUCLÉAIRES TACTIQUES SERA INSTALLÉ A ISTRES (Bouches-du-Rhône)

Le 5[e] escadron nucléaire tactique de la force aérienne tactique sera stationné sur la base d'Istres (Bouches-du-Rhône), selon l'état-major de l'armée de l'air, qui précise qu'il sera en service en 1980.

C'est le 18 septembre dernier, devant la commission de la défense à l'Assemblée nationale, que M. Yvon Bourges, ministre de la défense, avait annoncé la création de ce nouvel escadron composé d'avions Jaguar. Un escadron réunit quinze avions.

A ce jour, l'armée de l'air dispose de quatre escadrons d'appareils capables de larguer une bombe nucléaire tactique de 15 à 20 kilotonnes (*l'énergie dégagée* par l'explosion de la bombe d'Hiroshima).

Deux escadrons de Mirage III-E sont stationnés à Luxeuil (Haute-Saône) et deux escadrons de Jaguar le sont déjà à Saint-Dizier (Haute-Marne).

● *Un soldat du contingent*, M. Benoît Pascal, a été tué par balle au cours de la nuit du jeudi *18 au vendredi 19 octobre* à la caserne du 150[e] régiment d'infanterie, à Verdun. Le jeune appelé *a été mortellement* blessé au moment de la relève dans le local du corps de garde, « *à la suite du fonctionnement accidentel d'une arme à feu* », selon l'autorité militaire.

SCIENCES

● *L'Agence spatiale européenne vient d'autoriser l'assemblage, l'intégration et les essais du premier des satellites de télécommunications maritimes Marecs*, dont le lancement par la fusée européenne Ariane doit avoir lieu en octobre 1980. Un second satellite devrait être mis sur orbite six *mois* plus tard. *Ces deux engins* permettront alors d'assurer les communications maritimes à *grande distance entre les navires* et les stations à terre. Un troisième satellite pourait être construit.

L'Agence spatiale européenne, dans l'attente d'une décision prochaine de l'Organisation internationale de télécommunications maritimes (INMARSAT), qui pourrait faire appel aux satellites Marecs pour assurer une partie de ses besoins, a décidé, en juillet, de débloquer 126 millions de francs pour préfinancer ce troisième satellite.

● *La mission interministérielle de l'information scientifique et technique*, créée le 21 septembre dernier (*le Monde* daté 23-24 septembre), sera présidée par M. Pierre Creyssel, maître des requêtes au Conseil d'Etat, indique un décret publié au *Journal officiel* du jeudi 18 octobre. M. Creyssel était, jusqu'il y a peu, directeur administratif et financier au Centre *national* de recherche scientifique. Un arrêté paru le même jour nomme, d'autre part, M. Jacques Michel, précédemment secrétaire général du Bureau national de l'information scientifique et technique (B.N.I.S.T.), chef de la nouvelle mission.

FAITS DIVERS

SUR UN PASSAGE A NIVEAU PRÈS DE TARBES

Dix-huit morts et trente-deux blessés après la collision entre un train et un autocar

La collision, à Semeac (Hautes-Pyrénées, le 19 octobre, dans la soirée, entre un car de pèlerins espagnols et une locomotive a provoqué la mort de dix-huit personnes. Il y a eu, en outre, trente-deux blessés et un passager de *l'autocar* est porté disparu.

L'accident a eu lieu sur un passage à niveau automatique situé à la sortie de Tarbes, au nord de la ville, sur la route nationale numéro 17 Tarbes-*Toulouse*. Le car, qui transportait cinquante et une personnes, revenait de Rome et regagnait Bilbao.

Le passage à niveau était fermé lorsque, pour une raison encore inconnue, le conducteur de l'autocar doubla la file des voitures qui attendaient que le passage fût libre, défonça la barrière et heurta une locomotive qui gagnait la gare de Tournay.

Le chauffeur du car figure parmi les survivants, mais a dû être amputé d'une jambe et sera entendu, dès que son état le permettra .

Pour leur part, les responsables de la S.N.C.F. ont précisé qu'il n'y avait eu aucune défaillance dans le dispositif de fermeture du passage à niveau comme dans la sonnerie qui le commande et dans la signalisation.

[En 1978, on a dénombré 224 collisions entre un train et un véhicule routier (30 morts et 26 blessés graves), 38 collisions entre un train et un deux-roues (15 morts et 6 blessés graves) et 63 accidents de piétons (42 morts et 6 blessés graves).

***Sur les 22 700 passages à niveau* (P.N.), 5 723 sont gardés, 9 737 ont une signalisation lumineuse et des barrières automatiques et 7 239 ne sont pas gardés, mais signalés par une croix de Saint-André et, pour moitié, par un signal « stop ». Il existe aussi 1 600 P.N. pour piétons et 2 000 P.N. privés.**

La S.N.C.F. prévoit de supprimer les passages à niveau lorsque cela est possible et n'entraîne pas de frais trop considérables ou au moins de les automatiser.

En 1978, 350 P.N. ont été automatisés et 197 supprimés, soit par *la construction de ponts ou de* déviations, soit par suppression pure et simple. En 1979, 300 P.N. seront *automatisés et 130 supprimés.*]

● *L'Etat du Texas réclame 10 millions de dollars aux sociétés responsables d'Ixtoc 1.* — L'attorney général (ministre de la justice) de l'Etat du Texas, M. Mark White, a intenté une action en dommages et intérêts à la *suite de l'éruption* du puits pétrolier mexicain Ixtoc-1 qui a commencé le 3 juin. Il réclame 10 millions de dollars (42 millions de francs) à la société texane Sedco Inc., propriétaire de la plate-forme qui forait Ixtoc I et à Permargo, la société mexicaine qui était chargée des opérations de forage. M. White a précisé, au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue à Austin (capitale du Texas), que, sur le conseil du département d'Etat, il n'a pas, pour le moment, intenté de procès à la compagnie nationale des pétroles *mexicains (PEMEX)* propriétaire du gisement. — (*A.F.P., UPI.*)

● *A propos du Catherine-Laurence.* — A la suite de l'article publié dans *le Monde* du *19 octobre*, article qui faisait allusion à l'emploi éventuel du *Catherine-Laurence* pour étudier les causes de la catastrophe de Nice-Antibes, le C.N.R.S. apporte les précisions suivantes :

« *Le programme des recherches et le calendrier des sorties de tous les navires côtiers relevant des stations marines sont établis sur place par les directeurs des stations sans l'intervention des directeurs scientifiques, ni du service des moyens à la mer du C.N.R.S., des modifications pouvant être décidées selon les besoins à tout moment par les directeurs des stations. Les crédits annuels pour 1979 ont été mis en place dans les stations marines pour assurer le fonctionnement des navires jusqu'à la fin de l'année. Les directeurs de stations ont toute latitude pour demander un complément en cours d'année.* »

LE TYPHON « TIP » SUR LE JAPON : VINGT-DEUX MORTS, DOUZE DISPARUS.

Tokyo (*A.P., Reuter, U.P.I.*). — Après être passé, le 18 octobre, à proximité *d'Okinawa où il a tué* une personne, le typhon « Tip » a balayé, vendredi 19 octobre, les îles de l'archipel nippon du sud au nord. On a dénombré jusqu'à présent vingt-deux morts, une douzaine de disparus, et cent soixante-cinq blessés. Le camp américain Fuji, situé à environ cent kilomètres à l'ouest de Tokyo, et près du célèbre volcan, a été particulièrement touché par le typhon : les vents qui soufflaient à 125 kilomètres à *l'heure* ont contribué à enflammer de l'essence s'échappant d'un réservoir. *L'essence* en feu a atteint quatorze bâtiments du camp : un « marine » américain *a été* mortellement brûlé, une cinquantaine d'autres et trois employés japonais souffrent de brûlures plus ou moins graves. « Tip », un des plus violents typhons passés sur le Japon depuis plus de dix ans, a provoqué d'importants dégâts matériels *: il y* aurait plus de dix mille sans-abri.

PRESSE

Divorce au sein du groupe AIGLES ?

II. — J'ai gagné !

De notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

La prise de contrôle du « Progrès de Lyon » par M. Jean-Claude Lignel, qui a racheté, au terme d'enchères privées, les 50 % d'actions que sa tante — Mme Hélène Brémond — détenait dans la société éditrice, a pris au dépourvu les milieux dirigeants de la capitale rhodanienne. Le « Tout-Lyon » s'inquiète des intentions de ce « jeune loup », qui entend rendre à son journal l'indépendance qui fit, autrefois, sa réputation. Seul maître du « Progrès », M. Lignel reste cependant lié à des accords complexes, signés en 1966, avec le « Dauphiné libéré » pour mettre fin à une longue période de concurrence sauvage. Signé pour vingt ans, ce « pacte » a entraîné la mise en commun de tous les moyens techniques et commerciaux des deux entreprises et le regroupement de la quasi-totalité de leurs journalistes au sein de l'agence AIGLES (le Monde du 20 octobre).

L'accord repose sur un principe très simple : *fifty-fifty*. Recettes et dépenses sont réparties à égalité, les postes de responsabilité aussi, et l'on opère, chaque année en fin d'exercice, la péréquation nécessaire pour équilibrer les *comptes*. Derrière le principe tourne une machinerie autrement plus complexe : « *le système* », comme dit M. Jean Gallois, directeur général du *Dauphiné*.

Résumons : les deux sociétés, qui éditent chacune quatre titres (1), ont créé en commun — par un apport égal au capital — quatre nouvelles sociétés appelées à les « servir » : Entreprise de presse n° 1 (E.P. 1) pour l'imprimerie, Rhône-Alpes Diffusion (RAD) pour la distribution, Province Publicité n° 1 (P.P.-1) pour la publicité, et AIGLES pour la rédaction. Dernier sous-produit de l'accord, la SERP (Société d'éditions régionales de périodiques) regroupe les journaux du dimanche des maisons mères et assure une certaine diversification de leurs activités, notamment vers l'audiovisuel et la publication de périodiques gratuits.

Le montage, astucieux, fonctionne « *au mieux des intérêts communs* », jusqu'au jour où le « petit Lignel » vient jouer les intrus. M. Jean Brémond n'apprécie guère mais ne dit rien, en public s'entend. Pourtant, dès 1965, il avait écrit qu'il ne saurait assumer de responsabilités au sein de l'entreprise si son cousin venait à s'en mêler... Or le voilà !

Quelques années passent, sans accrocs. En 1972, les deux clans trouvent un *modus vivendi* : l'alternance au pouvoir. L'une des familles assurera la présidence pendant quatre ans, l'autre se contentant alors de la direction générale. Au terme fixé, on devra permuter. Mme Hélène Brémond devient ainsi P.-D. G., et les Lignel désignent le « petit » pour jouer les brillants seconds. *Las ! M. Jean Brémond n'est* plus, dès lors, que directeur. De *quoi, à coup sûr, nourrir* une animosité qui, de part et d'autre, est déjà tenace, presque instinctive, certains diront « *charnelle* ».

L'escalade

La cohabitation ne dure pas. M. Lignel gagne la première manche : son cousin, excédé, *démissionne*, et sa tante — dont il ne cesse de contester la gestion — doit céder la place à un administrateur provisoire. Riposte du clan Brémond : en l'espace de quelques semaines — nous sommes en 1974 — M. Jean Lignel est écarté de tous les postes qu'il occupait dans les différentes sociétés de services. Pour mener bien l'opération, les Brémond ont franchi un pas décisif dans l'escalade : l'alliance ouverte avec les dirigeants du *Dauphiné* contre le « gêneur »...

Pour M. Lignel commence alors une *traversée du désert* qui durera cinq ans et laissera bien des cicatrices. Il se débat, contre-attaque, engage mille et une procédures, demande à la justice de résilier les accords de 1966. En vain. A bout d'arguments, il lance une ultime offensive et réclame la dissolution de la société Delaroche. Et cette fois il gagne. Mais, pour « sauver les meubles », les juges proposent encore aux deux clans de régler le différend « *en famille* », par le biais d'enchères privées. Au troisième round, *M. Jean-Charles Lignel* rafle la mise. Rideau ?

Pas si vite. Réglé côté Progrès, le conflit n'a fait que se déplacer et touche maintenant le groupe issu des accords de 1966. Car si les Brémond *ont vendu* leurs parts de la société Delaroche, ils *ont, en revanche — et malgré* les offres de M. Lignel — conservé *toutes* les *actions* qu'ils détiennent, à titre personnel, dans les diverses *sociétés de services. Le fifty-fifty*, sacro-saint principe, serait-il donc *oublié* ? De fait, l'alliance *Dauphiné*-Brémond, *conclue voilà cinq ans*, se maintient et empêche le nouveau patron du *Progrès de pénétrer* les conseils d'administration des sociétés qui *impriment, diffusent*, et... rédigent (en partie) son *propre journal* !

Curieuse situation dont certaines *conséquences* ne manquent pas de cocasserie. Ainsi, *le Progrès-Dimanche*, édité par la SERP, se trouve encore dirigé par M. Jean Brémond, sous la tutelle juridique de... M. Jean Gallois, directeur général du *Dauphiné libéré* et P.-D.G. de la société éditrice. Mieux, il est rédigé, chaque samedi, par l'équipe des journalistes qu'AIGLES affecte le reste de la semaine aux pages lyonnaises du *Progrès*. Oui, les rédacteurs auxquels M. Lignel demandait d' « *exister* » sans entraves...

Pas de problème, explique pourtant M. Alfred Delsart, directeur général de l'agence : « *Il n'y a pas là matière à politique. Seulement de l'information.* » Mais qu'advienne, le samedi, un fait *divers* un peu *embarrassant*, comme la descente de policiers dans un grand *ensemble de* banlieue ? Qu'importe, *le Progrès-Dimanche* fournira une version fort « officielle » et *le Progrès* du lundi un complément côté jardin qui lui vaudra de se « brûler » au commissariat du coin !

Une véritable *guerre froide* s'est ainsi instaurée au sein du *groupe, où l'on* ne « négocie » plus qu'à coups d'accusés de réception ! Se voyant interdire tout contrôle direct sur la gestion des sociétés censées « servir » son journal, M. Lignel accuse le camp adverse de violer les accords.

Faux, rétorquent les dirigeants du *Dauphiné-libéré*, avec l'écho fidèle de M. Jean Brémond. Et de sortir de leur manche un texte signé par tous (y compris donc M. Lignel), en 1971, qui établit l' « *indépendance juridique* » des sociétés de services et précise qu'en conséquence « *les sociétés éditrices* [Delaroche S.A., Dauphiné libéré S.A. et SERP] *ne sauraient en aucune façon s'immiscer dans leur gestion, n'ayant avec elles que des rapports de fournisseurs ou de clients à fournisseurs* ».

Voilà le jeune loup ferré. Eh bien, non, il exulte. « *Banco*, dit-il, *client je suis, client je reste. Ils pensaient me piéger, ils m'ont mis dans une situation de rêve...* » Les chargés de mission, fraîchement embauchés, se mettent à la *tâche, épluchent pièce par pièce*, accords et conventions, comptes et *factures*, et *mitonnent* des dossiers qui deviennent autant d'armes.

AIGLES augmente de 12 % le tarif d'abonnement en juin dernier. Hausse injustifiée, affirme M. Lignel, et il ne paie pas. Même refus pour ces éditions spéciales que l'agence, depuis des mois, facture au *Progrès*, habile camouflage pour faire payer à d'autres l'abonnement que le *Journal Rhône-Alpes*, lancé voilà deux ans par *le Dauphiné*, est incapable d'honorer.

Et pour compléter l'offensive, *Le Progrès* dénonce, le 11 octobre, le contrat qui le lie AIGLES *pour toutes les pages qui* ne sont pas communes aux journaux du *groupe. M. Lignel* entend-il ainsi récupérer tout ou partie des journalistes *qui, bien* qu' « affectés » à ce titre, dépendent administrativement de l'agence ? Le vieux théâtre de la rue de la Ré pourrait alors retrouver vie : *Le Progrès* de nouveau dans ses murs, c'est déjà plus qu'un symbole...

« Un contrat bidon »

Deuxième dossier, deuxième bataille. Un accord, signé par l'administrateur provisoire un mois seulement avant que M. Lignel ne prenne les rênes de la maison, engage la société Delaroche dans un contrat de location réciproque de matériel avec *la SERP. Cette dernière* s'est, en effet, récemment équipée de *trois machines offset* qui, durant la semaine, sont utilisées *par les quotidiens*.

Les comptes faits, *le Progrès devrait* donc 150 000 francs de location mensuelle, avec effet *rétroactif* sur dix-huit mois. « *C'est un contrat bidon*, s'indigne M. Lignel, *simplement inventé pour renflouer une société mal gérée...* » « *Pas du tout*, rétorque M. Jean Gallois, *la SERP a immobilisé sa trésorerie dans un équipement qui nous est indispensable. Nous devons donc couvrir ses charges financières en louant ses rotatives.* » Mais fallait-il tant de matériel pour *les journaux du septième jour* ? Il semble bien que *le Dauphiné* y ait trouvé grand avantage. Inquiet des procédures engagées par M. Lignel pour obtenir la dissolution des accords, le quotidien grenoblois a, en effet, voulu, en 1974, préserver ses arrières en construisant à Veurey (Isère) une usine ultra-moderne. « Le Dauphiné *avait fait de grosses immobilisations et avait donc tout intérêt à ce que la SERP acquière le matériel* », admet M. Gallois. Un intérêt auquel M. Lignel ne paraît guère sensible...

Mais le conflit se durcit sur un troisième dossier : celui des petites annonces, dont la régie et la photocomposition sont confiées à Province-Publicité-Havas, née d'un accord entre P.P.-1 et présidée par M. Jacques *Gallois, fils du directeur* général du *Dauphiné*. Jugeant *prohibitifs* les *tarifs de fabrication* qui lui sont imposés, le *patron du Progrès dénonce* la convention, reconductible chaque année, qui le lie à P.P.H. pour la photocomposition.

Cette fois l'affaire est sérieuse, l'entreprise perd *son plus gros* client ! Le personnel s'inquiète, observe une journée de grève en guise d'avertissement. Les dirigeants du *Dauphiné*, « *sensibles aux craintes des salariés* », rejettent évidemment la responsabilité de la situation sur M. Lignel qui, pour déjouer la « manœuvre », offre de fabriquer lui-même, pour son compte et celui de son voisin, en reprenant tout le personnel... « *Démagogie* », dit-on au *Dauphiné* : les prix pratiqués sont justes et incompressibles.

La guerre de moins en moins froide laisse place à une incessante guérilla où chacun mesure la résistance de l'adversaire. « *Bluff, intox ou volonté délibérée de tout casser ?* », demande M. Jean Brémond. « *Rien de cela*, répond son cousin. Le Progrès *ne sera jamais moteur de la rupture, mais, puisqu'on m'y contraint, je ferai respecter les accords à la lettre. Le temps des petites cuisines est révolu...* »

« Plus un rond »

Qui gagnerait au divorce ? « *Ils n'ont plus un rond*, jure M. Lignel, *le* Journal Rhône-Alpes *perd sans cesse de l'argent et ils n'ont pas encore fini de payer leur usine de Veurey* ». Rapportés, ces propos font sourire du côté du *Dauphiné*, où l'on assure que deux années d'exploitation auront, *sans plus* d'efforts, effacé l'actuelle insuffisance de fonds de roulement. En revanche, susurre-t-on le ton aigre, que de dettes en face ! « *Il faudra bien qu'il les rembourse ses 115 millions de francs...* »

Retour chez M. Lignel : « *Deux ans d'exploitation ? Oui... des années comme avant. Mais ils rêvent... S'ils continuent comme ça, P.P.H., la SERP et le* Journal Rhône-Alpes *seront en faillite dans quelques mois. Pour le reste, les dettes, c'est mon affaire.* Le Progrès *n'est plus seul...* »

Jean-Charles Lignel, trente-sept ans, 40 % du groupe Expansion, 35 % de la COFRA (une société de distribution alimentaire), a trouvé 11 milliards et demi de centimes pour s'acheter *le Progrès*. « *Ce jour-là*, confie-t-il, *en posant les chèques sur la table d'enchères, j'ai assumé le hasard de ma naissance. Je n'ai plus d'autre ambition que de faire un grand journal...* » Trois jours plus tard, il achetait 10 % du capital d'une grande société d'informatique. *Avec ce qui lui restait, ce qu'il* aurait à coup sûr jeté sur le *tapis* si les enchères étaient encore montées.

La monnaie, en quelque sorte. « *Les banques sont des tueurs*, explique aujourd'hui le jeune loup, tout à son rêve d'être demain le maître d'un *Washington Post* lyonnais. *Des tueurs, oui, et, comme les tueurs, elles sont toujours du côté du vainqueur. J'ai gagné...* »

FIN

(1) *Le Progrès* (Lyon), *le Progrès Soir* (Lyon), *la Tribune* (Saint-Etienne), *l'Espoir* (Saint-Etienne) pour le groupe « Progrès » et *le Dauphiné libéré* (Grenoble), *Dernière Heure lyonnaise* (Lyon), *l'Echo liberté* (Lyon), *la Dépêche* (Saint-Etienne) pour le groupe « Dauphiné ». *L'Echo liberté* sera remplacé, en 1977, par le *Journal Rhône-Alpes*.

LE GROUPE PROGRÈS – DAUPHINÉ-LIBÉRÉ

DELAROCHE S.A. Société éditrice
Titres : LE PROGRÈS (Lyon)
LE PROGRÈS-SOIR (Lyon)
LA TRIBUNE (Saint-Étienne)
L'ESPOIR (Saint-Étienne)

LE DAUPHINÉ-LIBÉRÉ S.A. Société éditrice
Titres : LE DAUPHINÉ-LIBÉRÉ (Grenoble)
LE JOURNAL RHÔNE-ALPES (Lyon)
LA DÉPÊCHE (Saint-Étienne)
DERNIÈRE HEURE LYONNAISE (Lyon)

50 % — 50 %

- Rédaction : AIGLES
- Imprimerie : Entreprise de Presse n° 1 (E.P.-1)
- Distribution : Rhône Alpes-Diffusion (R.A.D.)
- Publicité : Province-Publicité n° 1 (P.P.-1)
  - 50 % : - Régie Publicitaire sur la zone de diffusion : P.P.H. (Province Publicité Havas) - Havas voyages Rhône-Alpes - Havas Province support n° 1 - Rhône-Alpes Havas Budget - Proconseil
  - Elysée-Richelieu (Havas-Régie-Presse) — 50 %
- Société d'éditions régionales de périodiques (SERP) Diversification du groupe dans la presse non quotidienne et l'audio-visuel. Édition des journaux du dimanche du groupe.
  - 45 % : Société éditrice de journaux gratuits COMAREG
  - 100 % : Audio-visuel SETIC
  - 100 % : Édition de gratuits et de publications spécialisées AGEPE
  - 100 % : Hebdomadaire de spectacles LYON-POCHE

La régie publicitaire des journaux du groupe hors de leur zone de diffusion est assurée par "Unimédia", société au capital partagé entre P.P. n° 1 (60 %), Havas-Régie (20 %) et Régie-Presse (20 %).

Le Monde

culture

THÉATRE

« Le Pain de ménage » et « Bérénice » à la Comédie-Française

La comédie en un acte de Jules Renard, *le Pain de ménage*, est le dialogue d'une femme et d'un homme, mariés *chacun* avec un autre, une autre, et qui, un soir, à la campagne, jouent un peu avec le feu, parce qu'ils s'aiment beaucoup et parce qu'il y a *des choses* de l'amour que, dans leur foyer respectif, ils ne disent plus, *ne s'entendent* plus dire : ils sont tous deux mariés depuis plus de dix ans.

L'habitude, à la Comédie-Française comme ailleurs, est de jouer ce dialogue à fleurets mouchetés, comme si la délicatesse et l'esprit du *texte conduisaient* eux-mêmes l'action, commandaient eux-mêmes jusqu'à la nature des deux protagonistes.

Dans la nouvelle mise en scène d'Yves Gasc, Claude Winter et Jacques Toja prennent le *contre-pied de la tradition*.

Jacques Toja crée ici un personnage d'homme à la fois brusque, égoïste, presque grossier, instinctif, mais qui a gardé une jeunesse, des *honnêtetés*, une distance d'avec soi-même, des élans de cœur. Personnage plus riche que changeant, personnage d'une *présence extrême, qui n'est* pas du tout une « composition » normale d'acteur, *qui* procède par d'autres voies, comme si Jacques Toja avait détourné, puis réenfanté, un assez grand nombre de substances pures de la vraie vie, si bien que cet homme ne nous impose pas seulement un *charme, une emprise*, mais quelque chose comme une parenté, une *complicité profonde*.

Cet homme, sur la scène, a dès lors une telle charge de réalité, que le dialogue de Jules Renard cesse d'être un exercice d'esprit. Il acquiert une autre dimension, il n'est plus de l'écriture, il est une suite presque hasardeuse de vérités éprouvantes, d'aveux honteux, de mensonges, d'abandons, de paniques, et de tentatives d'innocence, de générosité, qui ne sont pas là comme si Jules Renard, l'*œil plissé, les avait écrits* à sa table, mais qui arrivent, troubles et chauds, comme les expressions inévitables de la nature de cet homme qu'au moyen *du texte* de *Jules Renard* Jacques Toja fait se dresser là. C'est un beau travail d'acteur et, qui plus est, courageux, parce que l'empire de l'acteur n'est pas constamment évident, tant cet empire cherche la défaite. Jacques Toja *n'a jamais aussi bien joué. Les* soucis de l'administrateur auraient-ils, en lui, fait *céder* des censures ?

Claude Winter, aux *côtés* de Jacques Toja crée ici un per- dessein, mais d'une manière moins évidente, à juste raison, parce que Jules Renard a voulu *cette femme plus maîtresse d'elle-même* : dans cet acte, c'est la femme qui mène la danse, c'est elle qui *suscite* l'imprudence, qui arrête l'alerte en chemin.

Remarquable présentation donc, ou même des choses de rien, des bêtises, une trace de menthe au fond d'un verre, un rai de lumière *sous une porte, un souffle* de vent dans un rideau, une boulette de mie de pain oubliée sur une nappe, nous touchent beaucoup, non pas par leur sens, mais, c'est plus fort, par leur gratuité.

C'est en revanche, un retour à une tradition qu'a tenté Jean-François Rémi par sa mise en *scènes de Bérénice* — la tradition qui, au Français, jusque quelques années après la dernière guerre, voulait que l'on respecte, en jouant Racine, un art de dire les vers, et cela avant toute chose, dans des décors plutôt neutres, dans des attitudes plutôt froides.

Cette tradition avait du bon, parce que tout de même les tragédies de Racine sont avant tout des poèmes.

Mais ces poèmes, il y avait *autrefois*, au *Français*, des femmes et des hommes pour les dire, avec un art, en effet, un art savant et élevé, qui faisait affluer d'elles-mêmes les autres données de ces tragédies.

Quand Germaine Rouer disait les *vers de Bérénice, le feu de la* pièce prenait ; quand Geneviève Casile les dit aujourd'hui, ce feu ne prend pas, parce qu'elle n'a pas acquis cet art, parce qu'elle n'en a pas les secrets, et parce qu'elle laisse les sens et les passions prendre *le pas sur le chant* pur.

Nicolas Silberg (Titus) et Simon Eine (Antochius) disposeraient peut-être de plus de facultés, *mais ils* donnent le sentiment d'avoir manqué d'une conduite sûre, *ou de foi dans l'entreprise*.

Cette mise en scène manquée provoque tout de même une nostalgie. Auprès des mises en scène actuelles, si souvent attachantes, *il serait* utile de jouer *aussi* Racine comme on le faisait *autrefois, d'aimer aussi* cet *art de* dire.

MICHEL COURNOT.

★ Prochaines représentations les *20, 24, 26, 27 et 31 octobre à 20 h. 30* ; le dimanche 28 et le mercredi 31 octobre à 14 h. 30.

PERFORMANCES

Professionnels et fumistes

Il y a de la *performance* dans l'air parisien, avec le Festival d'automne, mais pas seulement. Par exemple, cette semaine, mardi 16 octobre plus exactement, on pouvait se composer *sur un soir un menu d'« actions »* en principe de *nature* artistique (et non *musicale ou chorégraphique*, comme à la chapelle de la Sorbonne, (*le Monde* du 16 octobre), en passant du Goethe-Institut, rue d'Iéna, où Gina Pane *proposait une* performance d'une demi-heure sur le thème du voyage, au Théâtre d'En-Face, qui n'est pas du tout en face. En fait, on avait tout juste le temps de foncer boulevard de la Villette, de grimper trois étages raides au fond de la cour du 102 (chez Pierre Friloux) pour assister à une *série* de numéros — c'est le mot, — sur plaque tournante, d'artistes présentés par Dupuy.

Drôle de soirée, pour petit public, qui laissait perplexe, et permettait en tout cas une chose : de mesurer la différence qu'il y a entre un travail de professionnel (Gina Pane), qu'on l'aime ou pas, et du petit boulot d'amateurs *ou* de fumistes *peut-être* doués (au Théâtre d'En-Face) ; entre une recherche véritable, qui engage le corps loin dans une relation *complexe à l'espace*, à la couleur, au public, et le gag bouffon qui n'engage rien du tout, à peine un sourire si on a envie d'être de très bonne humeur, comme un dimanche de pluie devant sa télé. L'un et l'autre se réclamant également de l'art-performance.

Au menu donc — le plat de résistance, en somme, — Gina Pane. *Son travail a changé*, l'optique s'est élargie, plus conceptuelle que jamais. *Son voyage* — *Little Journey III* est le titre de la performance, troisième *variation sur un même thème*, — passe par tout le corps, avec étape *presque obligée à ses confins*, quand la lame de rasoir incise la *chair au niveau de la tempe et* fait saigner, comme on peut toujours s'y attendre de cette spécialiste de l'art corporel sans ménagement ; mais conduit aussi vers d'autres bords, vers d'autres aventures, d'autres milieux, d'autres ruptures. Dans la pièce fermée du « voyage » divisée en deux espaces, un noir et un blanc, la couleur intervient, fenêtre illusoire de rhodoïd, et l'objet, la petite chose du quotidien, bateau et avion de papier, aquarium et poissons rouges, chaussures et tasse de thé (l'Extrême-Orient toujours présent dans la traversée imaginaire) *manipulés comme symboles* dans un jeu sur le concret et l'abstrait, l'obscur et le clair, *le temps et l'espace*, le vide *et le plein*, le silence et le bruit.

Les images et les références sont multiples qui jouent les unes avec ou contre les autres à l'aide de la vidéo, de projections sur les murs, de couleurs fondamentales et complémentaires, de phrases lues et écrites, en plus du corps relationnel. Le décodage, impossible immédiatement, est à faire après l'impression forte sur le public mal à l'aise.

Venons-en au dessert, où il était question justement de bouffe : de « maonaise » tournée (par Dupuy) *dans une boîte en fer, de tarte aux* cerises dont la recette était lue *puis siwnguée par le cuisinier* Jacques Halbert, dont le chef coiffé *d'un chapeau adéquat finit dans un* nuage de crème chantilly et de chocolat en poudre, que les spectateurs étaient diplomatiquement invités à déguster, ce qu'ils firent, pas écœurés du tout ! Non, *décidément* — Dufrêne a eu beau *relever un peu* le niveau avec ses poèmes lettristes chantés sur des airs à la Bobby Lapointe — ça n'était vraiment rien du tout. Si l'envie vous en prend, vous pouvez allez voir, il reste une séance, ce samedi soir à 20 h. 30.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Gina Pane au Gœthe-Institut, 17, avenue d'Iéna, à l'occasion d'une *quinzaine sous le titre : « Emancipation : affaire d'hommes ? affaires de femmes ? »*, qui comporte une petite exposition, de la vidéo, des débats, des films (jusqu'au 26 octobre).

★ Théâtre d'En-Face, 102, boulevard de la Villette, où Pierre Friloux a l'intention de proposer, régulièrement, des soirées d'art-performance.

EXPOSITIONS

La FIAC au Grand-Palais

(Suite de la première page.)

Etant données les difficultés économiques, le marché tend à écarter ce qui peut paraître fragile et aventureux, même si c'est dans cette aventure que peut se trouver ensemencée ce qui, demain, du point de vue des marchands, fera le marché. Il n'est que de récapituler l'histoire des avant-gardes depuis l'impressionnisme.

Certes, la FIAC de 1979 n'est pas le Salon de 1879. Ce n'est pas *l'Académie des beaux-arts* qui règne, mais le système des galeries d'art *qui se sont* développées en économie d'expansion, avec une armée *d'artistes-producteurs, qui cherche* à s'adapter au nouveau jeu économique.

Sur les cent vingt exposants, *50 % sont des galeries parisiennes*, et 50 % des galeries étrangères, en dépit du coût élevé des transports d'œuvres d'art. Chaque année la FIAC reçoit en dix jours quelque cinquante mille visiteurs.

C'est l'affluence d'un *grand musée*, et pour des galeries c'est naturellement exceptionnel. Pour les acheteurs ou pour le visiteur, la FIAC est un Festival d'art international qui, d'année en année, change.

Quatre ou cinq galeries ont accroché *des tableaux et des sculptures* de grande allure. La « qualité musée », *comme disent les marchands*. Maeght, d'abord, qui a préparé un festin somptueux *dominé* par un grand Bonnard or et bleu de 1927, une vue *plongeante sur le* paysage du Canet, qui fait face à trois Kandinsky, dont une composition de 1923, un Braque tout en grisaille de ses dernières années, trois Miro, un Giacometti, un Léger de 1944, un Chagall de *sang de 1947*, un *monumental* dessin de Matisse... Cette « qualité », on la retrouve chez Krugier qui, d'année en année, *répète* l'exploit d'une présentation d'œuvres rares : une salle Matisse, avec une *Odalisque* de 1924 jamais exposée, et des dessins qui lui font la parade ; une salle Balthus avec un tableau qui tient de la fresque italienne et un accompagnement de dessins ; une salle Morandi, de petites pommes gouachées de Cézanne, un paysage de Munch... Chez Gmurzynska, de Cologne, des raretés de l'art géométrique russe (Lissitzky, Malevitch, Popova...) Schwitters, Mondrian, Vantongerloo... Galerie Louis Carré, qui refait une apparition après de longues années d'absence, des peintures de Delaunay et Villon... Et, galerie Jeanneret, Genève, Chirico (métaphysique), Tanguy, Ernst, Staël, Balla...

Mais les galeries qui présentent des expositions personnelles sont loin d'être en reste. En un parcours, le visiteur traverse quatre-vingts ateliers d'artistes et plusieurs pays du monde. Voici les *peintures* silencieuses d'Arikha, les grands nus américains de Wesselman à leur phase baroque et maniériste ; les sculptures dorées d'Arman, les terribles terres cuites de Jeanclos ; les natures mortes pâles de Walls, les bolides de Rancillac, les dessins de Degottex, l'imagerie sauvage de Corneille, les étranges paysages de Tibor Cernus...

D'autres galeries se contentent de *présenter* leurs poulains : chez Flinker, un ensemble d'œuvres sur *papier* très dessinées avec Hélion le père, Raysse, Gafgen, Arroyo, *Alllaud, Moninot, les fils, et un tout* jeune qui peint comme les anciens *à la manière contemporaine*, Menetrier ; peintures denses chez Ariel avec *Poliakoff*, Jorn, *Gillet*, Marfaing, Tabuchi ; irrationnel triomphant avec Alechinsky et Dotremont à la Galerie de France, qui a également accroché des dessins *de* Gonzales et des peintures de Music. Chez Fels, Fontana et quelques néoréalistes de sa collection, et chez Gervis l'infatigable président de la FIAC, des peintures d'Olivier Debré, Bengt Oleon Pasotti et une grande sculpture de Penalba.

Ces dix jours de la FIAC sont une interrogation des galeries sur elles-mêmes. Sont-elles adaptées au *marché de l'art*, devant le défi des grandes salles de ventes aux enchères, dont le *marché est en progression*, tandis que celui des *galeries est en baisse* ? Après la fièvre des « années folles », où des *investisseurs achetaient à court terme des* œuvres d'art comme on achèterait *des matières premières ou de l'or*, le marché a connu des temps difficiles. *Mais l'inflation repart.* Le marché bouge aux Etats-Unis, l'Europe *suivra. Après avoir cherché* refuge dans l'or, les investisseurs finissent par se tourner vers *l'art*. Mais on n'achète pas de l'art comme on *achèterait de l'or. Car, si un lingot* vaut un autre lingot, un tableau, 'ui, n'en vaut pas un autre, fût-il *du* même artiste et de la même taille. D'avoir méconnu ces *principes* a causé des déboires à beaucoup d'acheteurs.

Pour les marchands, il s'agit donc de restaurer la confiance du public. L'art est cher ? Entrez, informez-vous. En fait, depuis cinq ans, le prix des œuvres d'art n'a guère augmenté. Pour les marchands, il a donc baissé. Ils font des efforts pour encourager les amateurs. Combien vaut un beau dessin d'un jeune artiste ? Quelques milliers de francs dont les marchands acceptent le règlement sur plusieurs mois, voire sur un an. Des banques se proposent même de l'« organiser », ce marché, en consentant des crédits d'achat aux acheteurs.

JACQUES MICHEL.

★ Grand Palais, jusqu'au 28 octobre. Tous les jours, de 12 à 20 heures ; nocturne le jeudi jusqu'à 23 heures ; samedi et dimanche, de 10 à 20 heures. Entrée : 18 F.

CINÉMA

« LA DÉROBADE », de Daniel Duval

Un sujet trop usé

Outre un indiscutable bonheur *d'écriture, ce qui différenciait* le récit de Jeanne Cordelier, *la Dérobade*, des *habituelles confessions du* même genre, était l'intelligence et la *franchise avec lesquelles l'auteur* analysait son expérience de prostituée. A travers ces pages fiévreuses, impudiques, ironiques, parfois désespérées mais jamais complaisantes, se dessinait le caractère *d'une jeune* femme étonnamment lucide qui, tout en dénonçant le mécanisme du piège où elle était tombée, savait reconnaître ses faiblesses. *La Dérobade*, c'était d'abord une « voix », une voix qui ne ressemblait à aucune autre et dont la chaleur humaine retenait l'attention et forçait l'estime.

Le plus grave défaut du film que Duval a tiré de *la Dérobade* est d'avoir « blanchi » cette voix, de l'avoir rendue presque anonyme. A l'écran, Marie n'est plus que la pâle réplique de l'héroïne du livre, une pauvre fille sans racine, sans identité véritable, que l'on pourrait confondre avec n'importe laquelle de ses sœurs de misère, et qui se laisse exploiter sans que jamais soient révélées les causes profondes de sa soumission et les rouages du système qui la rend possible.

Pourquoi Marie se prostitue-t-elle ? Parce qu'elle est amoureuse. Amoureuse d'un beau gars qui prétend l'aimer (mais comment croire une seconde à la « folle passion » que Daniel Duval et son scénariste, Christopher Franck, affirment avoir voulu peindre ?) et qui devient son souteneur. Du bordel chic à la maison d'abattage, en passant naturellement par la *rue*, Marie va connaître tous les décors de la prostitution. Elle connaîtra aussi les raclées de son « homme », les sévices des clients compliqués, l'amitié d'une compagne de trottoir (Maria Schneider), les sordides règlements de comptes entre proxénètes. Jusqu'au jour où, dans un dernier sursaut de dégoût, elle trouve le courage d'acheter sa liberté et de se « dérober » à son destin.

A quelques variantes près, cet *itinéraire de la déchéance est celui* que suivent, chaque année, des *milliers de prostituées. Il constitue* une réalité dont Daniel Duval décrit, *avec honnêteté et rigueur, les étapes.* Le malheur est que cette réalité a déjà servi de prétexte à tant de films suspects ou nauséeux qu'elle n'est *plus aujourd'hui* qu'un marécage de lieux communs où le cinéaste, à son *tour*, s'embourbe. Malgré son talent, sa sincérité, son jeu à cœur (et à corps) nu, Miou-Miou elle-même ne peut échapper aux stéréotypes de son personnage. Sa composition est parfaite, mais ce n'est justement qu'une *composition*.

Répétons-le, parce qu'il n'y a pas d'autre explication au malaise, à la déception, que provoque ce film : sans la voix, le regard, la présence charnelle de Jeanne Cordelier, *la Dérobade* cesse d'être l'histoire d'un combat et d'une *résurrection*. Ce n'est plus qu'une « tranche de vie », pareille à beaucoup d'autres, consacrée au plus vieux sujet du monde. Un sujet sans doute trop usé par le mauvais cinéma et la mauvaise littérature pour qu'on puisse désormais le traiter autrement que sous forme de documents vécus ou d'enquêtes sociologiques.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Calendrier du rock

Yellow Magic Orchestra, le lundi 22 octobre à 20 h. 30, au Palace ; Léonard Cohen le 22 à 20 heures au Pavillon de Paris, le 24 à Bordeaux, le 25 à Nantes, le 29 à Montpellier, le 30 au Théâtre des Champs-Elysées à Paris ; John McLaughlin et Jack Bruce, le 25 octobre à Strasbourg, le 27 à Cambrai, le 29 à Paris, le 30 à Reims, le 31 à La Roche-sur-Foron ; « Mama » Bea Tekielski le 26 octobre à Aurillac (Théâtre municipal), le 27 à La Rochelle (Maison de la culture), le 28 à La Mothe-Saint-Héray (Halles centrales), le 30 à Rouen (nouvelle salle du centre commercial) ; Abba, le 23 octobre au Pavillon de Paris.

VARIÉTÉS

Johnny Hallyday au Pavillon de Paris

Depuis une dizaine d'années déjà, Johnny Hallyday présente ses célébrations chantées dans des espaces de plus en plus larges, poussé par la nécessité d'offrir à son public un rêve véhiculé par du grand spectacle, à la manière d'une comédie musicale qu'aurait mise en scène Cecil B. de Mille. Ce gigantisme le conduit aujourd'hui au Pavillon de Paris à un décor de science-fiction sur un plateau laqué de blanc, avec un dispositif scénique mobile.

Devenu « l'ange aux yeux de laser », Hallyday, vêtu d'une combinaison argent, interprète en première partie une *série* de chansons qui paraissent d'abord sortir d'un *même canevas*, mais très vite elles ne développent plus que le rituel du chanteur devant un public populaire constitué des fans de la première heure et de leurs enfants, qui sont tous entrés bien sagement il y a quelques instants en se rangeant dans une des files disciplinées. Et ce public *est fasciné, à présent*, par la superproduction mise en valeur par un *grand travail d'éclairage*, qui joue avec bonheur d'une palette de tons très *large, très nuancée, très cinématographique*. Hallyday lui-même s'est déjà *roulé avec fureur sur la scène* et se saoule de mots, de gestes, de rythme, *clame ses envies, ses désirs, prend* à la fois le rôle de l'officiant et celui de la victime offerte, jette en pâture le « je » dans une dramatisation que connaît bien le public.

A l'entracte, habituellement long dans les *cérémonies hallydayennes* — près d'une heure, — les spectateurs ont tout le temps d'acquérir le « tee-shirt » ou le polochon Hallyday pour 35 francs, ou plus simplement la photo du chanteur ou le programme du spectacle vendu 20 francs.

La deuxième partie commence par *Lucille*, le vieux titre de Little Richard. Viendront ensuite comme une rétrospective de ses chansons, en vingt ans d'aventure. Lui, Hallyday, magnifiquement à l'aise dans ce spectacle flamboyant, toujours frémissant, contracté, habité, possédé par la joie d'une vie puissante qui jaillit et par le déchirement où chaque spectateur se sent ou doit se sentir plus ou moins responsable.

L'ancien enfant de la balle devenu, au début des années 60, symbole annexé par des milliers de jeunes, n'est plus *aujourd'hui qu'un monstre* sacré de la chanson française. Qui *continue à faire un très beau travail* de scène en y jetant chaque soir, devant *dix mille personnes, toute son énergie*.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Pavillon de Paris, 21 h. 30.

SPECTACLES

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (073-57-50) : Don Giovanni (sam., 19 h. 30).
Salle Favart (742-59-69) : la Fille du régiment (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences (sam., 14 h. 30) ; le Pain de ménage ; Bérénice (sam., 20 h. 30) ; Dom Juan (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot (727-81-15), salle Gémier : les Larmes amères de Petra von Kant (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon (325-70-32) : le Malade imaginaire (sam. 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Edith Détresses (sam. et dim., 18 h. 30).
T. E. P. (797-96-06) : A toi pour toujours, ta Marie-Lou (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T. E. P. (797-96-06) : la Pièce perdue (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.).
Centre Pompidou (277-12-33) : Merce Cunningham (sam., 20 h. 30; dim., 16 h.).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34) : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Sol (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Une heure avec F. Garcia Lorca (sam., 18 h. 30 ; dim., 16 h.) ; Délire à deux (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Croix de sang (sam., 22 h. ; dim., 18 h. 30).
Antoine (208-77-71) : le Pont japonais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Arts-Hébertot (387-23-23) : A nous de jouer (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Athénée (742-67-27) : la Fraîcheur de l'aube (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : l'Os ; la Conférence des oiseaux (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Méphisto (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Pépé (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Déménagement (sam., 20 h. 30, dernière). — Chapiteau : Darling, darling (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Centre culturel belge (271-26-16) : Des trous dans les nuages (sam., 20 h. 45).
Cité internationale (589-38-69), Grand Théâtre : le Mariage (sam., 20 h. 30). — Galerie : l'Epopée de Gilgamesh (sam., 20 h. 30). — Resserre : la Danse de mort (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41), Boeing-Boeing (sam. et dim., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Eglise Saint-Merri : la Passion de Jeanne d'Arc selon G. de Rais (dim., 16 h.).
Essaïon (278-46-42) : Audience ; Vernissage (sam., 20 h. 30).
Fontaine (874-82-34) : Troïlus et Cressida (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Gymnase (246-79-79) : No man's land (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h.).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : Cervantès et Don Quichotte (sam., 20 h. 30).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : Marie de l'Incarnation (sam., 18 h. 30) ; Stratégie pour deux jambons (sam., 20 h. 30) ; la Poube (sam., 22 h. 30). — Théâtre rouge : les Epiphanies (sam., 18 h. 30) ; Série blême (sam., 20 h. 30) ; Jef (sam., 22 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins (265-90-00) : les Frères ennemis (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h.).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Montparnasse (320-89-90) : les Parapluies de Cherbourg (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Oblique (355-02-94) : Timepiece (sam., 18 h. 30) ; l'Ennemi public nº 1 (sam., 22 h. 30; dim., 20 h. 30).
Orsay (548-38-53) : Wings (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : le Tout pour le tout (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Plaine (842-32-25) : Voltaire's Folie (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Poche (548-92-97) : Neige (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Potinière (261-44-16) : la Mère confidente (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Présent (203-02-55) : le Jeu de l'amour et du hasard (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. et 20 h. 30). — Amphithéâtre : Escurial (sam., 22 h. ; dim., 17 h.).
Renaissance (208-18-50) : la Belle de Cadix (sam., 14 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : la Maison d'os (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 (365-15-73) : les Justes (sam., 20 h. 30).
Théâtre 18 (229-09-27) : Messagère pour un printemps (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : B. Garcin (sam., 21 h.).
Théâtre-en-Rond (387-88-14) : Sylvie Joly (sam., 21 h., dernière).
Théâtre du Marais (278-03-53) : Arlequin Superstar (sam., 22 h. 15).
Théâtre 13 (250-13-54) : les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 21 h. ; dim., 18 h.).
Théâtre 347 (874-98-34) : Journal d'une femme en prison (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94) : Ubu (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Comédie pour un meurtre (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00) : la Vie en pièces (sam., 20 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Raymond... ou comment s'en débabarasser (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Colette Renard et les marionnettes de Budapest (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h., dernière).
Casino de Paris (874-26-22) : Parisline (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03) : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Cotton-Club (742-10-15) : Manhattan Satin (sam. et dim., 22 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Una Ramos (sam., 20 h. 30) ; Marianne Sergent (sam., 22 h.).
Lucernaire (544-57-34) : A. Mirapeu (sam., 20 h. 30) ; B. Arnac (sam. et dim., 22 h. 30).
Marigny (256-04-41) : Thierry Le Luron (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Olympia (742-25-49) : Nana Mouskouri (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Palais des sports (828-40-90) : le Cirque de Moscou sur glace (sam., 21 h. ; sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).
Pavillon de Paris (723-90-29) : Johnny Hallyday (sam., 16 h. et 21 h. ; dim., 17 h.).
Salle Pleyel (563-88-73) : Alain Souchon ; les Nouveaux Garçons de la rue (sam., 20 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : M. Magnat (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Paris (280-09-30) : Shalon Israël (sam., 20 h. 45, dernière).

La danse

Petit Forum des Halles (297-53-47) : C. Heggen et Y. Marc (Théâtre du Mouvement) (sam., 20 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : Alain Markusfeld, piano et guitare (sam., 22 h. 30).
Salle Gaveau : C. Valeix, musique des trouvères et troubadours (sam., 18 h. 30) ; M. Berkofsky (Liszt ; musique américaine pour piano du dix-septième au dix-neuvième siècle) (sam. et dim., 21 h. 20).
Radio-France : B. Haudebourg (Rameau, Dandrieu, Wiener, Haydn, Soler) (sam., 18 h. 30).

Pour tous rensgnements concernant l'ensemble des pgrammes ou des salles
« LE MONDE INFCMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (ligne groupées) et 727.42.34
(de 11 hres à 21 heures, sauf les dimiches et jours fériés)

Samedi 20 - Imanche 21 octobre

Salle Gaveau : Trio Stradivans (Schubert, Reger, Beethove) (sam., 17 h.) ; L. Kogan (Beethoven (sam., 21 h.) ; Orchestre d Concerts Colonne, dir. E. Krivit (Schubert, Brahms, Beethoven (dim., 18 h.).
Théâtre d'Orsay : M. Prager (Beethoven, Brahms, Liszt, Prokofiev) (dim., 11 h.).
Notre-Dame : M. Bouvard (Alain, Duruflé, Bouvard, Vierne) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : Octuor de Paris (Mozart, Schubert) (dim., 17 h.).
Salle Pleyel, Semaine de musique soviétique : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. N. Iarvi (Liadov, Tchaïkovski, Rachmaninov) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chants polyphoniques et chants d'Israël (dim., 17 h.).
Eglise luthérienne de La Villette : Ensemble instrumental G. Onslow, sol. R. Tambyeff (Beethoven, Frescobaldi, Haendel...) (dim., 15 h. 30).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : M. Boureille, M. Bathrel, M. Guyard (œuvres du dix-huitième siècle) (dim., 16 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Gérard Badini Swing Machine (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : Sugar Blue (sam., 20 h. 30) ; Azuquita y su Melao (sam., 22 h. 30).
Campagne-Première (322-75-93) : Varik (sam., 18 h. 30) ; Oriental Wind (sam. et dim., 20 h. 30) ; Cheik Tidiane Fall (sam. et dim., 22 h. 30).
Caveau de la Montagne : P. Petit, D. Lemerle (sam. et dim., 22 h.).
Gibus (700-78-88) : Monochrome Set (sam., 22 h.).
Riverbop (325-93-71) : Yosper Van' T' Hoff, D. Lockwood, A. Romano (sam. et dim., 22 h.).
Slow-Club : Claude Luter (sam., 21 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Joy Mass (sam., 22 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00) : Cerf-volant (sam., 18 h. 30).
Hippodrome de Pantin : Azuquiata y su Melao, Guy Conquette, Bidon-Ka, Henri Guedon (dim., à partir de 17 h.).

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne : Tendances de l'art en France, 1968-1978-79 ; Jackson Pollock (sam. et dim., de 10 h. à 17 h. 45).
Chapelle de la Sorbonne : Ecritures musicales (sam., de 12 h. 30 et 18 h. ; dim., de 11 h. à 17 h.).
Centre Pompidou, Grand Foyer : Autour de Merce Cunningham (sam. et dim., de 10 h. à 22 h.).

THEATRE

Porte-Saint-Martin (cycle Molière) : Dom Juan (sam., 14 h. 30) ; le Tartuffe (sam., 20 h. 30) ; le Misanthrope (dim., 14 h. 30).
Gennevilliers, Théâtre : Mario et le magicien (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h., dernière).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : les Fausses Confidences (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Chaillot : les Larmes amères de Petra von Kant (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.).

PERFORMANCE
MUSIQUE, ART, DANSE

Chapelle de la Sorbonne : P. de Marinis (sam., 20 h. 30).

DANSE

Centre Pompidou, Forum : Merce Cunningham Dance Company (sam., 20 h. 30; dim., 16 h.).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre F.-Gémier : En r'venant d' l'expo (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Anecdotes provinciales (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Boulogne, T. B. B. : la Résistible Ascension d'Arturo Ui (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Breteuil, château : Quatuor vocal F.-M. Roger (dim., 17 h.).
Clichy, Théâtre Rutebeuf : l'Auberge du Cheval-Blanc (dim., 14 h. 45).
Colombes, M. J. C. : Imago (sam., 20 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances (sam., 20 h. 30).
La Courneuve, C. C. J.-Houdremont : Machin, folk (sam., 20 h. 45).
Créteil, Maison André-Malraux : Danse-Théâtre S. Buirge (sam., 20 h. 30).
Evry, Agora : Ballet-Théâtre J. Russillo (dim., 16 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Quatuor bulgare (sam., 21 h.).
Melun, C. C. : B. Puijalon (Bartok, Beethoven, Chopin) (sam., 21 h.).
Montreuil, Conservatoire : C. Vienet (Ech. Bartok, Paganini...) (dim., 16 h. 30).
Royaumont, abbaye : Ensemble G. Jasson, dir. J. Bletton (Josquin desPrés, Gallus, Locke...) (sam., 20 h. 45).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : M. Armon (sam., 23 h.).
Sceaux, les Gémeaux : Ballet-Théâtre J. Russillo (sam., 21 h.).
Suresnes, Théâtre J.-Vilar : Schweik (sam., 21 h.).
Versailles, château : Ensemble d'archets français (Vivaldi : Gloria) (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. : Pattes blanches, de J. Grémillon ; 18 h. : Absences répétées, de G. Gilles ; 20 h. : Lo Sceicco Bianco, de F. Fellini ; 22 h. : la Folle de Toujan, de R. Vautier et N. Le Garrec. - Dim., 15 h. : les Enfants du paradis de M. Carné ; 18 h. : la Folie des grandeurs, de G. Oury ; 20 h. : la Vie, l'Amour, la Mort, de C. Lelouch ; 22 h. : Masculin-féminin, de J.-L. Godard.

Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. : Scandale à la cour, d'O. Preminger; 17 h. : Soirs de Miami, de W. Lang; 19 h. : Pas de temps pour les caresses, d'A. Hovmand ; 21 h. : le Mystère de la maison Norman, d'E. Nugent — Dim., 15 h. : la Mousson, de C. Brown ; 17 h. : Private Nurse, de D. Burton; 19 h. : Il était une fois une guerre, de P. Kjaeruf-Schmidt ; 21 h. : Espionnage Tokyo, de R.L. Breen.

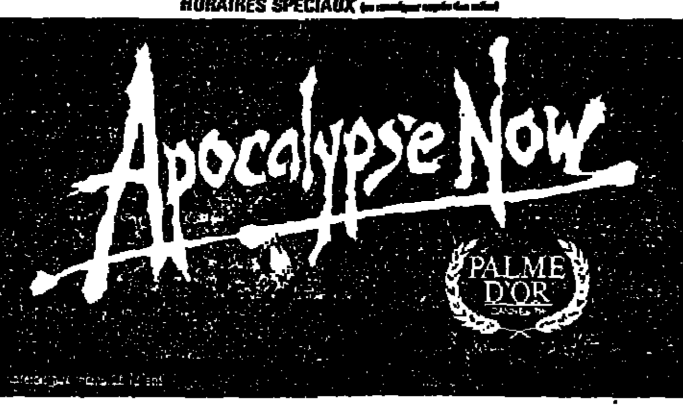
Les exclusivités

ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, (278-47-86).
ALIEN (A., *, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U. G. C. Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) Berlitz, 2e (742-60-33), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
APOCALYPSE NOW (A., *, v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : v.o. : Mayfair 16e (525-27-06), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
AU REVOIR A LUNDI (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52), Ternes, 17e (380-10-41).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Pagode, 7e (705-12-15), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70).
CHROMOSOME 3 (Ang., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

IRACEMA, film brésilien de Jorge Bodanzky. — V.o. : La Clef, 5e (337-90-90); Olympic, 14e (542-67-42).
LE JUSTE DROIT, film français de M. Poljinsky. — Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; la Clef, 5e (337-90-90).
LA DEROBADE, film français de Daniel Duval. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Odéon U.G.C., 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SANS ANESTHESIE, film polonais d'Andrzej Wajda. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE POINT DOULOUREUX, film français de Marc Bourgeois. — Le Seine, 5e (325-95-99).
LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE, film américain de John Hough. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PIEGE A CONS, film français de J.-P. Mocky. — Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-26-46) ; Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Quintette, 5e (354-35-40).
LES LARMES DE SANG, film algérien de Ali Akika (parlé français). — La Clef, 5e (337-90-90).
COURAGE, FUYONS, film français de Yves Robert. — Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-72) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES MOTOS DE LA MORT, film américain de Donald Hilette. — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (550-13-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CLAIR DE FEMME (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
CORPS A CŒUR (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA DROLESSE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : le Seine, 5e (325-95-99).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11)
L'ECOLE EST FINIE (Fr.), Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
ET LA TENDRESSE, BORDEL (Fr.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Suis.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Fr.-Belg.) : Calypso, 17e (380-30-11).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FOLIE-FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
HEROES (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MICKEY-JUBILE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MOONRAKER (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e 246-66-44).
LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NIGHT HAWKS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
NOM DE CODE : JAGUAR (Esp.-A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-52) ; Normandie, 8e (359-41-18).
OU ES-TU ALLE EN VACANCES ? (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES PETITES FUGUES (Suisse) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A. v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) (70 mm) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TAPAGE NOCTURNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46).
WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 20 octobre

CHAINE I : TF 1

18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Les inconnus de 19 h 45.*
20 h Journal.
20 h 35 Numéro un : Patrick Juvet.
21 h 35 Série : Los Angeles, années 30.
Avec Wayne Rogers.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

CHAINE II : A 2

17 h 55 Course autour du monde.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Collaroshow.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « la Belle Vie ».
De Jean Anouilh, avec Jacques François, Jean Le Poulain, Hélène Perdrière.
Ou comment le fils du comte von Valançay obtient la permission d'épouser, au nom de la Révolution, sa femme de chambre, avant d'être digne de devenir ouvrier. Une satire de la notion de classes sociales signée spécialement pour la télévision par un auteur de théâtre qui connaît son métier. Méchanceté et humour garantis.
22 h 5 Variétés : Collaroshow.
23 h 5 Fenêtre sur...
L'œil de la nuit : Le vin des Carpathes, de Jean-Pierre Richard (conte fantastique).
23 h 45 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Thierry la fronde ; La cuisine voyageuse.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : Repos à Baccoli.
De Pierre Moinot. Réal. J.-P. Sassy. Avec M. Lu Tolo et J.-F. Poron.
Grandes manœuvres et sentiment. Reconstitution d'un épisode de la seconde guerre mondiale.
21 h 45 Journal.
22 h 5 Court métrage.
Dégustation maison.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Carnets de notes en Irlande.
20 h., « Le Long Voyage » : Les banchies et les fées, d'après le roman « la Tribu », de Stangu.
21 h. 22, Musique enregistrée.
21 h. 55, *Ad lib. avec M. de Breteuil.*
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Concert-lecture : Maurice Ohana-Sibylle, pour soprano, percussion et bande magnétique, avec M.-T. Foix, soprano, et V. Bauer, percussion.
20 h. 5, *Des notes sur la guitare : J. Rodrigo.*
20 h. 30, Récital de piano Laurence Allix : « Etudes, livre II », de Debussy ; « Makrokosmos II », de Crumb ; « Études symphoniques », de Schumann ; « Ce qu'a vu le vent d'Ouest », de Debussy.
22 h. 30, *Ouvert la nuit : La musique se livre :* Offmann, de M. Schneider ; 23 h., GRM-INA : Qui dit quoi à qui : 0 h. 5, Concert de minuit. Retransmission du Printemps musical de Paris donné le 23 avril 1979 au Théâtre du Ranelagh ; 1 h. 5, Banc titres : *Poulenc,* Stravinski, *Scarlatti, Albinoni.*

Dimanche 21 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe à l'Institut Notre-Dame-de-Grâce de Cambrai.
Prédicateur : le Père Daniel Demacon.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé à Longchamp.
15 h 35 Série : l'Ile fantastique.
16 h 30 Sports première.
Spécial boxe.
18 h Cinéma : « la Rivière de nos amours ».
Film américain d'A. de Toth (1955), avec K. Douglas, E. Martinelli, E. Franz, W. Abel, W. Matthau (rediffusion).
En 1870, un éclaireur guidant un convoi de pionniers en territoire sioux s'oppose à deux bandits qui veulent provoquer une guerre.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Point de mire ».
Film français de J.-C. Tramont (1977), avec A. Girardot, J. Dutronc, M. Habich, J.-C. Brialy, F. Brion, P. Rouleau.
Un reporter photographe meurt dans d'étranges conditions. Sa femme, qui ne croit pas à la version officielle du suicide, mène une enquête sur ses activités. Elle est, en fait, manipulée, prise dans une machination. Excellent « thriller politique » à la française.
22 h 10 Concert.
Concertos brandebourgeois, de J.-S. Bach, par l'Ensemble Orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Cinquième concerto en sol majeur, Sixième concerto en si bémol majeur et Douzième concerto en la majeur).
23 h 5 Journal.

CHAINE II : A 2

11 h On we go (cours d'anglais).
11 h 15 Concert.
« Concerto pour piano n° 2 en si bémol majeur » de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, sol. B. Flavigny.
11 h 45 Chorus.
12 h 25 Tremplin 80.
Variétés.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Têtes brûlées.
14 h 15 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 5 Des animaux et des hommes : Le mystère des tortues luth.
15 h 55 Majax : passe-passe.
16 h 40 Série : Un ours pas comme les autres.
17 h 45 Cirque de demain : Ecole du cirque de la R.D.A.
18 h 25 Dessin animé.
18 h 40 Stade 2.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : le Retour du Saint.
Le voilier : le sixième homme.
21 h 30 Documentaire : Paris-Berlin.
De Teri Wehn Damisch.
Troisième numéro de la série : « Un déjeuner au Bauhaus ». Etude d'un « renouveau » qui influença les architectes et aussi les peintres des années 30.
22 h 35 Il était un musicien : Monsieur Rossini.
23 h 15 Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés.
Images de l'Algérie.
10 h 30 Mosaïque.
Reportage : Un Italien à Aix. Avec les Mismet Sayar (joueur de kaval, Turquie), le groupe Promar do Nazare (groupe folklorique portugais) et Los Calchakis (groupe argentin).
16 h 30 Prélude à l'après-midi.
Concert d'orgues à Notre-Dame de Paris : Pierre Cochereau interprète : F. Couperin, J.-S. Bach, L. Vierne, M. Dupré et P. Cochereau.
17 h 30 Alain Mottet lit « les Lettres persanes », de Montesquieu.
18 h 30 L'invité de FR 3 :
Jacques-Henri Lartigue.
Ou un photographe qui n'a pas fini — depuis le temps — d'avoir du succès.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Grande parade du jazz.
Stéphane Grapelli.
20 h 30 Les grandes villes du monde : Montréal.
Anglaise et française, la capitale du Canada : ici, son histoire est racontée, de la fondation en 1642 à nos jours, où Montréal compte près de 3 millions d'habitants.
21 h 20 Journal.
21 h 30 Encyclopédie audio-visuelle du cinéma français.
Le cinéma des dialoguistes.
22 h Ciné-regards.
Courage, fuyons, d'Y. Robert ; *le Soleil en face,* avec J.-P. Cassel et S. Audran ; *Sans anesthésie,* d'A. Wajda.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle treize inédits) : « The Baron of Arizona ».
Film américain de S. Fuller (1950), avec V. Price, E. Drew, B. Bondi, W. Sokoloff, R. Hadley, R. Barrat, R. Rome. (V.o. sous-titrée. N.)
A la fin du dix-neuvième siècle, pour s'emparer des territoires de l'Arizona (vendu par le Mexique aux Etats-Unis), un homme invente l'héritière d'un legs fait, autrefois, par le roi d'Espagne et falsifie des documents anciens pour réclamer les droits de la jeune femme qu'il a épousée.
Inspiré de l'histoire vraie du faussaire James Addison Reavis. Fuller a inventé des détails surprenants, dans le portrait d'un aventurier hors du commun, acharné à son entreprise démesurée, et touché par l'amour. Un style dramatique, elliptique, parfaitement efficace.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h., *Messe au monastère des Annonciades de* Thiais.
11 h., Regards sur la musique : Premier concerto brandebourgeois, *de Bach ; Concert en* sextuor, de Rameau.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, *Cycle de quatuors, par le Fine Arts* Quartett : Haydn, Roussel, Mozart.
14 h., La Comédie-Française présente : « la *Fourmi dans le corps* », de J. Audiberti, avec J. Eyser, G. Descrières, M. Etcheverry.
16 h., Libre parcours récital : l'Ensemble instru*mental La Follia, au Festival estival* de Paris 1979 (Platti, Bononcini, Scarlatti, J.-S. Bach, Mozart).
17 h. 30, Rencontre avec... Mircea Eliade.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Strugga, fête de la poésie.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Mon métronome, c'est les chiffres » (R. Opalka).
23 h., Musique de chambre : D. Milhaud (Première sonate pour alto et piano), H. Barraud (Quatuor pour saxophones), C. Ballif (Pièces détachées), M. Philippot (Pièce n° 3).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, *Musique Chantilly. Œuvres de Millöcker,* Chabrier, Eysler, Verdi et musique tzigane ; œuvres de J. Strauss, Fall, Wieniawsky et mélodie pour zithar ; 8 h., *Cantate BWV 5,* de Bach ; 9 h. 2, Sélection concert.
9 h. 7, Echanges internationaux : Charles Tournemire, l'orgue mystique : « 18e dimanche après la Pentecôte », G. Delvallée, organiste.
9 h. 30, Vocalises, en direct : Dossier Eléna Obraztova (contralto, soliste du Bolchoï).
11 h., Concert, en direct du Théâtre d'Orsay : « Sonate op. n° 3 en ut majeur » (Beethoven) ; « Klavierstück, op. 76 nos 1, 2, 3, 4 et 5 », Brahms) ; « Trois consolations » (Liszt) ; « Sonate op. 28, n° 3 » (Prokofiev). Avec M. Frager, piano.
12 h., Equivalences : J.-S. Bach. Avec Louis Thiry, orgue.
12 h. 35, Opéra bouffon : « Cendrillon », première partie (Massenet). Avec F. von Stade, N. Gedda, R. Welting, J. Berbié, J. Bastin.
14 h., La tribune des critiques de disques : « La Mer », de Debussy.
17 h., Echanges internationaux... Orchestre de l'Etat hongrois, dir. : J. Ferencsik, avec le concours d'A. Schiff, pianiste : « Concerto pour piano n° 1 en ré mineur », opus 15, et « 1re Symphonie en ut mineur », opus 68, de Brahms.
19 h., *Musiques chorales, chœurs de la Fondation Gulbenkian.*
19 h. 35, Jazz vivant : Les orchestres de Yusef Lateef et de Robin Kenyatta.
20 h. 30, Echanges internationaux : les grands concerts d'archives. Concert donné à Amsterdam par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Pierre Monteux. Avec W. Backhaus, piano : « Ouverture du Carnaval romain », de Berlioz ; « Concerto pour piano n° 1 en ré mineur », de Brahms ; « l'Oiseau de feu », de Stravinski ».
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre : « Les instruments de musique » ; 23 h., Portraits en petites touches : sonate « l'Aurore », de Beethoven ; 0 h. 5, Comment l'entendez-vous ?
Une nouvelle émission de Claude Maupomé : cette fois-ci, Robert Schumann entendu par Roland Barthes.

SELON M. GASTON THORN
LA DÉSIGNATION DE L'ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ A R.T.L. SERAIT « IMMINENTE »

Dans une interview publiée par le quotidien de Metz, *le Républicain lorrain,* le vendredi 19 octobre, le vice-président du gouvernement luxembourgeois et ministre des affaires étrangères, M. Thorn, révèle que « *M. Helmut Schmidt lui a suggéré d'intervenir auprès de la direction de R.T.L. pour le persuader d'abandonner son projet de mise sur orbite d'un satellite propre* ». Le chancelier allemand aurait émis notamment des réserves quant à la qualité des programmes de R.T.L., qu'il a qualifiés de « *creux* » et de « *superficiels* ». Réponse de M. Thorn : « *Il est difficile de convaincre le chancelier, qui est un adepte de Bach et joue de l'harmonium, que la télévision ne peut pas présenter que des programmes édifiants. Je lui ai clairement expliqué que nous ne comptons intervenir en aucune façon dans le sens qu'il a suggéré, et nous en sommes restés là.* »

En ce qui concerne la nomination d'un administrateur-délégué à R.T.L., dont le poste est vacant depuis près d'un an, depuis la nomination de M. Chavanon comme vice-président au Conseil d'Etat, M. Thorn reconnaît que « *les actionnaires n'ont pu se mettre d'accord sur l'un ou l'autre des candidats plus ou moins officiellement français. Le gouvernement luxembourgeois s'est abstenu, dès lors, de soutenir des candidats qui ne donneraient pas satisfaction aux actionnaires* ». Une solution serait cependant imminente et prioritaire. « *Il est primordial,* conclut le ministre, *qu'un administrateur-délégué soit en place avant qu'il ne soit décidé de l'avenir de R.T.L.* »

Signalons qu'un nouveau nom figure sur la liste des candidats : celui de M. Jacques Rigaud, qui bénéficie de la recommandation de M. Jean François-Poncet. M. Jacques Rigaud est le numéro deux du cabinet du ministre des affaires étrangères avec le titre de chargé de mission.

M. LECAT ANNONCE DES MESURES POUR AMÉLIORER LES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION

Le Sénat a examiné, vendredi matin 19 octobre, une question de M. Jean Cluzel, sénateur centriste de l'Allier, qui interrogeait M. Lecat, ministre de la culture et de la communication sur les suites que le gouvernement entendait donner aux recommandations de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions financières dans lesquelles sont produits les programmes des sociétés de télévision.

Cette commission sénatoriale dont M. Cluzel était le rapporteur avait déposé ses conclusions sur le bureau du Sénat le 12 juin dernier. Elle préconisait notamment diverses mesures destinées à favoriser la qualité des programmes et des émissions et à développer la création française notamment par l'institution d'un « fonds de la qualité » et par plusieurs transformations du régime fiscal et financier des organismes de radio et de télévision.

M. Lecat a reconnu devant le Sénat la qualité des suggestions « concrètes et positives » de cette commission d'enquête et a annoncé plusieurs réformes. « *Conformément à vos vœux,* a-t-il déclaré, s'adressant à M. Cluzel, *j'ai décidé la création d'un véritable fonds de la qualité qui permettra de mettre fin à ce que vous appelez la « tyrannie des sondages ». Pour 1980, il est prévu de consacrer 44 millions de francs à la création. Conformément à vos propositions, le quota de productions françaises à la télévision passera de 56 % à 60 %. Les chaînes 1 et 2 pourront, d'autre part, faire des coproductions avec le cinéma. Les retransmissions lyriques et chorégraphiques ne seront pas oubliées. Un réseau du Québec diffusera deux mille cinq cents heures de télévision française ; et nous avons passé avec la Chine des accords prometteurs.* »

M. Lecat annonce, d'autre part, plusieurs décisions : il a saisi les présidents des sociétés de programmes de l'importance d'une meilleure harmonisation de ceux-ci et il a confié à la commission de la qualité la mission de recenser les manquements à cette règle. La modification des règles rigides de répartition de la redevance qui interviendra bientôt et sera appliquée l'an prochain pour le budget 1981 permettra aussi d'éviter un critère quantitatif d'appréciation. « ... *Rarement,* a conclu le ministre, *le dialogue avec le Parlement aura été aussi rapidement fécond.* »

SPORTS

FOOTBALL

LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES
VALENCIENNES : survivre au pillage

Dominique Dropsy (Strasbourg), Didier Six et Frédéric Piette (Marseille), Gérard Metsu (Lille), Bruno Zaremba (Metz), Pierre Neubert (Nancy), Patrick Jeskowiak (Sochaux), Jean-Marc Giachetti (Laval) et quelques autres footballeurs professionnels de première et deuxième division ont un point commun : celui d'avoir été formés à l'Union sportive de Valenciennes-Anzin (U.S.V.A.) avant de partir monnayer leurs talents.

Dans le championnat actuel, l'U.S.V.A. tient le rôle dévolu jadis à l'Union athlétique de Sedan-Torcy. Comme les Ardennais, les Nordistes doivent chaque année former et incorporer des jeunes pour pallier le départ de leurs meilleurs éléments. L'enthousiasme et l'ambition doivent compenser le manque d'expérience. « *Il y a quand même une différence entre Sedan et nous,* estime M. Arthur Pouille, président de l'U.S.V.A. *Autrefois, les joueurs se vendaient comme des paquets de viande pour équilibrer le budget. Depuis sept ans que je suis président, nous n'avons transféré que trois joueurs : Christian Copin, Frédéric Piette et Roger Milla. Tous les autres sont partis parce qu'ils parvenaient en fin de contrat et que nous ne pouvions pas nous aligner sur les propositions qui leur étaient faites ailleurs.* »

Incertitude municipale

De tous les clubs de première division, l'U.S.V.A. dispose du plus petit budget : 4 500 000 francs pour régler les salaires des professionnels, du personnel administratif et technique et les frais occasionnés par les dix-sept équipes et les cinq cents jeunes du club. Le plus gros salaire ne dépasse pas 10 000 francs par mois.

« *Nous préférons leur accorder des primes de résultat substantielles pour les motiver,* indique M. Pouille. *De plus, à l'occasion des six matches de gala où nous pouvons augmenter le prix des places, les joueurs sont intéressés à la recette.* » Tous ces efforts ont pour but d'améliorer le spectacle et d'attirer plus de monde au stade Nungesser. Tandis que les deux autres clubs nordistes, Lille et Lens, rassemblent régulièrement plus de vingt mille spectateurs, l'affluence, à Valenciennes, ne dépasse pas sept mille cinq cents personnes.

« *L'agglomération lilloise,* explique M. Pouille, *compte un million deux cent mille habitants. Celle de Valenciennes, quatre fois moins. A Lens, tout le contexte sportif est animé par M. André Delelis, député (P.S.) et maire, qui a même fait porter la capacité du stade à quarante mille places.* » Les rapports entre l'U.S.V.A. et M. Pierre Carous, sénateur (R.P.R.) et maire de Valenciennes, ne sont pas aussi étroits. La municipalité a bien accordé, la saison dernière, une subvention de 1 million de francs pour permettre au club de résoudre ses problèmes financiers. « *Mais si nous en étions arrivés là,* estime le président de l'U.S.V.A., *c'est en grande partie parce que, ces dernières années, nous versions plus de taxes sur les spectacles que nous ne recevions de subventions. A cette occasion, on nous avait promis que cette subvention de 1 million serait reconduite pendant quatre ans. Cette année, nous avons assaini notre situation financière en cédant Piette et Milla (pour 1 million de francs environ), mais nous n'avons perçu que 500 000 francs de la municipalité au mois de février. Le 15 octobre, nous avons été reçus par le conseil municipal. On nous a expliqué que la crise allait entraîner des restrictions en tout genres dans le budget municipal. Nous attendons la suite...* »

Ces perspectives plutôt sombres n'expliquent pourtant pas le médiocre comportement des Valenciennois, vendredi 19 octobre, au Parc des Princes. Devant moins de onze mille spectateurs et des tribunes aux trois quarts vides, les Nordistes ont fait assaut de maladresse avec un Paris-Saint-Germain *sans âme et toujours privé de* son meneur de jeu portugais Joao Alvès. Malgré les trois buts parisiens obtenus en seconde mi-temps par Fernandez (quarante-sixième minute) et Jean-François Beltramini (cinquante-septième et soixante-septième minute), le match a même souffert de la comparaison avec la rencontre de lever de rideau, *où le cœur des joueurs du Paris* Football Club et le métier de ceux de La Paillade-Montpellier se sont remarquablement conjugués pour un résultat nul équitable (1 à 1) en match avancé du championnat de deuxième division.

GÉRARD ALBOUY.

RÉSULTATS DE LA TREIZIÈME JOURNÉE

*Monaco bat Saint-Etienne	2-1
*Nantes bat Bastia	1-0
*Lyon bat Lille	4-2
*Sochaux bat Nice	2-1
Strasbourg bat *Nancy	4-3
*Paris St-Germ. b. Valenciennes	3-0
*Marseille bat Metz	1-0
*Lens bat Angers	2-0
*Laval bat Bordeaux	1-0
*Brest et Nîmes	2-2

Classement : 1. Monaco, 21 pts ; 2. Saint-Etienne, 19 ; 3. Nantes, 18 ; 4. Sochaux et Nîmes, 17 ; 6. Strasbourg, 16 ; 7. Lille, 15 ; 8. Valenciennes, 14 ; 9. Metz, Angers et Lens, 13 ; 12. Laval (12 m.) et Nancy, 12 ; 14. Paris-S.-G., 11 ; 15. Bordeaux, Bastia, Marseille et Lyon, 9 ; 19. Nice (12 m.), 8 ; 20. Brest, 3.

INFORMATIONS «SERVICES»

A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50, pour l'Essonne, au 088-33-33, pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11, pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50, pour le Val-de-Marne, au 207-51-41, pour le Val-d'Oise, au 464-52-53, pour les Yvelines, au 953-83-33, pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00) ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11) ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (AUMP) (828-40-04) ou SOS-Médecins (707-77-77).

● *UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS* : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34), à Roissy - Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55), U.T.A. (775-75-75), Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61), U.T.A. (776-41-52), Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTE donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 52-22-01 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert de 0 h à 24 heures.

— *Paris 08, annexe 1* (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 h à 11 h et de 14 h à 20 heures.

— Paris 07, Invalides (3, rue Constantine), ouvert de 7 h à 21 heures.

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence.

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 h à 23 heures.

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouverts de 8 h 30 à 18 h 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des *chèques postaux de voyage*, des chèques de dépannage, des lettres chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● *Un vétérinaire* au 871-20-61 (de 8 à 20 heures).

LOISIRS

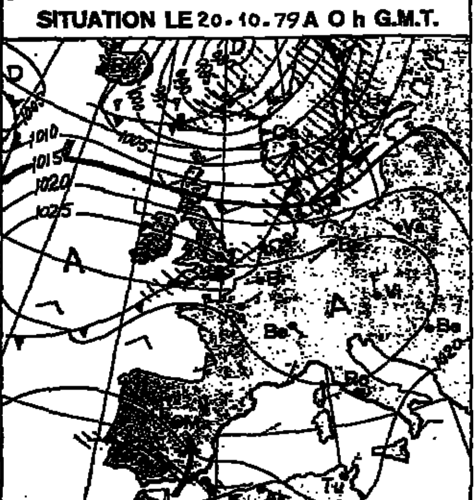
● *L'Office de tourisme de Paris* diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94, en anglais au 720-88-98.

S.O.S.-AMITIÉS

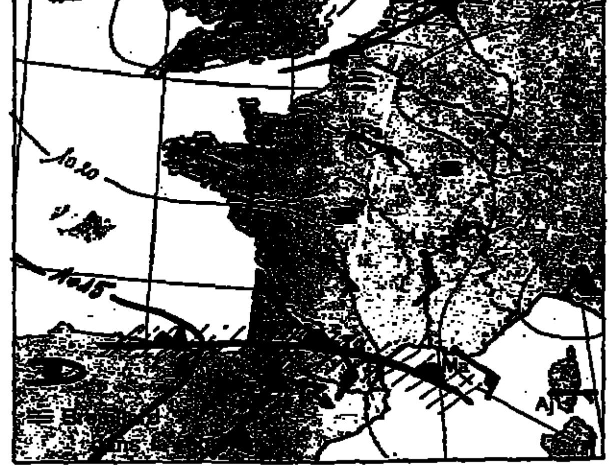
24 heures sur 24 à l'écoute au 825-70-50.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20-10-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21 oct 79 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 20 octobre à 0 heure et le dimanche 21 octobre 1979 à 24 heures :

La majeure partie de la France restera dans un champ de pressions assez élevé, dans la prolongation de l'anticyclone d'Europe centrale. Cependant, la perturbation orageuse d'Espagne gagnera lentement nos régions méridionales et occidentales, précédée d'un courant plus chaud et plus humide et d'une baisse de pression. L'ancienne perturbation d'origine Atlantique, qui avait atteint la mer du Nord et la Manche, se désagrégera.

Dimanche 21 octobre, des régions côtières de Bretagne et de Normandie à la Belgique, le temps sera nuageux et brumeux le matin, de *faibles précipitations pourront se* produire dans le Nord, d'assez larges éclaircies se développeront l'après-midi.

Des Pyrénées aux Cévennes, à l'Aquitaine et à la Vendée, le ciel *sera souvent nuageux ou parfois* couvert avec quelques pluies passagères, des orages éclateront l'après-*midi ou le soir sur* les Pyrénées.

Sur le reste de la France, le temps sera très brumeux le matin avec de *nombreux brouillards dans* les vallées et en plaine, souvent ensoleillé l'après-midi malgré quelques passages nuageux, qui deviendront un peu plus fréquents de la Méditerranée aux régions de la Loire.

Les vents s'orienteront au secteur sud-est ou sud en devenant modérés ou parfois assez forts dans nos régions méridionales et occidentales, ailleurs, ils resteront faibles.

Les températures *minimales* seront encore basses dans le Centre, l'Est et le Nord-Est avec quelques gelées faibles, elles augmenteront légèrement ailleurs. Les maximums resteront élevés.

Le samedi 20 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025,7 millibars, soit 769,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 21 et 8 degrés ; Biarritz, 22 et 10 ; Bordeaux, 22 et 4 ; Brest, 18 et 10 ; Caen, 20 et 3 ; Cherbourg, 17 et 7 ; Clermont-Ferrand, 10 et 4 ; Dijon, 17 et 1 ; Grenoble, 18 et 3 ; Lille, 17 et 5 ; Lyon, 13 et 0 ; Marseille-Marignane, 23 et 10 ; Nancy, 11 et 1 ; Nantes, 20 et 8 ; Nice - Côte d'Azur, 22 et 13 ; Paris - Le Bourget, 16 et 3 ; Pau, 23 et 6 ; Perpignan, 22 et 6 ; Rennes, 19 et 5 ; Strasbourg, 14 et 0 ; Tours, 18 et 6 ; Toulouse, 19 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 15 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 24 et 12 ; Berlin, 14 et 8 ; Bonn, 15 et 3 ; Bruxelles, 16 et 7 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 13 et 9 ; Genève, 15 et 1 ; Lisbonne, 21 et 15 ; Londres, 18 et 11 ; Madrid, 18 et 14 ; Moscou, 6 et 2 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 20 et 13 ; Palma-de-Majorque, 23 et 11 ; Rome, 24 et 7 ; Stockholm, 9 et 7 ; Téhéran, 25 et 15.

BREF

FORMATION CONTINUE

APPRENDRE *LE CHINOIS*. — La société Chine Pacifique Conseil (C.P.C.) organise des cours intensifs de langue chinoise pour *tous les responsables* d'entreprises désirant mieux connaître le marché chinois. Les premiers cours débuteront le 3 novembre prochain. (21-23, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris, tél. : 720-74-80.)

TOURISME

DEUX VOYAGES EN CHINE. — *L'Observatoire de la ville et de* l'habitat organise deux voyages *destinés* aux urbanistes, architectes, élus et fonctionnaires responsables de l'aménagement urbain : Prague, réhabilitation des monuments historiques, du 21 (au soir) au 26 *novembre*, 2 000 F tout compris ; Urbanisme et logement *en Chine, du 18 avril au* 9 mai 1980, Canton, Hangzhou, *Shangai*, Xuzhou, Nankin, Pékin, Guilin, Canton (environ 12 000 F).

★ **Inscriptions : 18, rue Duphot, Paris-1er. Tél. 260-11-25 et 12-43. Nombre de places limité à 25.**

LOISIRS

UN FESTIVAL DU JEU DE SOCIÉTÉ A BOULOGNE-BILLANCOURT

Renouvelant l'expérience tentée en 1977 avec la « Semaine du jeu de société », le centre culturel de Boulogne-Billancourt dans les Hauts-de-Seine organise cette *année*, du 23 *octobre* au 7 janvier, un Festival du jeu de société.

Ce Festival comportera notamment, du 23 octobre au 19 décembre, une exposition retraçant l'histoire et l'évolution des jeux de parcours du dix-huitième *siècle à nos jours*. Une *autre* exposition, du 20 décembre au 7 janvier, rassemblera les meilleures réalisations du « concours des créateurs du jeu de société », *concours ouverts à tous et pour* lequel les créateurs sont invités à confier leurs maquettes au centre culturel dès l'ouverture du Festival. Remise des prix, le *19 décembre. Pendant toute* la durée du Festival, une cinquantaine d'éditeurs de jeux de société mettront leurs jeux à la disposition du public.

La finale nationale du pentathlon des jeux de société se jouera en public le samedi 27 octobre de 10 heures à 22 heures.

★ **Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, 92104 Boulogne - Billancourt, métro Marcel-Sembat. Ouverture tous les jours, de 10 heures à 23 heures, et le dimanche, de 16 heures à 12 heures. Coordination et organisation : Marilys de la Morandière, tél. 604-82-92.**

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	278 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	708 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	238 F	428 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en *capitales d'imprimerie*.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 21 OCTOBRE

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h. 30, place Colette, Mme Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Paris janséniste », 15 h., devant l'église, rue Saint-Jacques, Mme Lemarchand.

« Beaubourg », 15 h., métro Rambuteau, Mme Oswald.

« Les salons du Conseil d'Etat », 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Pennec.

« Le Val-de-Grâce », 15 h., place Alphonse-Laveran (Approche de l'art).

« L'émouvant cimetière de Picpus », 15 h., 35, rue de Picpus (Mme Barbier).

« Les salons de réception du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'ancien collège des Ecossais et l'église Saint-Etienne-du-Mont », 15 h., 65, rue du Cardinal-Lemoine (Mme Ferrand).

« Cimetière de Montmartre », 15 h., 17, rue Saint-Vincent (Mme Hager).

« Hôtels de l'île Saint-Louis, 15 h., métro Saint-Paul (Mme Haulier).

« Le palais du Luxembourg », 15 h., 1, rue du Figuier (Histoire et Archéologie).

« *Le château de Vincennes* », 14 h. 45, entrée avenue de Paris (M. de La Roche), entrées limitées.

« *Contes et légendes autour de* Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., métro Maubert-Mutualité (Lutèce-Visites).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme *culturel*).

« Les synagogues de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 2, rue Malher (M. Teurnier).

LUNDI 22 OCTOBRE

« Le palais de la Cité », 14 h. 30, devant les grilles du palais de justice, Mme Allaz.

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Garnier-Ahlberg.

« Les synagogues du quartier du Marais », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald.

« Exposition Hubert Robert », 15 h., pavillon de Flore, au Louvre (Approche de l'art).

« La peinture impressionniste », 14 h. 30, à l'entrée du Musée du jeu de paume (Arcus).

« La Sorbonne », 15 h., 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La place des Vosges », 15 h., 3, rue de Sévigné (Le vieux Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 21 OCTOBRE

14 h. 45, 9 bis, avenue d'Iéna : « Une grande randonnée au Sahara » (Autour du monde).

17 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Birmanie » (Projections).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Alfred Leroy : « Dans l'intimité du pastelliste Maurice Quentin de la Tour » (les Artisans de l'esprit).

16 h., 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Mme Nicole Avril : « A propos des problèmes posés par son livre « Monsieur de Lyon » (ASCAI).

16 h. 45, Notre-Dame de Paris, M. Olivier Costa de Beauregard : « Démarche scientifique et cheminement spirituel ».

LUNDI 22 OCTOBRE

15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Françoise Autrand : « La France dans les temps féodaux ».

SANTÉ

NOUVEAUX TARIFS POUR LES SAGES-FEMMES

Les actes dispensés à compter du *1er octobre 1979*, par les sages-femmes et les auxiliaires médicaux ont été majorés. Voici les nouveaux tarifs :

● Sages-femmes : consultation, de 24 F à 25 F ; visite, de 33 F à 36 F ; soins maternité, de *8,30 F à 8,60 F ; soins infirmier*, de 8,10 F à 8,30 F ; accouchement simple, de 415 F à 440 F ; accouchement *gémellaire* de 480 F à 510 F.

● *Auxiliaires médicaux* : soins par infirmier, de 8,10 F à 8,30 F ; soins par masseur kinésithérapeute, de 6,95 F à 7,10 F ; soins par orthophoniste, de 7,65 F à *7,80 F ; soins* par orthoptiste, de 7,70 F à 7,85 F.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 octobre 1979 :

DES DECRETS

● Relatif à la validation des *services militaires accomplis dans* les armées alliées au cours de la guerre 1939-1945 par les étrangers antérieurement à l'acquisition de la nationalité française ;

● Modifiant le décret du 3 mars 1977 relatif aux dépenses de recours à un architecte prévues à l'article 4 de la *loi* du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 520

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III				■				■	
IV						■			
V							■	■	
VI									
VII		■	■						
VIII				■					
IX									
X				■					■
XI					■		■		

HORIZONTALEMENT

I. Qui ne se laissent donc plus toucher. — II. Peut être assimilée à un bouillon quand *elle* est sèche ; Peut être dangereuse à traverser. — III. Eut une attitude audacieuse ; Belle quand on sort. — IV. *Un* crapaud, par exemple ; Abréviation pour un parc. — V. Buvait comme un veau. — VI. Qui a de grandes feuilles. — VII. Amenée jusqu'à l'âge adulte. — VIII. *Entre Naxos* et Santorin ; Roman pédagogique. — IX. Parti au Canada. — X. Vieille vache ; Quand il est faut ce n'est pas de la casse. — XI. *Utile pour accrocher le filet* ; Ne fait pas de vagues.

VERTICALEMENT

1. Peut qualifier tout ce qui est bref. — 2. Bien utile quand on mange comme un oiseau ; Ne sort pas. — 3. Peut fondre en Australie ; *Ville de l'Orne*. — 4. Pour lier ; Pas sombre. — 5. Qui se refont donc sentir. — 6. Monts. — 7. Vous rendrez ; Descend toujours avant l'arrêt. — 8. *D'un auxiliaire ; Fournir une* couverture. — 9. Bien appuyées.

Solution du problème n° 2 519

Horizontalement

I. Caricaturistes. — II. Hiémale ; Ane ; Pot. — III. Animé ; *Naissain*. — IV. *Santal* ; Mess. — V. Da ; Riposter. — VI. Orbicole ; Terril. — VII. Ni ; Ulster ; Ere. — VIII. Ne ; Bise ; Orée ; Ré. — IX. Enclos ; Etablies. — X. Rénette ; Rôle. — XI. Ecu ; *Rempaillé*. — XII. Train ; Ion. — XIII. Auréolés ; Tigré. — XIV. Ita ; Clame ; Rail. — XV. Réent ; Eue ; Halte.

Verticalement

1. Chardonneret (cf. « Tarin »). — 2. Ain ; Arien ; Craie. — 3. Reis ; Cruauté. — 4. Immariable ; Iran. — 5. Caen ; Ionone. — 6. Al ; Trousse ; Oc. — 7. Tenaillé ; Trille. — 8. Alpes ; Eté ; Eau. — 9. Rai ; Totémisme. — 10. Insistera ; Pô. — 11. Ses ; Térebrant. — 12. Amer ; Eloi ; Irn. — 13. Epierre ; Illégal. — 14. Sons ; Irréel ; Rit. — 15. Salées ; Epelé.

GUY BROUTY.

CARNET

Décès

— Mme Alexandre Charbonnel, son épouse,
M. et Mme Marcel Bourcier, ses enfants,
Arnaud Bourcier, son petit-fils,
M. et Mme Robert Chevalier, leurs enfants et petits-enfants,
ses beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Mme Marie-Louise Gabriel,
Mme Elise Verdier, ses tantes,
M. et Mme André Bourcier, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre CHARBONNEL,
chevalier du Mérite agricole,

survenu à Paris, le 13 *octobre* 1979, dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière ancien de *Juvisy (rue Petit)*, dans le caveau de famille, le mardi 16 courant.

46, rue de la Cour-de-France,
91260 Juvisy.

— On nous prie d'annoncer la mort de

S. CYNAMON,
dit « Schmulek ».

Ses amis se retrouveront au cimetière de Bagneux, lundi 22 octobre 1979, à 11 heures.

— *L'Académie d'architecture* a le grand regret de faire part du décès de

Paul DOMENC,
architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux,
premier Grand Prix de Rome.

L'inhumation aura lieu le mardi 23 *octobre*, à *10 h. 45*, au *cimetière* parisien de Saint-Ouen, avenue Michelet, entrée porte principale.

9, place des Vosges,
75004 Paris.

[Né en 1906 à *Marseille*, Paul Domenc fut formé à l'École des travaux publics et aux Beaux-Arts du quai Malaquais à Paris, où il fut diplômé avant de recevoir en 1935 le premier Grand Prix de Rome. Il est l'un des architectes qui ont assuré *la reconstruction des villes de Caen et* de Flers. Nommé en 1945 architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, *Paul* Domenc a réalisé le lycée d'Arcachon et le Centre zootechnique de Jouy-en-Josas. Une part de son activité fut consacrée aux bâtiments du ministère de la justice, dont il fut l'architecte en chef, ainsi que de la Cour de cassation et *de la cour d'appel de* Paris.]

— Mme Abd El Kader *Farès*,
Myriam, Karim, Sofia,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Abd El Kader FARES,
architecte,

survenu le 11 octobre 1979, à l'âge de cinquante-six ans.

Nous prions le Tout-Puissant d'avoir le défunt en sa miséricorde.

50, avenue des Nations-Unies,
Rabat (Maroc).

— *Mme Jacques Isaac-Georges,*
M. et Mme Claude Isaac-Georges,
M. et Mme Jean Isaac-Georges,
M. et Mme Michel Georges,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort du

docteur Pierre ISAAC-GEORGES,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenue à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité.

85, boulevard *Malesherbes*,
75008 Paris.
5, rue de Plaisance,
31000 Toulouse.
70, allée de la Blancharde,
Chevry-2,
91190 *Gif-sur-Yvette.*

— M. et Mme Claude Isambert, leurs enfants et petit-enfant,
M. et Mme Jacques Soupene, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Isambert et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

Mme veuve Philippe ISAMBERT,
née Annette Rosman,

survenu le 12 octobre 1979.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 15 octobre, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements pour toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence ou leur message.

— M. G. Lasne Desvareilles,
Mme E. Beau de Lomenie,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ed. LASNE-DESVAREILLES,
née Duclautrier,

leur mère.

Une messe de requiem sera célébrée le lundi 22 octobre, à 10 heures, en *l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet*.

25, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.
132, rue du *Bac*, 75007 *Paris*.

— Mme Maurice Morvan, son épouse,
M. et Mme Claude Morvan, ses enfants,
Carine et Muriel, ses petites-filles,
La famille,
font part du décès de

M. Maurice MORVAN,
directeur honoraire
de la B.N.P. à Dakar

survenu le 18 octobre 1979, dans sa soixante-quinzième année.

Le service religieux sera célébré le lundi 22 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Joseph du Havre (76).

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

98, avenue Foch,
76600 Le Havre.
« Le Clos des Oliviers »,
Quartier Sainte-Elisabeth,
06140 Vence.

— *M. et Mme Kees Van Westreenen*, ses enfants,
Anne et Isabelle, ses petites-filles,
Le docteur Madeleine Siegler, sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paule ROCHET,
professeur honoraire,

survenu à Lille, le 17 octobre 1979, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 20 octobre 1979, en l'église Saint-Rémy de Bèze (21).

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue de Rousies,
59600 Maubeuge.

Remerciements

— Mme André Bruel,
Et ses enfants,
très touchés des nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été manifestées lors du décès du

docteur André BRUEL,

et, dans l'impossibilité de le faire individuellement, remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et qui ont offert des fleurs, des messes et des prières.

— Le Poujol-sur-Orb (34), Marseille (13), Lamalou-les-Bains (34).
Me Raymond Villebrun, notaire,
Me Antoine Villebrun, commissaire-priseur,
et leur famille,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à *leur* peine lors du décès de

Mme Martin VILLEBRUN,
née Elisabeth Rerail,

survenu le 12 octobre 1979.

— La famille de

Mme Bernard ZINS,
née Sophie Kozak,

profondément sensible à tous les témoignages de sympathie qui lui ont été exprimés, remercie de tout cœur tous ceux qui se sont associés à sa peine.

59700 Marcq-en-Barœul.

Souvenir

— Il y a dix ans, le 20 octobre 1969, mourait

Pierre SCHWAB.

Sa famille le rappelle à ceux qui l'ont connu.

Messes anniversaires

— Meudon,
Une messe pour l'anniversaire du décès de

Yves-Marie FAGUET

sera célébrée le mardi 23 octobre 1979, à 9 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, rue Saint-Dominique, à Paris.

هكذا من الأصل

Le Monde

régions

Ile-de-France

Baisse de la pression fiscale en 1980 pour les Parisiens, annonce M. Chirac (+ 16 % contre + 20 %)

Les impôts locaux des Parisiens n'augmenteront pas de plus de 16 % en 1980, contre 17,6 % en 1978 et 20 % en 1979. C'est ce qu'a annoncé, le vendredi 19 octobre, M. Jacques Chirac. Le maire de la capitale a également présenté les divers dossiers sur lesquels les conseillers de Paris seront invités à se prononcer au cours de leur séance de lundi prochain.

« Il faut, désormais, maintenir la croissance de la fiscalité parisienne dans des limites raisonnables », a déclaré M. Chirac, en précisant que la taxe d'habitation (1) — une des quatre taxes locales — *« augmentait en réalité moins vite que l'ensemble des impôts »*. Cette perte de recette conduira la municipalité *« à rester vigilant sur le fonctionnement des services municipaux et sur l'opportunité des travaux à entreprendre »*, a indiqué le maire, tout en affirmant que ne serait pas remis en cause les priorités sociales de la ville (logement, aide aux personnes âgées et animation culturelle) et les grands équipements prévus. Le budget de la Ville pour 1980 sera présenté aux édiles de la capitale au mois de décembre 1980.

Le conseil de Paris donnera, d'autre part, son avis sur différents dossiers :

● *Tour Eiffel* : la tour Eiffel change de concessionnaire (*le Monde* du 20 octobre). La Ville ne renouvellera pas la concession, qui arrive à expiration le 1er janvier 1980, à la Société de la tour Eiffel pour la gestion et l'exploitation du monument. C'est la SAGI (Société immobilière de la Ville) qui prendra, pour deux ans, la « vieille dame » en gestion avant que ne soit constituée une nouvelle société.

● *Economie d'énergie* : M. Raymond Bourgine (C.N.I.), adjoint au maire, est chargé d'une mission d'étude afin de proposer *« des mesures d'économies dans le fonctionnement des services de la mairie »*.

● *Aménagement du quartier Champerret* : la ZAC Champerret, dans le 17e arrondissement, s'étend de la porte Maillot jusqu'aux voies ferrées du réseau Saint-Lazare. Le nouveau plan d'aménagement prévoit notamment la réduction de la hauteur des bâtiments (2 400 logements seront réalisés, dont 1 370 seront des logements aidés), la couverture du boulevard périphérique entre l'avenue de la Porte-de-Champerret et la rue du Caporal-Peugeot, et différents équipements publics.

● *Théâtre d'arrondissement* : après la création du Théâtre Présent dans le 19e arrondissement, la mairie annonce l'ouverture d'un second théâtre d'arrondissement dans le 20e : le Théâtre des Deux-Portes.

Enfin, le maire de Paris, répondant à une question, a indiqué que le futur centre des sports de Bercy *« serait construit par la R.I.V.P.* (Régie immobilière de la ville de Paris) *et que son coût se situerait entre 130 et 160 millions »*.

JEAN PERRIN.

(1) Cette taxe est due pour l'année entière par toute personne (quelle soit propriétaire ou locataire) ayant la disposition au 1er janvier d'un local meublé affecté à l'habitation. En fait, la diminution de cette taxe s'explique par la perte de population de la capitale.

La révision du schéma directeur

M. LANIER : « IL FAUT PRENDRE EN COMPTE LES INCERTITUDES DE L'AVENIR. »

Le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France est actuellement remis à jour. M. Lucien Lanier, préfet de la région, explique dans une communication publiée à cette occasion ses vues sur l'avenir des huit départements.

Une croissance moins forte que prévu de la population de la région (*entre 9,3 et 11 millions d'habitants à la fin du siècle*), un certain nombre de revendications des habitants touchant à la qualité de la vie, la nécessité reconnue d'économiser l'énergie..., autant d'éléments qui doivent être pris en considération lorsqu'on trace les perspectives d'avenir de l'Ile-de-France.

Dans cet esprit, il conviendra par exemple non seulement de *« favoriser la vitalité économique »* de la région, mais aussi de *« rapprocher l'emploi de l'habitat »*, de rééquilibrer les activités entre Paris, la petite et la grande couronne, entre l'est et l'ouest de l'Ile-de-France. Autres préoccupations qui vont dans le même sens : il faudra protéger les zones naturelles d'équilibre et les espaces ruraux, maintenir la diversité sociologique d'une banlieue que l'on refusera de « densifier », organiser le développement des villes de la périphérie *« qui ont une vocation naturelle à devenir les points d'appui de l'organisation urbaine de la région »*.

On notera surtout cette incitation à la prudence et à la modestie, démarche nouvelle dans l'administration, et qui pousse M. Lanier à écrire :

« Il importera de prendre en considération les incertitudes de l'avenir. La stratégie trop assurée qui a été la tentation des années passées doit céder la place à une stratégie nouvelle autorisant mieux qu'autrefois les adaptations nécessaires. Il ne faudra qu'avec prudence rendre impossible, ne réduire que pour des raisons majeures la marge effective de choix et d'appréciation de nos successeurs ou de nous-mêmes, de la génération qui dans quelques années prendra la relève de celles qui suivront.

A Louveciennes

LES OCCUPANTS D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX PARAISSENT D'ACCORD AVEC CEUX QUI EN DEMANDENT LA DÉMOLITION.

La décision prise il y a quelques jours par le comité de défense du plateau des Soudanes de demander la démolition d'un immeuble de bureaux à Louveciennes dans les Yvelines (*le Monde* du 17 octobre) a été ratifiée à l'unanimité, le jeudi 18 octobre, par les adhérents.

Au cours d'une assemblée générale de l'association, les riverains de l'immeuble construit en violation des règlements locaux d'urbanisme, ont décidé de continuer leur action judiciaire jusqu'à l'obtention de la démolition, partielle ou totale, du bâtiment qui dépasse de 250 % le coefficient d'occupation des sols de la commune. Le comité de défense a décidé d'autre part d'adresser une lettre au président de la République et au ministre de l'environnement et du cadre de vie pour leur demander de faire respecter les lois et appliquer les décisions de justice.

Un représentant de la direction a toutefois précisé que la société est locataire de l'immeuble et qu'il lui appartiendra éventuellement de se retourner contre la société propriétaire, en cas de non-respect du bail. — D. R.

Midi-Pyrénées

Selon M. Alain Savary

Le plan du Sud-Ouest doit constituer une réponse à une économie régionale sous-développée

De notre correspondant régional

Toulouse. — La majorité des membres du conseil régional de Midi-Pyrénées (socialistes et radicaux de gauche) a adopté, le 19 octobre, par 58 voix contre 8 et 3 abstentions, les propositions qui seront soumises au gouvernement pour lancer le plan décennal de développement du Grand Sud-Ouest (qui concerne l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon). Les communistes avaient, de leur côté, présenté une résolution qui n'a recueilli que les voix de leur groupe.

Il appartient maintenant au gouvernement de dire ce qu'il aura retenu des propositions de M. Alain Savary, président (P.S.) du conseil régional et de ses amis politiques. Ces derniers ont manifesté, avant la venue de M. Giscard d'Estaing à Toulouse, prévue pour la mi-novembre, le désir d'être entendus et compris du gouvernement à propos de dossiers essentiels comme l'institut régional de développement et les équipements collectifs (notamment les voies rapides, les constructions scolaires et les aménagements hydrauliques).

Le Grand Sud-Ouest (addition de trois régions comprises entre l'Atlantique, la Méditerranée, les Pyrénées et le Massif Central) est victime d'un certain enclavement et souffre d'une faiblesse de ses structures industrielles. Mais les trois régions concernées ont aussi, chacune, leurs problèmes spécifiques : le planteur de maïs du Gers et l'éleveur de haute montagne *ne se heurtent pas aux mêmes difficultés* que le pêcheur d'anchois des Pyrénées-Orientales, celles de l'ostréiculteur d'Arcachon, des viticulteurs de l'Hérault ou de la Gironde ou du gemmeur des Landes. C'est la raison pour laquelle ces trois régions *ont préparé leurs propres dossiers*, qu'elles confronteront au début du mois de novembre à Montpellier. Leurs délégués se retrouveront à Toulouse avant la fin de l'année pour *harmoniser* une politique commune qui sera soumise au gouvernement.

Pour M. Alain Savary, *« il faut concevoir le plan décennal comme une réponse à un diagnostic du sous-développement régional »*. C'est avec intérêt mais aussi avec scepticisme que les responsables politiques de Midi-Pyrénées avaient, il y a près de deux ans, accueilli l'annonce de ce plan, *qu'ils réclamaient depuis longtemps*. On se méfiait, dans ces départements contestataires, méridionaux et frontaliers, de la raison donnée à l'origine par le président de la République pour justifier son projet, à savoir la perspective de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne.

Le plan Sud-Ouest peut et doit être considéré comme une aide de l'Etat à ces *régions* au titre de la solidarité nationale, aide qui pourrait aboutir à une « expansion saine » s'appuyant sur un milieu économique plus dense et diversifié, valorisant les ressources régionales et dont les acteurs pourraient véritablement « décider *chez eux* ».

La région Midi-Pyrénées connaît des handicaps : une insuffisance criante des moyens de communication (*Toulouse est la seule grande ville française à n'être pas encore reliée au réseau autoroutier national*) ; le vieillissement de la population (actuellement les personnes actives sont parties à la recherche d'un emploi à l'extérieur de la région et ne peuvent revenir « au pays » qu'en fin de carrière). Il faut ajouter le mauvais fonctionnement des services administratifs locaux ou départementaux. *« C'est ainsi*, dit-on à Toulouse, *que Paris est la capitale du pouvoir, du savoir, de la création, le lieu privilégié de l'échange financier, tandis que les régions périphériques sont disqualifiées, vieillies, dominées, sans capacités d'initiatives et réduites à des rôles d'exécution. »*

Un exemple est cité : le retard *des équipements collectifs* en Midi-Pyrénées par rapport aux prévisions a été, de 1971 à 1975, de 720 millions de francs. Si la tendance devait se confirmer, le « déficit » pourrait être de 2 à 3 milliards de francs. De tels chiffres « exemplaires » justifient la remarque selon laquelle *« la région ne doute pas d'elle-même, mais du gouvernement »*.

LÉO PALACIO.

Bretagne

AU CONSEIL D'ÉTAT

Pas de parking sur la mer à Port-Navalo (Morbihan)

Le plan d'occupation des sols de la commune d'Arzon (Morbihan), approuvé par un arrêté préfectoral du 15 octobre 1976, a fait l'objet d'un recours en annulation formé devant le tribunal administratif de Rennes par l'Association pour la sauvegarde du pays de Rhuys. Saisi en appel, le Conseil d'État a partiellement annulé ce plan d'occupation des sols par une décision rendue le 19 octobre 1979 sur le rapport de M. Toutée, et conformément aux conclusions de M. Rougevin-Baville.

L'Association contestait, notamment, les dispositions de ce plan qui prévoyaient qu'une aire de stationnement pour automobiles de 8 000 mètres carrés, d'une contenance d'environ 320 places, serait implantée en bordure de mer après remblaiement partiel de la grève, dans un site de la baie de Port-Navalo appelé Port-Leen. Après *une visite des lieux*, le Conseil d'État a fait droit sur ce point à la requête de l'Association. Il a estimé en effet que, en prévoyant l'implantation de ce parc de stationnement *« sur le domaine public et dans un site classé »*, l'administration avait commis *« une erreur manifeste d'appréciation au regard des préoccupations d'urbanisme au respect desquelles elle est tenue de veiller dans l'élaboration d'un plan d'urbanisme »*. Le Conseil d'Etat a donc annulé partiellement le plan d'occupation des *sols de la commune d'Arzon*, en tant qu'il délimitait la zone d'implantation de ce parc de stationnement.

Cette décision rappelle ainsi que le juge administratif, lorsqu'il se prononce sur la légalité d'un plan d'occupation des sols, ne se borne pas à vérifier que la procédure d'élaboration a été régulière, mais exerce également un certain contrôle sur le contenu de ce document, et notamment sur la délimitation des différentes zones qu'il prévoit. Sans substituer ses propres choix d'urbanisme à ceux de l'Etat et des collectivités locales, à qui le législateur a confié la responsabilité de l'élaboration des plans d'occupation des sols, le juge administratif veille à ce que ces choix soient effectués dans le respect d'un certain nombre de préoccupations d'urbanisme, dont il censure la méconnaissance évidente.

Ainsi, dans le cas de la commune d'Arzon, le Conseil d'Etat a constaté l'*« erreur manifeste d'appréciation »* que révélait, selon les termes employés par M. Rougevin-Baville dans ses conclusions, *« l'atteinte sérieuse que porterait au site protégé de la baie de Port-Navalo, sans nécessité absolue, ce terre-plein de 8 000 mètres carrés visible de toutes parts »*.

CIRCULATION

● *Pas de paiement immédiat des amendes* — Le projet de loi sur la répression des excès de vitesse et le paiement immédiat des amendes *« n'est plus du tout à l'ordre du jour »*, estime l'Association française des automobilistes (AFA), dans un communiqué publié au terme d'une audience que M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a accordée le 19 octobre, à ses porte-parole.

● *L'A-86 dans le Val-de-Marne.* — La section de l'autoroute A-86 qui, dans le Val-de-Marne, relie l'autoroute de l'Est (A-4) à Saint-Maurice et le C.D. 1 à Créteil est ouverte à la circulation. Cette nouvelle voie, de trois kilomètres environ, relie le nouveau Créteil à Paris et sa réalisation a nécessité la construction de deux viaducs courbes de grande longueur pour la traversée de la Marne. — *(Corresp.)*

P.T.T.

2 MILLIONS DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES ET 25 000 CABINES PUBLIQUES SERONT INSTALLÉES EN 1980

Les 25,5 milliards d'autorisations de programme consacrés aux *télécommunications* en 1980 marquent « la très forte priorité que le gouvernement attache au développement de ce secteur », a déclaré, le 19 octobre, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., en présentant à la presse le projet de budget annexe des P.T.T.

Ces investissements permettront d'installer l'année prochaine environ deux millions de lignes téléphoniques et de dépasser l'objectif *de 15,5 millions de lignes en* 1980, fixé par le VIIe Plan. De plus, 25 000 cabines téléphoniques *seront mises en place ; il y en* aura au total 100 000. Enfin, 240 000 lignes longues seront installées dans les zones rurales.

« Cet effort d'équipement national, a commenté M. Ségard, *nous permet d'enregistrer des succès remarquables à l'exportation. »* Ainsi, en 1978, 2,5 milliards de francs de matériel de télécommunication ont été exportés, et depuis le début de 1979 les contrats enregistrés dans ce secteur atteignent 8 milliards de francs.

Les investissements prévus pour la poste augmenteront de 15 %. Ils permettront notamment de continuer à automatiser le tri postal. Sur neuf centres de tri qui seront construits en 1980, sept seront automatisés. On devrait ainsi obtenir, selon M. Ségard, que 95 % du courrier soit distribué le lendemain du jour où il a été déposé dans les boîtes aux lettres. (Actuellement, 70 % l'est dans ces conditions.)

Enfin, M. Ségard a indiqué que *5 500 emplois seraient créés* par son ministère en 1980, dont 2 000 dans les postes.

TRANSPORTS

LA VILLE NOUVELLE DE MARNE-LA-VALLÉE SERA DESSERVIE PAR LE MÉTRO EN 1980

Les travaux de prolongement vers l'est de la ligne A du R.E.R. (Saint-Germain-en-Laye - Noisy-Mont-d'Est) continuent à travers la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. *« A moins d'un hiver très rigoureux, qui retarderait le chantier, ce prolongement jusqu'à Torcy (Seine-et-Marne), long de de près de 9 kilomètres, sera mis en service comme prévu à la fin de 1980 »*, ont indiqué, jeudi 18 octobre, les responsables de la R.A.T.P.

Cette ligne est destinée à desservir les quartiers en cours d'urbanisation de la ville nouvelle, qui s'organiseront autour de quatre stations : Noisy 3, Noisiel, Lognes et Torcy.

C'est la première fois en région parisienne, qu'un moyen de transport en commun aura accompagné et même précédé l'urbanisation, ont souligné les responsables de la Régie et de la ville nouvelle. Quelque quatre-vingts mille habitants devraient, en 1985, peupler les quartiers situés le long de la ligne.

Au-delà de ces zones d'urbanisation nouvelles, les agglomérations anciennes, qui ne disposent que d'une desserte insuffisante (Champs-sur-Marne, Noisiel, Torcy, Voire, Lagne, Emérainville et Croissy-Beaubourg) bénéficieront de ce prolongement du R.E.R., notamment grâce à un réseau d'autobus de rabattement.

Le Monde

économie

LA CONJONCTURE DANS LES PAYS OCCIDENTAUX

Éclaircie aux États-Unis

Heureuse surprise aux Etats-Unis ? Alors que la « récession » de l'économie américaine semblait un fait acquis, le produit national brut a progressé de 2,4 % — en taux annuel — au cours du troisième trimestre de cette année. La croissance ainsi enregistrée est beaucoup plus forte qu'il n'avait été prévu, puisque les premières indications faisaient état seulement d'un taux de 1 % (le Monde du 29 septembre).

Il ne s'agit pas pour autant de crier victoire : le P.N.B. américain avait reculé de 2,3 % durant le deuxième trimestre, après avoir augmenté de 1,1 % de janvier à mars et de 3,5 % au cours des trois derniers mois de 1978. Toutefois, un autre résultat favorable a été enregistré : selon le département du commerce, l'inflation, mesurée d'après le produit national, est revenue à 8,4 % de juillet à septembre, au lieu de 9,3 % durant le trimestre précédent.

La reprise qui vient d'être observée traduit une augmentation des dépenses de consommation et une progression des exportations de biens et de services (la demande totale s'accroissant de 4,8 %), tout en reflétant un rythme soutenu de la construction de logements et une modération de la constitution des stocks. Malgré un fléchissement de leur pouvoir d'achat (— 0,5 %), les Américains ont dépensé sensiblement plus (achetant notamment des voitures avant le changement de modèle), ce qui correspond à un faible niveau d'épargne.

Cependant, le débat sur l'entrée ou non des Etats-Unis en « récession » se poursuit, d'autant que les statistiques ne sont que provisoires. Ainsi, le secrétaire au Trésor, M. Miller, a souligné que les résultats observés durant le troisième trimestre ne devaient pas faire illusion, l'économie étant, selon lui, « récessionnaire ». De façon générale, le gouvernement s'attend à une récession modérée et de courte durée. Pour plusieurs économistes aussi, notamment ceux de la Chase Econometrics, la situation pourrait se dégrader rapidement au cours des prochains mois, en particulier sur le front de l'emploi (dans son rapport annuel, la Bank of America prévoyait une baisse de 4 % du P.N.B. durant le quatrième trimestre), d'autant que les récentes mesures monétaires prises par le système fédéral de réserve devraient renforcer les tendances à un recul.

En fait, il est particulièrement difficile, surtout de l'étranger, de prévoir l'évolution de l'économie américaine, en dehors même d'une question de vocabulaire (la « récession » étant classiquement définie aux Etats-Unis par une baisse du P.N.B. durant deux trimestres consécutifs). D'une part, les indicateurs, qui servent de base à tout jugement, sont souvent soumis à des révisions parfois si importantes qu'elles peuvent changer le sens d'une statistique qui, de positive, devient alors négative, ou réciproquement. Il est donc dangereux d'extrapoler. De plus, les facultés de récupération de l'économie américaine sont, en général, sous-estimées, comme il en fut pour le rattrapage après les grands froids du début de 1977.

Aux Etats-Unis, plus qu'ailleurs, le pire n'est jamais sûr.

MICHEL BOYER.

LES SYNDICATS AMÉRICAINS VONT PARTICIPER A LA LUTTE CONTRE LA HAUSSE DES PRIX

Washington (A.F.P.). — Le président Carter a annoncé, le mardi 16 octobre, la composition de la commission consultative sur les prix et les salaires qu'il a créée dans le but de faire participer les syndicats à la formulation et à l'application de sa politique anti-inflationniste. La commission comprend dix-huit membres : six représentants des syndicats, six du monde des affaires et six du « grand public », des universitaires pour la plupart.

Parmi les membres des syndicats figurent notamment MM. Kirkland, secrétaire trésorier de la centrale A.F.L.-C.I.O. ; Fraser, président du syndicat de l'automobile (U.A.W.) ; Fitzsimmons, président du syndicat des camionneurs ; McBride, président du Syndicat de la sidérurgie ; MM. Larry, président de l'Association nationale des industries manufacturières, et McDonald, président du conseil des petites entreprises, figurent parmi les représentants du patronat.

La création de cette commission, décidée il y a un mois, a contribué à détendre considérablement les rapports entre l'administration et l'A.F.L.-C.I.O., qui avait jusqu'alors combattu les directives de la Maison Blanche sur la limitation des hausses des prix et des salaires.

ÉNERGIE

La production de pétrole des pays de L'OPEP à atteint son maximum

déclare M. Carter

Alors que, il y a quelques jours, un porte-parole de l'administration américaine avait qualifié de « *préjudiciables* » et « *injustifiées* » les récentes hausses de prix décidées par certains pays producteurs, *M. Carter a tenu*, le vendredi 19 octobre, des propos beaucoup plus conciliants à l'égard de l'OPEP.

Prenant la parole à l'occasion d'un colloque sur l'énergie, le président des Etats-Unis a souligné que la production pétrolière des pays membres de l'organisation avait atteint *« son niveau maximum ». L'Arabie Saoudite produit plus de brut qu'elle ne le souhaiterait »* a encore déclaré M. Carter, qui a saisi l'occasion qui lui était offerte pour lancer un nouvel appel en faveur des économies d'énergie, afin de se mettre à l'abri du *« chantage »* exercé par la Libye et d'autres pays qu'il n'a pas cités. La situation actuelle met en danger la sécurité américaine dans la mesure où plusieurs sources d'approvisionnement du pays sont devenues peu sûres, a encore déclaré M. Carter.

Le ministre du pétrole de l'Arabie Saoudite, Cheikh Yamani, a, de son côté, indiqué que *son gouvernement* avait bon espoir d'être en mesure de ramener sa production au niveau qui était le sien avant les événements d'Iran, soit 8,5 millions de barils par jour contre 9,5 actuellement. Après avoir souligné qu'il appartenait aux Etats-Unis de consentir rapidement d'importants efforts d'économie de pétrole afin de prévenir une forte hausse des prix lors de la prochaine réunion de l'OPEP à Caracas, Cheikh Yamani a laissé espérer que l'escalade des prix pourrait se ralentir en déclarant *« Si aucun événement n'a lieu en Iran l'année prochaine, nous pourrions assister à une légère détente du marché pétrolier. »*

Prenant de son côté la parole à Tokyo, le président en exercice de l'OPEP, M. Al Oteiba, qui est également ministre du pétrole des Emirats arabes unis, a confirmé que son pays n'augmenterait pas ses prix d'ici la conférence de Caracas et même après, pour peu *que le dollar ne baisse pas* et que l'inflation ne s'accélère pas. Les Emirats arabes *unis toutefois ne* s'opposeront pas à une hausse modérée si les pays membres de l'OPEP le décident d'un commun accord.

LA COTE-D'IVOIRE SUSPEND SES EXPORTATIONS DE CACAO

Abidjan *(Reuter)*. — La Côte-d'Ivoire, principal producteur mondial de cacao, a annoncé le 18 octobre la suspension de ses exportations portant sur la nouvelle récolte, en raison d'une chute des cours mondiaux. L'Office ivoirien de commercialisation du cacao est très préoccupé par cette chute qu'il juge inexplicable. *Il a l'intention de vendre à l'industrie alimentaire locale la première partie de la* récolte 1979-1980 et de stocker *le reste, plutôt que de vendre* aux prix actuels.

Selon l'Office, les exportations ne seront pas autorisées pour octobre et novembre, ce qui signifie en pratique qu'elles reprendront au mieux à la fin novembre. Toutefois, selon l'évolution du marché, elles pourraient être légalement suspendues jusqu'au début de 1980.

FRANCE : le chômage toucherait 6,8 % de la population en 1980

La France, avec 2,25 % de croissance en 1980, se placerait au-dessus de la moyenne communautaire (2 %). En revanche, le chômage représenterait 6,8 % et la France enregistrerait un déficit des paiements courants de 5 milliards de francs environ. Enfin l'inflation, avec 9,5 %, dépasserait la moyenne prévue pour l'ensemble de la C.E.E. (9 %). Ces chiffres, *rappelons-le*, ne tiennent pas compte de la *nouvelle vague de hausse des* prix du pétrole (de l'ordre de 10 %), qui réduira la croissance et stimulera l'inflation, dans des proportions difficiles à cerner avec exactitude (*le Monde* du 19 octobre).

Toujours, selon les experts de Bruxelles, l'Italie aurait une croissance égale à celle de la France. Les prix déraperaient (+ 14,5 %) ; tandis que le chômage, avec un taux de 8,4 %, serait fortement au-dessus de la moyenne communautaire, le déficit de la balance des paiements courants serait élevé (près de 18 milliards de francs.

R.F.A. : 4,5 % d'inflation l'an prochain

Le déficit serait presque aussi important en Allemagne fédérale (plus de 17 milliards de francs). En revanche, la hausse des prix de 4,5 % serait inférieure de moitié à la moyenne communautaire. *Pour le chômage*, la R.F.A. serait relativement moins touchée que ses partenaires et la croissance s'établirait à 3 %.

De son côté, le ministre ouest-allemand des finances, M. Matthoeffer, invité le 19 octobre, à Paris, par le Bureau international de liaison et de documentation, a indiqué que la nouvelle hausse des prix pétroliers et les incertitudes de l'économie américaine pourraient ramener la croissance de la R.F.A. de 4,5 % cette année à un peu plus de 3 % en 1980.

*A propos des relations franco-*allemandes au sein de la C.E.E., le *ministre a déclaré : « Il ne s'agit pas de forger une sorte de lien privilégié dans le sillage de l'excellent lien personnel qui rapproche actuellement nos chefs de gouvernement ou chefs d'Etat ni de créer des coalitions à l'intérieur de la Communauté. Il s'agit plutôt de modifier la réalité sociale de deux peuples voisins et de transformer la signification des frontières. »*

M. Matthoeffer s'est enfin déclaré fermement partisan de l'ouverture des frontières occidentales aux produits du tiers-monde. *« Si, véritablement, nous avons la volonté de niveler le fossé qui sépare le Nord et le Sud*, a-t-il dit, *il faut que des centaines de millions de chômeurs dans le tiers-monde puissent obtenir des emplois productifs et cela n'est possible que s'il existe des débouchés pour leurs produits. »*

La fraude fiscale en Italie « phénomène de masse »

De notre correspondant

Rome. — Récupérer 1 000 milliards de lires (5 milliards de francs) en 1980, tel est l'objectif que s'est fixé le gouvernement de M. Cossiga dans sa lutte contre la fraude fiscale. On estime en effet, à Rome, que la normalisation des impôts est une tâche urgente, compte tenu d'une dette publique croissante et d'une taxation excessive des salariés.

« Dans les autres pays, la fraude relève de la délinquance. Ici, c'est un phénomène de masse », déclarait récemment M. Reviglio, ministre des finances. Il pensait à ces millions d'Italiens qui font des déclarations de revenus dérisoires ou n'en font pas du tout. Le manque à gagner de l'Etat *est impossible à chiffrer*. Selon une évaluation modérée, il tournerait *autour de 25 milliards de* francs par an.

Jusqu'à une date récente, les recettes de l'Etat apparaissaient fortement déséquilibrées. En *1970, les impôts directs* ne représentaient que 23,9 % du *total, contre 38 % pour* les impôts indirects et 37,8 % pour *les cotisations sociales. De gros* efforts ont permis de rapprocher l'Italie de ses partenaires européens, notamment l'adoption, en 1974, du système de la retenue à la source pour l'impôt sur les revenus salariaux, avec lesquels il devient très difficile de frauder. L'an dernier, les impôts directs ont atteint 28 % du total des recettes publiques, tandis que les impôts indirects ne *représentaient* plus que 33 %.

Parallèlement, on a assisté à une hausse de la pression fiscale, *dans un sens plus « européen »*. L'ensemble des taxes, *impôts et cotisations est passé* de 30 % du produit national *brut en 1970 à 34,5 % en 1978*. Si l'Italie est encore très loin de la *Suède, elle comble* progressivement son écart avec la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale.

Encore faudrait-il que la base de calcul soit exacte. Le montant officiel du P.N.B ne tient pas *compte de l'« économie submergée »*, c'est-à-dire des nombreuses *entreprises fonctionnant* de manière illégale. Si l'on en croit M. Francesco Forte, expert économique et député socialiste, le P.N.B. est sous-estimé de 22 % environ. Cela relativise sensiblement la pression *fiscale réelle, qui serait*, dès lors, inférieure à 29 %.

L'Italie a encore beaucoup à faire dans ce domaine Les salariés, qui ont vu leurs impôts augmenter d'un tiers depuis l'an dernier, sont au bord de la révolte. Ils ne comprennent pas l'impunité dont semblent jouir *les fraudeurs à grande échelle* mais aussi des catégories entières, comme les médecins, les avocats, les commerçants, les agriculteurs et les artisans. L'introduction de la T.V.A., en 1972, *et son extension deux ans* plus tard à toutes les professions libérales n'a pas donné les résultats escomptés. De même, les contrôles par tirage au sort, institués en mai 1976 et présentés alors comme la panacée, se sont révélés insuffisants et ambigus.

Jugé inefficace, souvent méprisé, l'Etat italien ne peut se *permettre d'affronter la colère* des salariés, pas plus d'ailleurs qu'il ne peut vivre indéfiniment au-dessus de ses moyens. Toutefois, la lutte contre la fraude se heurte à trois obstacles : l'absence de matériel adéquat, malgré l'existence d'un centre électronique national depuis décembre 1971 ; la faiblesse de l'administration italienne et le *manque de personnel qualifié* ; les faillites en chaîne qui se *produiraient dans l'« économie* submergée » si la loi fiscale *devait être appliquée telle quelle.*

Cinquante « super-inspecteurs »

Aucun ministre des finances — *on en compte un par an environ* — n'a réussi jusqu'à présent *à affronter le problème dans* toute son ampleur. M. Reviglio *aura-t-il davantage de succès ?* Son plan prévoit, entre autres, *l'institution d'un reçu obligatoire* pour les hôtels et les restaurants, *ainsi que l'extension des contrôles* par tirage au sort à toutes *les catégories professionnelles (il* y en aura deux cent mille en *1980 au lieu de cent mille cette* année).

C'est surtout la création d'un *corps de cinquante « super-*inspecteurs » qui provoque les *protestations au ministère des* finances. On envisage d'aller *chercher au Conseil d'Etat et à* l'Université ces hommes au-des*sus de tout soupçon. Ils auraient* un mandat de neuf ans, un sa*laire confortable, des pouvoirs* étendus et, comme mission accessoire, d'imaginer un meilleur fonctionnement de la machine fiscale.

Tout le monde reconnaît que la bataille contre la fraude du*rera* longtemps. Et *qu'elle ne* sera gagnée que lorsque les *Italiens aurent* acquis une autre image de leur État, cessant de le considérer comme un épouvantail. Tromper le fisc est davantage qu'un sport national : c'est une attitude quasi normale. Nul n'a oublié *la* remarque de Mme Francesca Ibba, *première* contribuable de Gênes en 1975 : *« Depuis que les journaux ont publié mon nom, les gens me considèrent comme le plus grande imbécile de la ville. »*

ROBERT SOLÉ.

GRANDE-BRETAGNE : la hausse des prix reste forte

L'indice des prix de détail britanniques a augmenté de 1 % au mois de septembre, soit un peu plus qu'en août (0,8 %), mais évidemment moins qu'en juillet (4,3 %) où le gouvernement de Mme Thatcher avait relevé simultanément la T.V.A. et les tarifs publics. La hausse de septembre porte à 16,5 % l'augmentation des prix britanniques en un an. C'est la plus forte hausse annuelle enregistrée depuis *août 1977, où ce taux avait déjà* été atteint (comparé alors à août 1976). En août dernier, la hausse en un an n'avait été « que » de 15,8 %.

Le mouvement de septembre porte à 10,7 % la hausse des prix de détail calculée sur six mois. Cela correspond à un taux annuel de 22,5 %, de loin le plus élevé s'agissant des grands pays européens. *Cependant de nouvelles* hausses sensibles sont encore à prévoir, y compris celles de la bière, du charbon et de l'élec*tricité, tandis que* les majorations récentes du prix du pétrole se feront *également sentir dans* le proche avenir.

Selon les prévisions de la Commission européenne (*le Monde* du 20 octobre), l'inflation en Grande-Bretagne atteindrait près de 13 % en 1980 et globalement ce pays aurait à faire face à une situation difficile : le P.N.B. diminuerait de 1 % et le chômage, avec 6,6 %, dépasserait la moyenne communautaire (6,2 %). En revanche, le déficit de la balance des paiements courants sera relativement réduit : la *moitié de celui de* la France.

O.C.D.E.

● *M. Jean-Pierre Leng* a pris ses fonctions de délégué permanent de la Commission des Communautés européennes auprès de l'O.C.D.E., succédant à M. de Baerdemaeker. Né à Bordeaux en 1931, titulaire d'une licence en droit, M. Leng est entré à la *Commission européenne* en 1959. Il a été membre de la délégation *de la C.E.E. auprès de* l'O.C.D.E. (1961-1968), puis a fait *successivement* partie des cabinets de MM. Deniau et Cheysson, *à Bruxelles*, s'occupant des négociations sur l'élargissement des Communautés et de coopération (1968-1973) Ensuite il a fait partie de la délégation de la C.E.E. aux Etats-Unis.

هكذا من الأصل

SOCIAL

Durcissement de plusieurs conflits notamment dans les mines et la sidérurgie

Tandis que se poursuivent une série de conflits, une certaine agitation est observée dans la sidérurgie du Nord et parmi les mineurs de La Mure (Isère).

La grève, entamée le 8 octobre par ces derniers — 800 des 1 000 mineurs employés aux houillères, — s'est durcie brusquement, le vendredi 19 octobre, après l'échec de plusieurs rencontres entre direction et syndicats. Des piquets de grève ont « *interdit l'entrée de tout le personnel ouvrier* », selon la direction des mines. Les grévistes réclament des augmentations de salaires, les 35 heures, une cinquième semaine de congés payés.

A Usinor-Denain

A Usinor-Denain, plusieurs centaines de sidérurgistes ont cessé le travail, le 19 pendant trois heures, à l'appel de la C.G.T., pour que soit maintenue à Denain (Nord) la production de fonte et d'acier. Ils ont bloqué pendant plus d'une demi-heure l'autoroute Valenciennes-Bruxelles.

D'autre part, à Abbeville (Somme), le personnel de l'usine métallurgique Flonic-Schlumberger occupe depuis vendredi après-midi les locaux de l'entreprise à l'instigation du comité d'établissement et des syndicats F.O. et C.G.T. : nouvelle escalade dans un conflit qui dure depuis trois semaines (cent soixante-dix emplois sur trois cents ont été supprimés). Aux usines Ducellier de Vergonghéon et de Sainte-Florine (Haute-Loire), totalisent trois mille trois cents salariés, la grève menée depuis un mois pour des augmentations de salaires affectait, selon les syndicats, de 70 % à 80 % du personnel.

En revanche, on observait en fin de semaine des reprises de travail destinées à faciliter des négociations, notamment à l'usine Thomson-Brandt de Lesquin (Nord) et à l'usine Aubier-Cuny de Meaux (Seine-et-Marne). On s'attendait également à une reprise lundi aux usines Motobécane de Saint-Quentin (Nord), après que la direction eut accepté de ramener à quatre-vingt-un le nombre des licenciements prévus dans cette entreprise.

Enfin, les agents de l'E.D.F. qui occupaient depuis le 10 octobre le service interrégional du traitement de l'information du centre Toulouse-Nord ont libéré les locaux vendredi pour montrer leur « *bonne volonté* ».

D'autre part, quelques perturbations résultant des coupures de courant pratiquées lors des grèves de l'E.D.F. avaient encore été observées vendredi, notamment dans le fonctionnement des feux de signalisation à Paris et à Lyon. Dans cette dernière ville, les pompiers étaient intervenus dans une centaine d'immeubles pour libérer des personnes bloquées dans des ascenseurs.

M. Maire : le P.C. torpille indirectement l'accord C.G.T.-C.F.D.T.

L'accord d'unité d'action du 17 septembre entre la C.G.T. et la C.F.D.T. a « *redonné du tonus* » aux militants des deux organisations, déclare M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., au journal *Sud-Ouest* du 18 octobre.

Il ajoute : « *Mais — car il y a un « mais » — les attitudes du parti communistes interfèrent négativement dans cet accord. La volonté répétée, affirmée presque tous les jours par le parti communiste de distinguer la bonne C.G.T. et la mauvaise C.F.D.T., de vouloir absolument renvoyer la C.F.D.T. du côté du gouvernement et du patronat, influence de nombreux militants communistes sur le terrain et crée des tensions dans l'unité d'action syndicale.*

» *Nous allons faire le point dans quelques jours au cours de notre conseil national (...). D'une façon générale, il ne s'agirait pas de s'illusionner et de considérer que les conditions sont déjà réunies pour une pression généralisée.*

» *Le P.C. (...) veut faire progresser ses thèses et affaiblir celles des autres forces de gauche. De ce point de vue, les thèses de la C.F.D.T. le gênent (...) et rendent peu crédibles ses affirmations selon lesquelles lui seul a de bonnes solutions pour la classe ouvrière.*

» *Beaucoup de travailleurs pensent que la C.F.D.T. a aussi de bonnes solutions. Cela, le parti communiste ne l'admet pas. Il veut apparaître le seul défenseur de la classe ouvrière, le seul qui ait une politique d'action efficace. Il cherche donc à réduire l'influence de la C.F.D.T., qui est réelle, y compris sur un certain nombre de militants communistes.*

» *Le P.C. veut que la C.G.T. seule profite de [l'accord C.G.T.-C.F.D.T.] et que son application soit fidèle aux thèses commmunistes et non au texte que nous avons signé. En ce sens, son attitude torpille l'accord, mais d'une façon indirecte. C'est pour cela qu'il n'est pas sûr que la torpille atteigne son but.* »

LA C.F.T.C. REÇUE AU C.N.P.F.

Les dirigeants de la C.F.T.C., reçus le 19 octobre par le C.N.P.F., déclarent que les thèmes abordés rejoignent ceux qu'ils avaient traités avec le premier ministre.

Emploi : le C.N.P.F. a reconnu l'insuffisance du dialogue et admis la nécessité de l'engager à l'échelon des régions et des besoins d'emploi ; salaires : le C.N.P.F. va intervenir dans les branches où les salariés sont les plus défavorisés, et il encouragera les discussions sur les salaires réels ; durée du travail : le C.N.P.F. a admis la nécessité d'améliorer les conditions d'attribution des cinq jours de congé supplémentaire.

Enfin, le patronat a assuré qu'il veillerait à la bonne organisation des opérations préliminaires et du scrutin prud'homal.

LA JOURNÉE DE GRÈVE GÉNÉRALE A LA RÉUNION

Quinze mille personnes défilent dans le calme à Saint-Denis

De notre correspondant

La Réunion. — Pendant une semaine, la Réunion a vécu au ralenti. Lundi, mardi et mercredi, ce sont les différents services administratifs qui se sont mis successivement en grève. Le taux de participation a été en moyenne de 80 %. Vendredi, c'est le secteur privé qui, à son tour, a cessé toute activité.

Si le mécontentement du secteur privé provient de la dégradation de la situation économique et sociale du département, le secteur public est surtout inquiet des projets du gouvernement concernant les statuts des fonctionnaires exerçant outre-mer.

Les élus U.D.F. ont tenu à faire savoir qu'ils avaient « *déjà attiré l'attention de M. Dijoud sur les effets pernicieux de ses petites phrases* ».

Au-delà de la plate-forme revendicative des syndicats, la manifestation du 19 octobre fut l'occasion d'exprimer toute une série de mécontentements. Curieux défilé qui rassembla derrière les banderoles, aussi bien M. Auguste Legros, maire de Saint-Denis et suppléant de M. Michel Debré, que M. Paul Vergès, secrétaire général du parti communiste réunionnais.

Le matin de la manifestation, des tracts signés par un comité de défense de la France d'outre-mer, jusqu'alors peu connu, ont été répandus, réclamant la démission de M. Paul Dijoud.

Depuis des années, la pensée politique se résumait à cette affirmation : « La Réunion, c'est la France ». Les déclarations de M. Dijoud sur la démocratie, reconnaissant qu'il ne serait pas possible à la France de s'imposer face aux pressions intérieures et internationales si 80 % des électeurs d'outre-mer décidaient de se séparer de la France, ses propos suivant lesquels les départements d'outre-mer devraient s'ouvrir sur leur environnement régional, ainsi que ses souhaits pour que les particularismes culturels soient reconnus, ont suscité une certaine inquiétude.

Dans ce contexte, les projets du gouvernement concernant la rémunération des fonctionnaires, et la lenteur de la traduction dans les faits de la départementalisation économique ont été interprétés par certains comme les prémisses du « départ » de la France. — R. B.

A PARIS

Des maîtres artisans à la recherche d'un patron

Ils sont quelques dizaines de compagnons menuisiers, ébénistes, ciseleurs, bronziers, tapissiers. Ils occupent leur usine, les ateliers Gamma, filiale du groupe Jansen — *une grande entreprise de décoration et d'ameublement* — depuis le 28 août. Ils avaient été licenciés *à leur retour de vacances. Le jeudi* 18 octobre, ils ont organisé en face de leur établissement, rue de Toul, *à Paris (12e), une exposition* de fortune avec l'appui de la fédération C.G.T. des industries du bois.

Des élus locaux étaient là ; des *passants se sont arrêtés, gens du* quartier venus rendre visite à ceux que l'on appelle toujours dans *l'arrondissement « les Jansen »*. Les ouvriers ont la mine sombre. Une histoire comme beaucoup d'autres, *celle de ces quatre-vingt-trois maîtres* artisans de toutes disciplines qui travaillaient pour un seul client — en fait leur patron, Jansen, — *une entreprise de renom international* dans le domaine des meubles de style.

M. Mabine, membre du comité d'entreprise, montre un catalogue, des photographies d'appartements somptueux... où *dominent les styles* Louis XIV et Louis XVI : « *Le palais du shah d'Iran*, explique-t-il, *c'est nous qui l'avons meublé et décoré. Les appartements du roi Fayçal d'Arabie Saoudite, c'était nous. Ceux d'Houphouët-Boigny en Côte-d'Ivoire, c'était encore nous. On travaillait pour la cour de Belgique, le Koweït et les Emirats...* »

L'inflation, les difficultés de l'*industrie du bois, l'effondrement de* quelques monarchies, ont incité le groupe Jansen (Jansen S.A., *Nouvelle Gamma, Bac et Leleu-Beshay*) à réduire le nombre de ses filiales. « *La révolution d'Iran nous a porté le coup le plus dur*, admet M. Guyot, un syndicaliste de la C.G.T. *On avait deux milliards de centimes de déficit pour l'ensemble du groupe, dont six cents millions rien que pour nos ateliers.* » La petite usine du douzième arrondissement, qui *venait de s'installer dans de nouveaux* locaux, a été mise en liquidation de biens.

Les *ouvriers refusent de partir.* L'un d'eux montre les établis, les scies à ruban, les fraiseuses, les *mortaiseuses, tout un matériel ultra*-moderne soigneusement entretenu : « *En quarante-huit heures, tout peut repartir. Ce qui nous manque, c'est un patron.* »

On lance des chiffres, des évaluations : la préfecture fournirait un tiers des fonds, les banques avanceraient un autre tiers et un acheteur éventuel paierait le reste. En attendant, les salariés de Gamma-Jansen s'apprêtent à vivre de leurs indemnités de chômage économique après l'expiration des deux mois de préavis. Ils sont bien décidés à ne pas laisser vendre les ateliers, leurs *machines et leurs précieux meubles* d'art : commodes en bois laqué, lustres en cristal, fauteuils lamés *d'or...*

« *Ici*, conclut un jeune apprenti, *on aimait son métier, on travaillait comme autrefois : alors, vous comprenez, les grands discours sur la revalorisation du travail manuel, ça nous fait bien marrer !* »

JEAN BENOIT.

● PRECISION. — Il y a deux filateurs portant le nom de Le Blan à Lille. L'usine désaffectée qui va être transformée en logements par l'office d'H.L.M. de la ville (*le Monde* du 26 septembre) appartenait à la Société anonyme Paul Le Blan et Fils, nous demande de préciser l'autre filature, la Société anonyme des établissements Le Blan et Cie, nullement concernée par ce projet.

AFFAIRES

ELF-AQUITAINE REGROUPE SES PARTICIPATIONS DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ.

Attendu depuis quelques mois, le regroupement des principales participations détenues dans les industries de la santé et de l'hygiène par le *groupe pétrolier Elf-Aquitaine* est entré dans sa phase de réalisation. Comme prévu (« le Monde » du 14 juillet), le holding financier SANOFI (100 % Elf-Aquitaine), qui *gère ces participations, va absorber* les groupes pharmaceutiques PARCOR et Labaz, dont il détenait jusqu'ici respectivement 58,8 % et 78,6 % des actions, ainsi que sa filiale à 100 % Galor (Roger et Gallet Parfums, Van Cleef, Arpels, Molyneux, Lubin, C.D.I.P.). Les conseils de ces trois groupes viennent d'approuver les modalités de fusion, qui, pour les deux premiers, se feront sur la base de trois actions SANOFI pour une action PARCOR et de deux actions SANOFI pour une action Labaz.

A l'issue de cette *opération* et après incorporation des avances consenties par la maison mère Elf-Aquitaine pour 226,46 millions, le capital de la SANOFI, actuellement de 201 millions, *passera à 515,43 millions* de francs. Elf-Aquitaine n'en détiendra plus que 83 %, les autres actionnaires de PARCOR et Labaz devenant les nouveaux porteurs de titres SANOFI.

En janvier 1980, les actions SANOFI *se substitueront* en Bourse aux actions PARCOR et Labaz, qui seront rayées de la cote du comptant. Rappelons que la SANOFI deviendra ainsi le second groupe pharmaceutique français, avec un chiffre d'affaires de 1 210 millions de francs dans cette branche, mais aussi le second dans le secteur des cosmétiques.

LES ACTIONS DE PARIS-FRANCE ACQUISES PAR RADAR NE SERONT PAS MISES SOUS SÉQUESTRE.

Le tribunal de commerce de Paris a rejeté, le 19 octobre, la requête du Printemps, qui visait à mettre sous séquestre les actions Paris-*France achetées en Bourse* le 9 octobre par la société Radar (« le Monde » du 18 octobre).

Le Printemps, auteur d'une O.P.A. sur Paris-France, avait jugé contes*table l'acquisition par* Radar de 78 275 actions Paris-France, intervenue la veille de l'annonce officielle d'une contre-O.P.A. lancée par ce même groupe.

Dans un *communiqué*, le tribunal de commerce justifie sa décision en *précisant* que la *mise sous séquestre* des actions « ne semble pas présenter d'intérêt à la poursuite des opérations ». La société Radar est cependant « invitée à montrer sa bonne foi en contribuant à *alimenter* le marché boursier en Paris-France lorsque la cotation de ce titre sera rétablie ».

● *Bénéficiant, depuis le 8 juillet*, d'une mesure de suspension provisoire des poursuites, la S.F.T.P. (Société forrézienne de travaux publics) qui emploie cinq cents personnes, à Saint-Etienne, deux cents à Clermont-Ferrand, et dont le P.-D.G. est M. Roger Rocher, président de l'*ASSE* (Association sprotive de Saint-Etienne), va être reprise par la S.A.E. (Société auxiliaire entreprise).

Convivialité et emploi

(Suite de la première page.)

Ces « travailleurs sociaux », mal à l'aise dans le présent et peu sûrs de l'avenir, sont portés tout naturellement à défendre avec *intransigeance* leurs *droits* syndicaux. Ils ont tendance, notamment, à écarter les bénévoles qui *interviennent* sur leurs *terrains* en leur reprochant de créer du désordre par incompétence ou *d'occuper* des places : même quand ils sont plutôt, comme on dit, des « marginaux » par origine, par conviction, ils « fonctionnarisent » ainsi l'héritage des religieux ou des militants laïcs dont ils ont pris la suite, en même temps qu'ils sont appelés à le techniciser.

Certes, *ce sombre tableau* ne vaut pas pour la majorité du « travail social », où depuis quelques décennies, avec bonheur, on découvre des techniques autonomes, inconnues ou méconnues, auxquelles des personnes qualifiées peuvent se consacrer totalement. Mais, dans un magma qui s'étend, se diversifie, par l'effet d'une demande de concours imprécise, face à une offre intarissable, les fausses pistes se multiplient, conduisant à de faux métiers et à d'inquiétantes impasses.

Fausses pistes

On a eu tort, dans le passé, de faire appel trop exclusivement à des « amateurs » pour rendre des services qu'on abandonnait à la charité, au dévouement de gens disposant de loisirs. On aurait tort, à l'inverse, de réserver désormais ces activités à ceux qui en font leur seule occupation.

Pour plusieurs raisons, déjà évidentes.

Qu'est-ce, par exemple, qu'un « animateur », en termes de qua*lification* professionnelle ? Un agent qui, ayant acquis des connaissances, fait des expé*riences avant d'être invité* à en faire bénéficier les autres, ajoute à la compétence, à la valeur qui le *désignent* un *talent* d'expression ou de pédagogie, des qualités d'entraînement. Il ne suffit donc pas qu'il possède, d'entrée de jeu, une technique d'expression ou qu'il ait appris à enseigner ; ce ne sont là que des méthodes d'utilisation : sans la provision, la façon de distribuer ne vaut pas grand-chose, et le distributeur risque d'être plus ou moins vite disqualifié ou désenchanté. Aux usagers d'une mai*son de jeunes avides* de connaître le monde, aux « exclus », aux solitaires, aux incertains qui en sont coupés, *ce qu'il s'agit* d'apporter, en fait de renforts et de certitudes, doit avoir été récolté, accumulé dans des activités antérieurement ou simultanément pratiquées. Il en va de même pour beaucoup d'actions de formation hors de l'appareil scolaire, où l'on a besoin de praticiens qui ont *vécu et qui s'expliquent* bien, plutôt que d'éducateurs appartenant pour toujours au même milieu clos que les éduqués.

Les tâches dont le travail social est fait ou reste à faire sont, *pour une large part*, des tâches *de complément*, remplies à temps partiel ou durant des périodes limitées, à *titre gratuit* ou moyennant de justes indemnités, par des personnes qui ont acquis ailleurs les capacités nécessaires et qui veulent donner à leur existence une dimension supplémentaire.

Autre risque de contresens : en professionnalisant à l'excès l'action sociale, notre société paraît se décharger sur des mercenaires du soin d'assurer des relations qu'elle ne sait plus ou ne veut pas assurer elle-même. Les travailleurs sociaux, quand ils la contestent fondamentalement, sont les premiers à lui en faire *grief* : ils l'accusent de se donner bonne conscience en se bornant à payer — mal — pour que soit *fait ce qu'elle néglige ou rate*, en fait de solidarité, de réparation, de vitalité collective, de *bonne ambiance...*

Quel que soit le type de so*ciété souhaité*, il serait absurde de faire entrer tout le perfectionnement du « vivre ensemble » *dans l'économie* marchande ou dans l'économie administrative ; parce qu'il y aura toujours, si *riche et si équitable* que *soit la* collectivité, des prestations utiles qui ne pourront pas être payées en termes monétaires et des zèles utiles qui ne voudront pas l'être. Chacun de nous souhaite donner plus ou moins sans compter, pour recevoir autre chose que ce qui se comptabilise. Et les plus démunis d'entre nous, outre qu'ils ont besoin de chaleur humaine en sus des biens qui leur manquent, sont insolvables au point que la contribution forcée des mieux nantis ne balancera jamais leur déficit. Les socialistes ont raison de dire qu'avec une autre répartition des « surplus » il pourrait y avoir davantage d'équipements collectifs et de prestations sociales au bénéfice du nombre. Mais les néolibéraux n'ont pas tort d'objecter que le progrès social, sous tous les régimes, ne résulte jamais que de l'enrichissement économique global et que, sans assez de surplus pour couvrir les « frais généraux », ce progrès est forcément limité. Si la convivialité paraît quelquefois meilleure que chez nous dans des pays moins développés, c'est par un supplément de cœur et non de ressources.

Que faire alors ?

Jamais, nulle part, on ne produira le maximum de bien-être *en rémunérant tous* les agents de progrès social comme des producteurs ordinaires, en grossissant indéfiniment à cette fin les effectifs salariés du « tertiaire social ».

Dans ce domaine, le travail professionnel et le travail militant doivent se développer ensemble, parce qu'ils sont complémentaires, pour des raisons d'ordre moral autant que d'ordre *matériel. Il faut, sans nul doute*, recruter davantage pour l'action sociale, comprise au sens le plus *large* ; *mais cette mobilisation* doit se faire sans abuser du séduisant court-circuit entre le *soin de la convivialité* et *l'offre* d'emplois.

— Il convient, d'abord, de déterminer avec plus de précision *les métiers véritables du travail* social, secteur par secteur : l'objet, le contenu et les exigences de *chacun d'eux* ; *et de n'orienter les* aspirants à une profession que vers ces métiers-là. Depuis peu, on semble plus attentif à la spécificité des emplois qu'on invente ou qu'on consacre, en les assortissant de diplômes, afin de produire de vrais spécialistes plutôt que de faux généralistes : cet effort d'identification professionnelle, *par référence à des techniques* certaines, doit être accentué, à l'encontre de prétendues *qualifications fondées* sur une sous-culture psycho-sociologique, floraison manquée qui fait les *fruits secs*.

— Il *convient*, dans le même temps, de faciliter par tous les bons moyens la participation à l'*action sociale de* personnes ayant ou ayant eu d'autres métiers. Une participation sérieuse, sans amateurisme, suivant des conventions claires ; elle suppose notamment, pour n'être pas seulement le fait des femmes au foyer, devenues disponibles et des retraités ou rentiers inoccupés, une adaptation des contrats de travail dans les activités principales des volontaires (congé sabbatique, absences autorisées, pratique du temps partiel...), un régime souple et loyal d'indemnisation, une formation préalable et des disciplines *acceptées...*

— Il convient, enfin, de perfectionner la coopération des permanents et des temporaires, des professionnels et des non-professionnels, des salariés et des militants (*toutes distinctions qui ne se confondent pas*), *notamment* au sein des associations et de leurs unions, dont c'est, aujourd'hui, l'une des *principales missions* comme « médiatrices » ; là-dessus, les organismes du « *tiers secteur* » *ont encore* beaucoup à réfléchir, à inventer, à réformer.

Rien de tout cela n'interdit d'orienter des jeunes en quête d'embauche vers l'action sociale. Mais il est préférable de les envoyer d'abord en reconnaissance, fût-ce comme stagiaires rémunérés (en attendant le truchement d'un « service civique » qui s'ajouterait ou se substituerait au service militaire), pour qu'*ils ne s'engagent* pas inconsidérément dans des chemins non désirés ou sans issue, pour qu'ils *ne créent pas* — là où on espère le maximum de « cordialité » — de tristes ou dangereux flots de mécontents qui mécontentent.

FRANÇOIS BLOCH-LAINÉ

SOCIAL

LES FRANÇAIS DANS LA CRISE

III. — Albi-Carmaux : les retraités font la loi

Trois lieux ont été choisis par Danielle Rouard pour analyser l'incidence de la crise sur la vie quotidienne des Français. A Laval, vaguement *insouciante*, le chômage n'a encore guère sévi. A Rive-de-Gier, *les pertes* d'emplois frappent durement (le Monde des 19 et 20 octobre). Un troisième article étudie le cas d'Albi-Carmaux.

De notre envoyée spéciale DANIELLE ROUARD

Albi. — Vélomoteurs pétaradant devant la statue de Jean Jaurès, deux jeunes lycéens clignent un œil narquois : *« Jaurès ? Il décline... déjà un bras en moins. »* Pour les anciens de cette ville qui a vu le tribun socialiste faire ses premières armes politiques, quel outrage ! Ils ont demandé qu'on répare la statue. L'affaire faillit tourner à la tragédie lorsque le conseil municipal de Carmaux hésita à satisfaire leur requête. On mit finalement un bras en plastique, solution peu onéreuse, à la mesure des finances locales.

A l'image de sa statue, la ville subit l'usure du temps. Carmaux vit plus de son passé que du présent. Quitte à le reconstituer aujourd'hui : un film télévisé va retracer la vie de Jaurès. Au mois de juin dernier, des centaines de figurants, pour la plupart autochtones, se sont répandus dans les rues. Pour l'avenir, on ne se fait plus trop d'illusions. Toutefois, quelques rumeurs plus ou moins fondées circulent : sous Blaye, il y aurait du charbon exploitable. Mais, pour l'extraire, il faudrait exproprier, affirment certains.

« Au pays de Jaurès »

Carmaux, treize mille habitants, deux mille actifs, a perdu en vingt ans, sur l'agglomération et ses environs, la moitié de ses effectifs miniers et le tiers de sa population. Depuis 1967, dans la région, la moitié des écoles primaires ont fermé, faute d'enfants. Sous les préaux, les baskets font souvent office de chaussures pour toute la journée... Comme ils paraissent lointains, les beaux jours de la gloire de Carmaux et les révoltes minières !...

« Au pays de Jaurès, un Carmausin raconte » : M. Kléber Fournials, quatre-vingts ans bien remplis, a écrit deux petits livres avec le soin d'un archiviste et le style d'un instituteur de la IIIe République, *« pour que vivent les souvenirs du héros et du pays »*. Il a vécu la fermeture des verreries, l'arrêt des chevalets et des puits, la mort des terrils fichés ici et là dans les villages avoisinants, aujourd'hui presque déserts. Ces notes sont la trace irremplaçable de la crise économique qui sévit ici depuis longtemps.

M. Fournials habite avec sa femme une modeste villa pleine de livres et de photographies, dans une des rues « chic » de Carmaux, sur une hauteur verdoyante. Parmi ses voisins, un des rares cadres supérieurs de la mine encore en fonctions. Celui-ci bénéficie-t-il toujours de la fameuse *« prime de vie chère »* ? Cette dernière scandalisa en son temps les ouvriers : eux n'y avaient pas droit, puisqu'ils n'avaient pas de *« nécessaire représentation »* — de vie mondaine. Ce voisin refusera toute discussion sur l'avenir des puits en activité. On n'aime guère les intrus, encore moins une journaliste.

En rase campagne, les rangées grisâtres des corons sont les derniers témoins de l'histoire. Dans un des pavillons, deux retraités vaquent à leurs occupations. Lui, ancien mineur de fond, désherbe le potager. Elle, tout en surveillant une poule en cocotte, étend sa lessive au-dessus du poêle à charbon. Dans la maison, la cuisine est sombre, mais propre. Une douche a été installée lorsque les Houillères ont rénové leur parc immobilier. Mais quand, en famille, on a envisagé d'introduire le mazout, M. Piquet, maître des lieux, s'y est farouchement opposé. *« J'ai fait grève pour avoir du charbon gratuit, ce n'est pas pour l'abandonner maintenant. »* Tant de conquêtes passées, acquises de haute lutte, ont déjà disparu ! Pour la première fois cette année, la Régie municipale fonctionne au gaz de Lacq, abandonnant le traditionnel gaz de houille. Un symbole qui inquiète certains : *« Et si la cokerie fermait dans un proche avenir, ce serait la fin du bassin minier... »*

« En juin dernier, on défila, on s'affronta aux C.R.S. pour tenter d'empêcher l'opération. »

Depuis longtemps, les Houillères n'embauchent plus. Des jeunes partent, deviennent gendarmes ou postiers, espérant revenir plus tard. D'autres, de plus en plus nombreux, s'accrochent au pays, quitte à continuer à vivre chez leurs parents. Réalistes et casaniers avant l'âge, ils refusent l'Eldorado factice des grands centres urbains, où la crise sévit aussi. Alors, ils font quelques chantiers « au noir », travaillent chez des intérimaires... Ce n'est guère rassurant. Certains parents préféreraient même voir partir leurs enfants : *« A cet âge où il faut tenter sa chance. »*

Curieusement, avec la crise de l'énergie, un léger regain se manifeste pour le charbon. Une entreprise de location de main-d'œuvre envoie en intérim aux Houillères quelques centaines de jeunes. Ils descendent au fond, écœurés de fatigue et de boue, pour un salaire faible, sans aucun des avantages liés au statut du mineur. *« Mais le travail au fond est devenu moins dur »*, confie M. Piquet. *« La machine a remplacé la pioche, et l'on trouve presque autant de porions que d'ouvriers. »*

L'aide des parents

René, le plus jeune fils de M. Piquet, âgé de trente-cinq ans, a échappé à la mine dans sa jeunesse. A quinze ans, après son succès au C.A.P., son père lui trouva un patron artisan. Une expérience cuisante sur le moment — avec un salaire horaire de 1,20 F — qu'il aime raconter à ses trois enfants. Aujourd'hui, il gagne 2 700 F par mois, comme professionnel aux Forges et Aciéries du Saut-du-Tarn, à Albi. Cette année, la famille Piquet est partie en vacances pour la première fois — huit jours en maison familiale, où Mme Piquet n'a eu aucun souci. De temps à autre, pendant l'année, ils vont au restaurant, mangent des escargots ou font des brochettes sur le barbecue qui trône dans leur jardin orné d'animaux de faïence blanche vernie.

« Autrefois, chez les parents, on ne connaissait pas de telles fantaisies. Le lundi était le jour des croquettes de pommes de terre, le mardi celui des macaronis... » Le jeune couple devient peu à peu propriétaire de son joli pavillon, au cœur d'un lotissement proche de l'usine, où les voisins déménagent fréquemment, à chaque changement involontaire de travail. Le premier versement a été fait grâce aux gains du Loto, et surtout à l'argent donné par les parents Piquet.

Ici, ce sont en effet les retraités de la mine qui font figure de riches, par rapport aux générations qui ont suivi. Pas de souci pour un avenir qui est « derrière soi », une retraite confortable, du moins si l'on y ajoute la production de légumes.

A chaque visite chez leur fils, les parents Piquet apportent haricots, fruits, volailles, voire rosbif — un luxe qu'ils se payent trois fois par semaine chez le boucher. Et aussi des cadeaux : un jour c'est un pull-over acheté aux enfants, le lendemain une friteuse pour la bru... Cette dernière en est gênée : *« C'est trop. J'avais plus de plaisir lorsque jeune fille je m'offrais quelque chose avec mes gains à moi. De plus, cela ne durera pas toujours. Comment ferons-nous après ? »* Son mari, presque honteux, tente de se justifier : c'est quand même un plaisir pour tout le monde. On a bien assez de soucis par ailleurs...

Depuis 1977, les Forges du Saut-du-Tarn ont en effet licencié 300 personnes, préretraites forcées comprises. Il en reste 1 200. Cette usine a été, en plus atténué, à Albi ce que sont les Houillères à Carmaux, à quelques kilomètres de distance : pour l'une et l'autre, la prospérité appartient désormais au passé. L'activité au Saut-du-Tarn est actuellement normale, contrairement à celle des années passées, où fut connu le chômage partiel. Lors des derniers licenciements, un vent de révolte secoua les ateliers. Le contremaître refusait de donner la liste des victimes. Quelque peu houspillé, il finit par donner les noms. Le lendemain, les licenciés revinrent à leur poste sans avoir plus rien à y faire. Le surlendemain, tout rentrait dans l'ordre. La crise sévit depuis si longtemps qu'*« il ne fallait pas faire les malins, quitte à serrer son poing dans sa poche ou faire une dépression »*, explique René Piquet. Lui aussi, il a connu le chômage autrefois.

Aujourd'hui délégué syndical, il est protégé pour un temps, sauf *« si l'usine ferme »*, ajoute-t-il un peu gêné. Comme une obsession, il passe des heures à lire les petites annonces des journaux, et il s'inscrit aux concours des postes ou des chemins de fer. Recalé jusqu'à présent, il ne désespère pas d'obtenir enfin *« la sécurité de l'emploi dans une administration, même au tarif du SMIC. Le Pérou, quoi ! »*

D'autres n'ont pas eu de chance. Un licencié sur trois des Forges du Saut-du-Tarn n'a pas encore retrouvé un emploi fixe, depuis septembre 1977. M. Doucet, O.S. de quarante ans, est de ceux-là. Les larmes aux yeux, Mme Doucet raconte le départ de l'usine, l'espoir déçu de rester dans une laiterie où son mari travailla quelques semaines. Nouvelle perspective : entrer dans la coopérative verrière, dont le fondateur fut Jaurès. Mais celle-ci a ralenti ses activités... Après avoir obtenu des indemnités à 90 % pour licenciement économique, M. Doucet ne touche plus que 35 % de son ancien salaire. En comptant les allocations familiales, le budget est de 2 000 F par mois. Avec cinq enfants.

« Homme à la maison »

Les Doucet n'ont pas de loyer à payer : ils habitent une maison qu'ils ont construite peu à peu. Une entrée riante, avec une treille au-dessus de la porte et des glycines le long de l'escalier. Mais à l'intérieur les meubles sont rares et la chaudière à gaz condamnée : elle sert désormais de desserte, car on n'a plus les moyens de payer E.D.F. Alors les enfants vont à une scierie voisine récupérer les déchets de planches dont on bourre le vieux poêle, pour se chauffer et cuire le repas.

Dès la classe finie, les enfants accompagnent leur mère dans les champs : aux pissenlits du printemps ont succédé les mûres de l'été et les champignons de ce début d'automne. Les produits de la cueillette sont vendus dans les bons restaurants d'Albi. De quoi acheter l'indispensable. A table, les pommes de terre « au gras » ont remplacé les cassoulets d'hier.

Plus tard, lorsque cesseront les indemnités du chômage, de quoi vivra-t-on ? Il n'y a aucune réponse. On se refuse d'imaginer un tel futur. Attentifs et méfiants, les enfants se demandent pourquoi quelqu'un vient interroger leurs parents de la sorte. Serait-ce pour les dénoncer, lit-on sur les visages ? Un voisin survient brusquement : il a besoin d'un coup de main pour finir son toit, et M. Doucet le suit. Sa femme évoque le cas d'un autre voisin, devenu *« homme à la maison »*, quelle honte...

Mais Albi sait cacher ses détresses. C'est d'abord une magnifique préfecture. Le Tarn coule des eaux jaunes sous l'arc parfait du Pont Vieux datant du onzième siècle, la cathédrale et les châteaux sont d'un rose ocré somptueux... A Albi, on débarque fonctionnaire au hasard d'une nomination, sans grand enthousiasme le plus souvent. Mais à force de flâner dans les cours et les jardins, d'y sentir la fraîcheur discrète en haut des rues en escalier, on ne veut plus partir.

Aux retraités de Carmaux s'ajoutent donc ceux d'Albi (1). Les banques prospèrent, l'épargne abonde — plus du tiers provient des particuliers, retraités et autres... Un matelas bancaire et administratif cache la réalité d'un secteur productif qui s'effondre.

La pauvreté se veut discrète. *« Albi, tel Narcisse au bord de la fontaine »*, constate le maire socialiste. A la chambre de commerce et d'industrie, on s'inquiète des liquidations en chaîne. Certains suggèrent même que des entrepreneurs locaux, prétextant la « pollution », bloquent toute nouvelle installation d'entreprise, susceptible de gâcher le niveau général des salaires ou l'esprit de la main-d'œuvre. De fait, le patronat semble ne pas vouloir dépasser le seuil des cinquante salariés. Au delà, ne faudrait-il pas accepter la création d'un comité d'entreprise, ou risquer des grèves ? Et les embauches se font au compte-gouttes : *« Il faut une qualification deux fois supérieure pour le même poste »*, dit un responsable du personnel au Saut-du-Tarn.

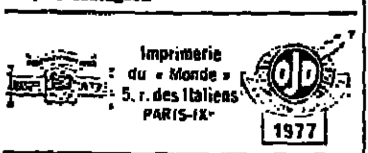
Qui croirait qu'une région aujourd'hui aussi paralysée sur le plan social fait partie de l'histoire ouvrière ? Jaurès est bien loin, dont on ne peut lire qu'une curieuse citation, gravée sur le socle de sa statue : *« Le courage, c'est d'aimer et de regarder la mort d'un regard tranquille... »*

FIN

[N.D.L.R. : *Les noms des personnes ont été volontairement changés dans ces articles.*]

(1) Albi : 54.000 habitants. Carmaux : 13 300 habitants. Sur l'ensemble du département du Tarn, 338.000 habitants, 128.000 actifs, 90.000 salariés dont 1 sur 10 environ est inscrit comme demandeur d'emploi, 42 % des chômeurs ont moins de vingt-cinq ans.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Bonne tenue du dollar — Forte baisse du yen

La semaine a été nettement *plus calme sur les marchés des* changes où le DOLLAR a consolidé son redressement et a même affiché une assez bonne tenue en dépit des nouveaux relèvements de prix annoncés par certains pays producteurs (Libye, Iran, Irak). Le YEN japonais, en revanche, a accentué sa baisse, amorcée les semaines précédentes.

La monnaie américaine est-elle entrée en convalescence ? Certains se le demandent, tout en restant très prudents. Mais il est certain que la médecine de cheval administrée à l'économie des Etats-Unis par M. Volcker, le président du Fed (hausse accélérée des taux et freinage de la création monétaire par les banques) commence à impressionner. Ladite médecine sera-t-elle efficace ? Cela est une autre affaire. Dans l'immédiat, elle produit tout de même quelques effets, notamment sur le YEN japonais. Celui-ci vient de baisser brusquement. Il fallait payer, en fin de semaine, 230 yens pour 1 dollar, contre 227 yens il y a huit jours. On est même monté à 235 yens mardi, la Banque du Japon étant obligée de vendre massivement des dollars pour freiner la baisse de sa monnaie. Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer ce fléchissement, qui atteint 20 % en un an, après la flambée de la monnaie japonaise à l'automne 1974 : à cette époque, la valeur du dollar tomba en dessous de 180 yens. Tout d'abord, l'écart des taux d'intérêt entre le Japon (5 à 7 %) et les Etats-Unis (près de 15 %) entraîne un transfert massif de capitaux de Tokyo sur New-York. Ensuite, la balance commerciale japonaise marque un déficit persistant, dû essentiellement aux énormes achats de matières premières par le Japon, sur la recommandation de tous ses partenaires. Enfin, chaque hausse des prix du pétrole est de nature à pénaliser le pays du Soleil-Levant, qui achète de très grosses quantités d'hydrocarbures. Selon toute vraisemblance, le YEN devrait continuer à rester faible. Pour l'instant, le gouvernement *se refuse à relever le taux d'es*compte, estimant que cela ne servirait à rien, la Banque du Japon se contentant d'intervenir massivement au niveau de 230 yens pour 1 dollar. Mais la baisse de la monnaie japonaise est de nature à relancer les exportations nippones, ce qui conduirait à son raffermissement l'année prochaine.

Sur le marché de l'or, l'événement majeur de la semaine a été la décision prise mardi après-midi par le Trésor des Etats-Unis de faire varier désormais la date de son adjudication, qui s'effectuait tous les mois actuellement, et les quantités mises en adjudication. En laissant planer l'incertitude sur ses intentions, il espère ainsi « casser » la spéculation, une vente d'or massive et inopinée étant de nature à peser sur les cours et à désorienter les opérateurs. Le danger est que ces derniers n'interprètent cette décision comme un retrait du marché : le Trésor est donc virtuellement contraint à poursuivre son adjudication, quitte à en faire varier le rythme.

En attendant, le cours de l'once, qui était revenu de 400 dollars l'once à 380 dollars, est remonté en fin de semaine à 393 dollars, sur les indications du marché américain. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,1545	9,0919	3,5398	3,8737	62,3512	4,2906	1785,64
	—	2,1615	9,0783	3,5070	3,8647	62,2944	4,2840	1793,50
New-York.	2,1545	—	23,6966	60,8642	55,6173	3,4554	50,2134	0,1206
	2,1615	—	23,8095	61,6332	55,9284	3,4698	50,4540	0,1205
Paris.....	9,0919	4,2200	—	256,84	234,70	14,5818	211,90	5,0916
	9,0783	4,2000	—	258,85	234,89	14,5732	211,90	5,0617
Zurich....	3,5398	164,30	38,9336	—	91,3793	5,6772	82,5006	1,9823
	3,5070	162,25	38,6309	—	90,7438	5,6297	81,8617	1,9554
Francfort.	3,8737	179,80	42,6066	109,4339	—	6,2128	90,2837	2,1694
	3,8647	178,80	42,5714	110,2083	—	6,2946	90,2119	2,1548
Bruxelles.	62,3512	28,9400	6,8578	17,6141	16,0956	—	14,5317	3,4917
	62,2944	28,8200	6,8619	17,7627	16,1185	—	14,5408	3,4733
Amsterdam	4,2906	199,15	47,1919	121,2111	110,7619	6,8814	—	2,4028
	4,2840	198,20	47,1904	122,1571	110,8501	6,8771	—	2,3886
Milan....	1785,64	8,2880	196,3981	504,4430	460,9566	28,6385	416,1687	—
	1793,50	8,2975	197,5595	511,4821	464,0659	28,7907	418,6427	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse des métaux - hausse du sucre

Le renchérissement par « saccades » des prix du pétrole risque d'exercer un impact plus sensible sur l'évolution de la conjoncture économique dans les grands pays industrialisés. L'argent cher freine l'expansion et décourage la constitution de stocks. Aussi la perspective d'un sérieux ralentissement de l'activité en 1980 ne manquera pas de se répercuter sur la consommation des matières premières utilisées à des fins industrielles (métaux, caoutchouc).

METAUX. — *Nouvelle baisse des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Un surplus mondial de production de métal raffiné est prévu pour 1980. Plusieurs producteurs américains ont réduit de 5 à 8 cents le prix de leur métal raffiné.*

L'approbation, par le Sénat américain, d'une loi autorisant la vente de 35 000 tonnes de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques a provoqué un recul des cours de l'étain à Londres. Cette liquidation a soulevé les protestations de la Bolivie et de la Malaisie, importants pays producteurs.

Baisse des cours du zinc à Londres. Le groupe international d'études du plomb et du zinc estime que la production mondiale atteindra cette année 4,73 millions de tonnes, soit 10 % de plus au moins qu'en 1978. Elle dépassera même le niveau record de 1974 de 350 000 tonnes. Durant les huit premiers mois de l'année, la consommation s'est accrue de 4 % mais la production de 14 %. Les stocks sont supérieurs de plus de 100 000 tonnes à ceux d'il y a un an.

Fléchissement des cours du plomb à Londres. Pour la quatrième année consécutive, la demande mondiale surpassera l'offre de 70 000 tonnes cette année, mais les perspectives sont moins satisfaisantes pour 1980.

TEXTILES. — *Effritement des cours de la laine sur les divers marchés à terme. A fin septembre, le stock de la commission australienne de la laine s'élevait à 231 000 balles au lieu de 875 000 balles un an auparavant. En septembre, les achats de soutien de la commission ont atteint 5 000 balles sur une offre totale aux enchères de 376 000 balles.*

DENREES. — *La hausse s'accentue sur le marché du sucre. Des rumeurs relatives à des achats pour compte chinois (50 000 à 60 000 tonnes), et pour compte pakistanais — en raison d'une mauvaise récolte, — portant sur 300 000 à 300 000 tonnes, ont stimulé les cours.*

Cours des principaux marchés du 19 octobre 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente).

METAUX. — *Londres (en sterling par tonne)* : cuivre (Wirebars) *comptant 918 (962), à trois mois,* 925 (968,50) ; étain comptant, 7 460 (7 560), à trois mois, 7 220 (7 200) ; plomb, 625 (641) ; zinc, 310 (333) ; argent (en pence par once troy), 800 (795).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 87,30 (91) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 83,83 (86) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 315-328 (315-325).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 005 (1 985).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, 65,02 (65,50), mars, 65,65 (66,45).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), déc., inch. (238) ; jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C, inch. (226).

— *Roubaix (en francs par kilo)* : laine, 26 (25,25).

CAOUTCHOUC. — *Londres (en nouveaux pence par kilo)* ; R.S.S. *comptant, 60,95-61,05 (61,65-61,70).*

— Penang (en cents des Détroits *par kilo*), 279-279,50 (288,25-288,75).

DENREES. — New-York (en cents *par lb)* : *cacao, déc., 129,90 (141)* ; mars, 131,90 (144,90) : sucre, janv., 13,44 (12) ; mars, 13,99 (12,40) ; café, déc., 201,90 (209,50) ; mars, 188,75 (196).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, déc., 157,50 (144,50) : mars, 161,50 (147,50) ; café, nov. 1 713 (1 802) ; janv., 1 736 (1 841) ; cacao, déc., 1 426 (1 444) : mars, 1 427 (1 449).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 285 (1 320) : mars, 1 285 (1 320) ; café, janv., 1 555 (1 646) ; mars, 1 531 (1 625) ; sucre (en francs par tonne), déc., 1 425 (1 320) : mars, 1 465 (1 380).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc., 447 (437) : mars, 461 (454) : maïs, déc., 282 3/4 (281 1/4) ; mars, 298 3/4 (296 1/4).

Indices. — Moody's : 1 155,70 (1 171,10) ; Reuter : 1 650,8 (1 647,8).

MARCHÉ MONÉTAIRE

La hausse continue aux États-Unis

Etale, pour l'instant, en Europe, *où la Bundesbank n'a pas relevé* son taux d'escompte, comme on *le prévoyait*, le niveau du taux d'intérêt continue à monter aux Etats-Unis.

Outre-Atlantique, les autorités *monétaires sont fermement déci*dées à manier l'arme des taux et à freiner la création monétaire. Pour ce faire, elles ont renchéri à nouveau les ressources des banques en faisant passer le loyer de l'argent au jour le jour à 15 % - 15,50 % contre 13 % à 13,50 % il y a huit jours. Cette action laisse présager un nouveau relèvement du taux d'escompte fédéral, porté la semaine dernière de 11 % à 12 %, et qui pouvait passer prochainement à 13 % : la décision pouvait même être prise pendant le week-end. Dans ces conditions, les banques seraient amenées à majorer, une fois de plus, leur taux de base, actuellement de 14,5 % (record historique) : on parle de 15 % et de 15,50 %.

Le président du FED, M. Volcker, qui apparaît maintenant être *« l'homme fort »* face à une Maison Blanche tout à fait invertébrée, dans le domaine économique s'entend, a bien annoncé la couleur : *l'organisme qu'il préside* restera « fermé ». La nouvelle et très forte augmentation de la masse monétaire aux Etats-Unis l'incite à « serrer la vis » encore davantage : le FED, cette semaine, a « pompé » environ 1 milliard de dollars sur le marché en vendant des bons du Trésor aux banques (Open Market), et s'apprête à pénaliser les banques précisément en relevant son taux d'escompte, et donc le coût d'accès aux guichets fédéraux, moins élevé pour l'instant, que celui du marché. Combien de temps cette tension durera-t-elle ? : jusqu'à Noël au moins, estime-t-on à Londres.

En Europe, la Bundesbank n'a pas relevé son taux (escompte et avances sur titres, le Lombard). Beaucoup s'y attendaient, et pensent que ce sera pour la semaine prochaine. Nul doute qu'une telle décision contraindrait les autorités monétaires françaises à en faire autant.

Cette semaine, la Banque de France s'est bornée à aligner le taux de son adjudication sur effets de première catégorie (5 milliards de francs à 11 1/2 % en augmentation de 1/4 %) pour l'aligner sur celui de ses pensions sur bons du Trésor à un mois récemment majoré de 1/4 %. Si le loyer de l'argent au jour le jour sur la place de Paris est resté fixé à 11 1/4 % pour des raisons techniques (avance prise par les banques dans la constitution de leurs réserves au 20 octobre et abondance de liquidités), les taux à tenir sont restés très durs, s'étageant de 12 % à un mois à 12 1/2 % à un an.

FRANÇOIS RENARD.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
4 1/2 % 1973	41 200	56 283 810
ELF-Aquitaine	43 050	50 201 150
Franç. des pétroles	168 675	47 511 762
B.S.N. - Gerv. Dan.	51 700	30 257 850
Matra	3 810	29 256 350

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 12/10	COURS 19/10
Or fin (kilo en barre).	53650 ..	54000 ..
— (kilo en lingot)	54000 ..	54420 ..
Pièce française (20 fr.).	439 60	431 50
Pièce française (10 fr.).	330 ..	305 10
Pièce suisse (20 fr.) ..	399 70	400 10
Union latine (20 fr.) ..	380 20	380 ..
● Pièce tunis. (20 fr.) .	315 ..	307 ..
Souverain	465 40	467 90
● Souverain Elizabeth II	473 80	462 ..
● Demi-souverain	472 ..	488 ..
Pièce de 20 dollars ..	1964 ..	2050 ..
— 10 dollars ..	1060 ..	1062 ..
— 5 dollars ..	735 ..	758 50
— 50 pesos ...	2060 ..	2143 50
● — 20 marks ..	437 ..	445 ..
— 10 florins ..	376 ..	384 50
— 5 roubles ..	252 ..	240 ..

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 15 AU 19 OCTOBRE 1979

Nouvelle secousse sous les colonnes

« ACHETER en baisse, et revendre en hausse. » Cette maxime boursière, qui résume si bien tout l'art de la gestion des placements, n'a guère fait recette *cette semaine* au *palais Brongniart. Malgré la chute* vertigineuse enregistrée la semaine dernière, les investisseurs ne se sont guère bousculés lors de ces cinq séances à la Bourse de Paris. Résultat, les différents indices *ont* encore cédé près de 5 %, ce qui porte à 10 % la baisse *enregistrée depuis le* 8 octobre.

Lundi, l'atmosphère *était encore lourde*, et, *en dépit* d'un repli limité à 0,5 % seulement, les opérateurs faisaient grise mine autour de la corbeille. Durement éprouvés par le coup de tabac du mardi précédent, ils n'étaient pas au bout de leur peine. Le lendemain, en effet, une nouvelle *vague de ventes s'abattait* sur la cote française, cent quatre-vingts valeurs traitées à terme s'inscrivaient en repli (sur deux cent dix au total) et l'indicateur instantané perdit 3,2 %. « *Cette fois cela devient très sérieux* », *commentèrent* les professionnels.

Si « sérieux » qu'il fallait à tout prix stopper ce mouvement. Les « gendarmes » (*Caisse des dépôts, compagnies* d'assurances) se devaient d'intervenir. Mercredi, chacun en était convaincu, le marché allait, avec leur aide, remonter. Mais les investisseurs institutionnels ont aussi leurs propres impératifs de gestion. Peut-être même certains d'entre eux jugent-ils cette « purge » nécessaire ? En tout cas, s'ils permirent ce jour-là, au marché, de s'équilibrer, ils se contentèrent, jeudi, de freiner le mouve*ment de baisse qui reprenait* (— 0,5 %). A la veille du week-end, l'indicateur s'effrita encore très légèrement.

Comparable dans son ampleur, le repli de cette semaine, est pourtant assez différent du précédent. D'abord, parce que, contrairement à ce que l'on pouvait craindre, il n'y a pas eu affolement. Le rythme quotidien des ventes s'est même très sensiblement ralenti (voir tableau des transactions).

Ensuite, et c'est plus grave peut-être, le sentiment a *changé sous les lambris du Palais*. Ceux qui parlaient de tempête ou de tornade la semaine dernière disent maintenant que « le ressort de la hausse est cassé », que « le charme est rompu ». *L'actualité* a beau *leur* avoir réservé de nouveaux coups durs ces derniers jours, peu d'opérateurs la rapportait directement au recul du marché. A preuve, les indices n'ont pratiquement pas *réagi* à l'annonce de l'hospitalisation du premier ministre. Beaucoup, pourtant, ne se privaient pas d'évoquer à cet égard une « maladie diplomatique préparant une sortie élégante ». De même, les propos catastrophiques étaient-ils fréquents vendredi quand la corbeille a appris la décision irakienne concernant *le pétrole. Mais, là encore,* il n'y a pas eu assaut des vendeurs.

Doit-on en conclure que, ne réagissant plus aux mauvaises nouvelles, le marché est mûr pour une reprise ? Techniquement, la chose n'est pas impossible. La « position », c'est-à-dire le volume global des engagements à crédit, a probablement diminué dans d'appréciables proportions, ce qui est toujours bien reçu en Bourse. Ensuite, les entreprises paraissant mieux armées qu'en 1974, leurs profits pourront encore être *séduisants* en 1980. Enfin, il n'est de l'intérêt ni des Sicav-Monory ni des agents de change, qui viennent de lancer un nouveau produit financier — les fonds communs de placement, — de laisser encore les cours se dégrader. Et puis, la Bourse a pris, ces derniers mois, une telle importance dans la stratégie gouvernementale vis-à-vis des entreprises et des épargnants qu'il serait dangereux de laisser trop longtemps la place libre aux vendeurs.

Reste, cependant, à savoir quels moyens seront employés pour rameuter ceux qui semblent avoir déserté le Palais : les *acheteurs*.

La situation économique est, c'est le moins qu'on puisse dire, loin d'être rose. La récession n'a pas encore atteint *son point culminant aux Etats-Unis*. L'Allemagne va enregistrer « une décélération de son activité », indique la dernière note de conjoncture de la Banque Jordaan. Un ralentissement prononcé pourrait même se produire au Japon, « mais pas avant début 1980 », indique celle de la Banque de Paris et des Pays-Bas. En France, une certaine *dégradation du climat social* se dessine, tandis que l'on assiste à un réveil de la classe politique en prévision — mais oui, déjà — de l'élection présidentielle de 1981.

« Qu'elle se calme ! », lançait la semaine dernière M. Raymond Barre à la Bourse. Le *message* a *été reçu*. Trop bien, aux yeux de certains...

PATRICE CLAUDE.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'Electricité de France lancera au début de la semaine prochaine un emprunt de 2,9 milliards de francs portant intérêt de 11,70 %. Le taux actuariel de cet emprunt sera de 11,64 %.

Des *dégagements* ont continué de peser sur l'emprunt 7 % 1973 revenu en dessous de 5 300 francs, enregistrant ainsi une forte décote sur son équivalence or.

	19 oct.	Diff.
4 1/2 1973	1 350	inchangé
7 % 1973	5 200	— 276
10,30 % 1975	94,50	inchangé
10 % 1976	96,50	+ 0,20
P.M.E. 10,6 % 1976	95,75	inchangé
P.M.E. 11 % 1977	97,15	+ 0,23
8,80 % 1977	108,10	inchangé
10 % 1978	95,50	+ 0,30
9,80 % 1978	94,60	inchangé
9,45 % 1978	92,75	+ 0,10
8,80 % 1978	89,60	— 0,60
C.N.E. 3 %	4 700	— 110
9 % avril 79	90,10	+ 0,10
10 % 1979	95,10	— 0,02
10,80 1979	99,50	+ 0,10

Banques, assurances, sociétés d'investissement

C'est par erreur que nous avons indiqué la semaine dernière que la « Compagnie Bancaire » publiait pour la première fois des résultats semestriels consolidés : *elle le fait depuis sept ans*. En revanche, c'est la première fois qu'elle a publié, cette année, des résultats trimestriels consolidés.

Le « C.C.F. » va lancer, le 22 octobre, un emprunt obligataire convertible à tout moment (cinq actions pour une obligation de *950 francs*) *de 353,21 millions* de francs à taux annuel croissant.

Selon le président Levêque, le bénéfice consolidé de l'établissement progresserait en 1979 d'un taux supérieur à celui de l'inflation.

	19 oct.	Diff.
Bail Equipement	228	— 3,50
Banq. Rothschild	151	— 3,50
B.C.T.	134	— 14
Cetelem	241	— 13
Cie Bancaire	445	— 15
C.C.F.	153,50	— 5,50
C.F.F.	483	— 23
C.F.I.	172,70	— 2,30
Crédit du Nord	60,10	— 3,90
Financ. Paris	223	— 6,50
Locafrance	214	— 3
Locindus	425	— 1
Prétabail	485	— 13
U.C.B.	225	— 24
Eurafrance	326	— 16
Cie du Midi	760	— 12
Priceel	245	— 24
Schneider	161,50	— 8,50
Suez	271	— 9

Bâtiment et travaux publics

Les actions « Cedest » ont été admises le 16 octobre à la cote du comptant. Mais, en raison de l'offre publique de vente portant sur 101 000 titres (8 % du capital) au prix de 155 francs, les premières cotations n'auront lieu que le 23.

Le bénéfice de la *Routière Colas* pour le premier semestre s'élève après amortissements et impôts à 3,01 millions de francs contre 2,76 millions.

La société maintient les prévisions de croissance de ses résultats pour l'exercice entier.

	19 oct.	Diff.
Auxil. d'Entreprise	405	— 4
Bouygues	548	— 50
Chim. et Routière	140,50	— 3,50
Ciments Français	147	— 2
Dumez	750	— 43
Ent. J. Lefebvre	354	— 16
Gén. d'Entreprise	211	— 13
Gds Trvx Marseille	421	— 47
Lafarge	247,50	— 7,50
Maisons Phénix	532	— 37
Poliet et Chausson	199	inchangé

LES ACTIONS DE PARIS-FRANCE ACQUISES PAR RADAR NE SERONT PAS MISES SOUS SÉQUESTRE

Le tribunal de commerce de Paris a rejeté, le 19 octobre, la requête du Printemps, qui visait à mettre sous séquestre les actions Paris-France achetées en Bourse le 9 octobre par la société Radar (le Monde *du 18 octobre*).

Le Printemps, auteur d'une O.P.A. sur Paris-France, avait jugé contestable l'acquisition par Radar de 78 275 actions Paris-France, intervenue la veille de l'annonce officielle d'une contre-O.P.A. lancée par ce même groupe.

Dans un communiqué, le tribunal de commerce justifie sa décision en précisant que la mise sous séquestre des actions « ne semble pas présenter d'intérêt à la poursuite des opérations ». *La société Radar est cependant* « invitée à montrer sa bonne foi en contribuant à alimenter le marché boursier en Paris-France lorsque la cotation de ce titre sera rétablie ». *Le Printemps n'a pas fait connaître sa réaction à ce jugement.*

On ignore donc si le groupe lancera, comme on l'attend en Bourse, une surenchère par rapport aux 305 francs par action offerts par Radar.

Alimentation

Les actions de la société « Promodes » ont été introduites, le 17 octobre dernier, à la Bourse de Paris à la cote du comptant.

Un cours de 825 francs a été inscrit *alors que le prix d'offre* minimum était de 680 francs.

Les ordres libellés à un cours limite compris entre 825 francs *et* 99 francs ont été servis à concurrence de 8 %. Le nombre total de titres négociés s'est élevé à 222 310. C'est la première fois qu'un grossiste distributeur est coté en Bourse. Dans la distribution, « Promodes » se classe au troisième *rang en France après* « Carrefour » et « Casino » et au troisième rang mondial derrière deux groupes américains en ce qui concerne ses activités purement grossistes. En 1978, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 6,83 milliards de francs (+ 44 %) et un bénéfice net de 61,6 millions de francs (+ 40 %). Le dividende global a été de 30 francs contre 15 francs.

Cedis, dont le bénéfice net prévisionnel pour 1979 marquera une progression de 16 % environ, majorera son dividende global (30 francs pour 1978) d'un taux supérieur à celui de la hausse du coût de la vie.

Le résultat net hors plus-values de *Viniprix* au 30 juin a plus que doublé, atteignant 5,54 millions de francs contre 2,71 millions.

	19 oct.	Diff.
Beghin-Say	140	— 3
B.S.N.-G.-Danone	861	— 3
Carrefour	1 531	— 79
Casino	1 285	— 50
Gén. Occidentale	289,50	— 5,50
Guyenne et Gasc.	329	— 11
Moët-Hennessy	513	— 22
Mumm	440	— 19
Olida-Caby	177	— 6
Pernod-Ricard	250,10	— 9,90
Radar	548	— 12
Raff. Saint-Louis	136,50	— 6,50
Saupiquet	240	— 4
Veuve-Clicquot	755	— 13
Viniprix	465,50	— 27,50
Nestlé	9 230	— 280

Filatures, textiles, magasins

La *C.F.A.O.* annonce un bénéfice semestriel de 20,08 millions de francs contre *19,84* millions.

	19 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	73,80	+ 0,30
Sommer-Allibert	333	— 26
Agache-Willot	487	— 8
Lainière Roubaix	48,50	+ 1,50
Roudière	318	inchangé
Saint Frères	78,30	— 1,90
S.C.O.A.	45,20	— 1
C.F.A.O.	309	— 6
B.H.V.	101,50	— 7,10
Darty	445	— 25
Gal. Lafayette	120	+ 7,50
Prénatal	41,50	+ 6,60
Printemps	97	— 7
La Redoute	422	— 6

Matériel électrique, services publics

Niveau de profit sans précédent pour *United Technologies* dont le bénéfice net au 30 septembre atteint 236,52 millions de dollars (+ 37 %) pour un chiffre d'affaires *accru* de 33 %.

Matra confirme les prévisions d'accroissement de ses résultats *pour 1979 qui seront d'environ* 20 % tant pour le chiffre d'affaires que pour les bénéfices nets. Sous réserve, naturellement, d'aléas imprévisibles.

Thomson-C.S.F. fait état pour le premier semestre d'un bénéfice net de 85,2 millions de francs contre 65,8 millions. Pour l'exercice entier, la progression des résultats consolidés devrait être supérieure à 18 %, taux d'accroissement prévu *pour le chiffre* d'affaires.

	19 oct.	Diff.
Alsthom-Atlant.	72	— 1,50
C.E.M.	60	— 3,10
C.I.T.-Alcatel	1 127	— 63
C.G.E.	346	— 11,50
C.S.F.	425	— 15
Legrand	1 575	— 150
Leroy-Sommer	714	— 41
Machines Bull	64,50	— 3,50
Matra	7 770	— 440
Moulinex	84,10	— 5,90
P.M. Labinal	226,50	— 25,50
Radiotechnique	329	— 0,50
S.E.B.	235	— 7
Signaux	538	— 41
Thomson-Brandt	217	— 6
I.B.M.	262,60	— 14,40
I.T.T.	106	— 1,80
Schlumberger	355	— 7,50
Siemens	618	— 28
Gén. des Eaux	441,10	— 26,90
Lyonn. des Eaux	430,50	— 4,50

Métallurgie, constructions mécaniques

Les pouvoirs publics ont donné l'autorisation aux groupes français « Ferodo » et britannique « Lucas » de se répartir *le capital* de « Ducellier », numéro 1 français de l'équipement électrique automobile, comme le prévoyait l'accord conclu entre les deux partenaires (« le Monde » du 19 juillet).

La moitié *des actions* « *Ducellier* » reviendra ainsi à « Lucas », « Ferodo » en reprenant 48 %, les 2 % restants étant gelés par le « C.C.F. » pour le compte des deux associés *jusqu'à ce qu'ils* en décident autrement.

	19 oct.	Diff.
Chiers-Chatillon	17,20	— 1,20
Creusot-Loire	67,90	— 6,60
Marine-Wendel	39,80	— 1,10
Métal.-Dunk.	52	— 1,10
Nord-Est	36,10	— 2
Pompey	83,10	— 0,80
Sacilor	25,30	— 2,20
Saulnes	53	+ 0,50
Usinor	13,70	— 0,70
Vallourec	109	— 7,10
Alspi	95	inchangé
Babcock-Fives	127	— 8
Gén. de Fonderie	218	— 21
Poclain	234,50	— 36,50
Sagem	740	— 52
Saunier-Duval	173,50	— 6,50
Penhoët	276	— 2,50
Peugeot-Citroën	285	— 1
Ferodo	335	+ 3

Mines d'or, diamants

La production d'or de l'Afrique *du Sud a légèrement* diminué pour les neuf premiers mois de l'année, n'atteignant que 529,8 tonnes contre 531,5 tonnes en 1978 à pareille époque. Comme prévu, la production de métal jaune pour l'année devrait être un peu inférieure à celle de l'an passé.

Les mines sud-africaines continuent de publier leurs résultats nets pour le troisième trimestre, *qui presque tous enregistrent de fortes* progressions par rapport au trimestre précédent. Pour *Randfontein*, l'augmentation des bénéfices est de 22,6 % à 22,59 mil*lions de* rands. Elle est de 163,2 % pour *East Rand* (4,08 millions de rands); de *13,5 % pour Blyvoornitzicht* (12,98 millions), de 17,6 % pour *Free State* (28,86 millions), de 8,4 % pour *Western Deeps* (39,09 millions), de 26,6 % pour *President Brand* (35,14 millions) et de 20,3 % pour *Western Holdings* (19,56 millions).

	19 oct.	Diff.
Amgold	226,80	— 3,20
Anglo-Americain	37,50	— 0,50
Buffelsfontein	89	+ 5,20
Free State	145	+ 3
Goldfields	25,60	+ 1,50
Harmony	43,60	— 0,10
President Brand	101	inchangé
Randfontein	235	— 5
Saint-Helena	96,10	— 2,90
Union Corporation	38,50	+ 0,60
West Driefontein	222	— 0,10
Western Deep	87,50	+ 0,70
Western Holding	181	+ 1,60
De Beers	33,60	+ 0,30

Mines, caoutchouc, outre-mer

La situation au 30 juin de la *Compagnie générale des Etablissements Michelin* fait ressortir un bénéfice de 211,42 millions de francs contre 196,11 millions en 1918 à pareille époque.

	19 oct.	Diff.
Imetal	68,50	— 2,50
Penarroya	57	— 1,20
Charter	—	—
Inco	85,10	— 2,10
R.T.Z.	26,60	— 0,50
Union Minière	186,50	+ 0,50
Z.C.I. (*)	—	—
Kléber	74	+ 2
Michelin	867	— 37

(*) Cotation suspendue depuis le 11 octobre.

Pétroles

La Trésorerie britannique vendra, d'ici le 31 mars 1980, 5 % *des actions B.P. sur* les 51 % qu'elle possède encore. Cette promesse de vente, qui rapporterait à l'Etat entre 200 et 300 millions de livres, a été bien accueillie au Stock Exchange de Londres. Depuis le 15 octobre, l'action a monté de 18,6 %.

	19 oct.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 175	— 65
Esso	274,80	— 13,20
Franç. des Pétroles	272	— 26
Pétroles BP	88	— 11,20
Primagaz	239	+ 4
Raffinage	170	— 19,50
Sogerap	183	+ 1
Exxon	246,50	+ 1,50
Petrofina	604	+ 18
Royal Dutch	332	+ 8

Produits chimiques

Le conseil de « Pierrefitte-Auby » se propose de majorer le dividende global pour 1979 (9,75 francs pour 1978) en raison de l'augmentation prévisible du bénéfice consolidé (+ 40/50 %) en liaison avec les plus-values réalisées dans la gestion du portefeuille.

Le bénéfice de l'Institut Mérieux pour le premier semestre s'élève à *20,05 millions* de francs contre 15,32 millions.

Les actions *PARCOR* et *Labaz* seront *prochainement échangées* contre des titres *SANOFI*, holding financier d'*Elf-Aquitaine*, qui va absorber ces deux sociétés filiales au cours des prochaines semaines. L'opération se fera sur la base de trois actions *SANOFI* pour une action *PARCOR* et de deux actions *SANOFI* pour une action *Labaz*. Dans le courant janvier, les actions *SANOFI* se substitueront en Bourse aux actions *PARCOR* et *Labaz*.

	19 oct.	Diff.
C.M.-Industries	296	— 16
Institut Mérieux	780	+ 30
Laboratoire Bellon	278,50	— 1,50
Nobel-Bozel	46,50	— 2,50
Pierrefitte-Auby	107	+ 0,50
Rhône-Poulenc	141,20	— 8,80
Roussel-Uclaf	253	— 29
B.A.S.F.	329,50	— 3,50
Bayer	303	— 5,50
Hoechst	307	— 2
Norsk Hydro	510	+ 1

Valeurs diverses

Avec l'accroissement de ses revenus en provenance des filiales, *Presses de la Cité* a dégagé au 30 juin un bénéfice avant impôt mais après amortissements et *provisions de 7,22 millions* de francs contre 6,50 millions.

Bénéfice record au troisième trimestre pour *American Express* (97,9 millions de dollars contre 87,5 millions) dont le *résultat* net pour les neuf premiers mois s'établit à 262,8 millions de dollars contre 234,4 millions.

Le résultat du groupe *BIS* pour *le premier semestre ressort* à 21,53 millions de francs (+ 8,4%).

La progression des résultats du groupe *l'Oréal* pour le premier semestre a été plus rapide que celle de son chiffre d'affaires (+ 17 % à structure comparable) avec un bénéfice net de 142 millions de francs (+ 42 %) hors plus-values et incidence des provisions pour investissement. Cette croissance est largement imputable aux filiales étrangères.

	19 oct.	Diff.
A.D.G.	172,10	— 17,90
L'Air Liquide	452	— 10
Bic	590	— 18
Europe 1	970	— 67
Gle Ind. Part.	140,50	— 7,50
L'Oréal	683	— 15
J. Borel	121	— 2,10
Club Méditerranée	394,50	— 8,50
Arjomari	180	inchangé
Hachette	198	— 6
Presses de la Cité	295	+ 1,50
P.U.K.	101	— 4,90
St-Gob.-Pt-à-M.	128,70	— 3,30
Skis Rossignol	1 290	— 110
Chargeurs Réunis	212	— 7
U.T.A.	145	— 18

Bourses étrangères

NEW-YORK

La baisse s'est ralentie

Le mouvement de baisse s'est nettement ralenti cette semaine à Wall Street, après la véritable bourrasque observée précédemment. Reste que, d'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones des industrielles a encore cédé 24,32 points (contre *38,33*), *revenant à 814,67*.

Plusieurs tentatives de redressement se sont produites dans la semaine, mais le marché n'a consenti à progresser que mercredi. Le lendemain soir fut annoncée une nouvelle et forte progression hebdomadaire de la masse monétaire, ce qui réduisit sensiblement l'effort de *la veille. La dernière séance de* la semaine s'avéra la plus mauvaise de la période sous revue, avec une baisse de 15,44 points, ramenant l'indice Dow Jones à son plus bas niveau depuis le 28 février 1979.

Les nouvelles hausses de prix du pétrole annoncées par certains pays de l'OPEP ont évidement pesé sur *la tendance. Mais ce sont les craintes* de nouveaux renchérissements des taux d'intérêts — déjà à leurs plus hauts niveaux historiques — qui freinent profondément le rythme de la demande.

En fin de semaine pourtant, après l'échange de 170,3 millions de titres en cinq séances (contre 253,72 millions), le sentiment était cependant moins mauvais que le vendredi précédent.

	Cours 12 oct.	Cours 19 oct.
Alcoa	53 1/4	49 1/2
A.T.T.	52 7/8	52 1/2
Boeing	45	41 1/2
Chase Man. Bank	37	34 7/8
Du P. de Nemours	40 1/2	38 1/4
Eastman Kodak	51 3/4	49 7/8
Exxon	57	57 3/8
Ford	40 3/8	37 3/8
General Electric	48 3/4	47 1/8
General Foods	33 3/4	33 3/8
General Motors	60 1/2	58 1/4
Goodyear	14 7/8	14 1/4
I.B.M.	65 7/8	62
I.T.T.	26 1/4	25 1/8
Kennecott	25 7/8	23 7/8
Mobil Oil	49 3/4	46 3/8
Pfizer	33 1/4	34 1/8
Schlumberger	84 7/8	83 1/2
Texaco	29 1/8	29 3/4
U.A.L. Inc.	21 1/2	20 7/8
Union Carbide	40 3/8	40
U.S. Steel	22 3/8	21
Westinghouse	19 5/8	19 7/8
Xerox Corp	60 5/8	57 3/4

LONDRES

Bonne tenue des pétroles

Les valeurs pétrolières ont été les mieux disposées cette semaine au London Stock Exchange. L'annonce par le gouvernement britannique d'une vente, inférieure aux *prévisions*, de ses parts dans le capital de *British Petroleum* a également contribué, avec les remous pétroliers de la semaine, à cette bonne tenue.

En revanche, les restrictions monétaires envisagées par le chancelier Howe, et l'annonce du déficit de la balance des paiements courants, n'ont pas permis une reprise des fonds d'*Etat*, qui ont poursuivi leur mouvement de baisse.

Sur le marché des actions, l'O.P.A. *lancée par Thorn Electrical sur* EMI a provoqué une hausse de 40 % de cette dernière. Ailleurs, la crainte d'une grève des chauffeurs routiers a contribué à freiner la demande, et l'indice du « Financial Times » a cédé 5,2 points dans la semaine pour revenir à *469,8*.

Le redressement des *cours* du métal jaune en fin de semaine n'a pas été *suffisant pour compenser les* replis initiaux des mines d'or, leur indice revenant de 219,3 à 211,8 le 19 octobre.

	Cours 12 oct.	Cours 19 oct.
Bowater	175	173
Brit. Petroleum	344	402
Charter	Susp.	178
Courtaulds	91	88
De Beers	7,85	7,84
Free State Geduld*	33 3/8	33 1/2
Gt Univ. Stores	402	382
Imp. Chemical	364	354
Shell	354	370
Vickers	150	140
War Loan	33 1/2	32 1/2

FRANCFORT

Nouvel effritement

Les taux élevés du loyer de l'argent, la publication d'un indice des prix industriels jugé défavorable (*+ 6,2 % pour les douze mois à fin* septembre), l'annonce des relèvements de prix du pétrole, ont pesé sur la tendance générale.

Les difficultés du groupe A.E.G. *et les déclarations* contradictoires des autorités concernées par cette *affaire — sera-t-elle aidée ou non ?* — ont également renforcé l'attentisme ambiant.

	Cours 12 oct.	Cours 19 oct.
A.E.G.	43,10	40,20
B.A.S.F.	143,70	141,70
Bayer	133,20	130,80
Commerzbank	196,60	192
Hoechst	132,60	129,50
Mannesman	156	152,30
Siemens	275,90	264
Volkswagen	201,50	194,80

TOKYO

Baisse

Le Kabuto-Cho n'a pas échappé à la contagion de baisse venue de New-York et a lourdement chuté avant de se redresser vendredi. Le marché a été fermé le 10, journée *consacrée à l'éducation physique*. Les transactions ont porté sur 1 395 millions de titres.

Indices du 12 octobre : Nikkei Dow Jones, 6 439,75 (contre 6 568,89); *général, 451,03 (contre 459,89).*

	Cours 12 oct.	Cours 19 oct.
Canon	545	554
Fuji Bank	355	355
Honda Motors	552	544
Matsushita Electric	683	690
Mitsubishi Heavy	167	167
Sony Corp	1 659	1 720
Toyota Motors	870	865

LE VOLUME DES TRANSACTIONS *(en francs)*

	15 octobre	16 octobre	17 octobre	18 octobre	19 octobre
Terme	140 234 652	225 383 781	190 434 063	126 463 217	118 861 587
Compt.					
R. et obl.	168 336 341	117 410 875	146 693 542	151 215 320	150 229 614
Actions	68 534 611	76 787 617	255 630 109	79 688 785	81 894 213
Total	377 105 604	419 582 273	592 757 714	358 367 322	350 985 414

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)

	15 octobre	16 octobre	17 octobre	18 octobre	19 octobre
Franç.	122,4	118,5	118	117,6	117,6
Etrang.	131,6	130	128,5	129,2	130,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 29 décembre 1978)

	15 octobre	16 octobre	17 octobre	18 octobre	19 octobre
Tendance.	114,1	110,3	110,3	109,8	109,8

(base 100, 29 décembre 1961)

	15 octobre	16 octobre	17 octobre	18 octobre	19 octobre
Ind. gén.	107,1	102,7	101,7	101,8	102

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 20 octobre 1979 a été tiré à 575 658 exemplaires.

Au Brésil

Le secrétaire général du P.C.B. rentre d'exil après huit années passées à Moscou

Dernier des grands responsables politiques brésiliens d'avant le coup d'Etat militaire de 1964 encore en exil, M. Carlos Prestes, secrétaire général du P.C.B. depuis trente-quatre ans, devait arriver ce samedi 20 octobre à Rio-de-Janeiro. Entre Moscou, où il vient de passer huit années, et sa ville natale, le dirigeant communiste a fait une escale à Paris. Il a donné, le vendredi 19 octobre, une conférence de presse au siège du P.C.F.

Celui que l'écrivain Jorge Amado avait qualifié de *« chevalier de l'espérance »* rentre dans son pays *« comme un simple citoyen qui se proclame communiste et non comme secrétaire général du P.C.B. »*. Le parti est en effet dissous, et la loi de sécurité nationale, toujours en vigueur au Brésil, prévoit d'un à six ans de prison pour qui tenterait de le réorganiser. En revanche, la loi d'amnistie votée en août n'interdit plus le retour que d'un petit nombre de personnes accusées de *« crimes de sang »*.

« *Je rentre*, explique M. Prestes, *pour faire usage du seul droit qui ait été conquis par la lutte des Brésiliens : le droit à la parole. J'en userai pour obtenir l'élargissement de l'amnistie à tous ceux qui sont encore détenus ou exilés, la fin des lois d'exception et la liberté d'organisation pour tous les partis politiques, y compris le P.C.* » En particulier, M. Prestes espère que la pression populaire continuera de se manifester de sorte que le septième congrès du P.C.B. — une formation qui, en cinquante-sept ans d'existence, n'a été légale que de 1945 à 1947 — puisse avoir lieu ouvertement et non dans la clandestinité.

Apprendre à reconnaître la réalité

M. Prestes avait, de 1924 à 1926, conduit une « longue marche » de 30 000 kilomètres à travers le Brésil pour tenter de soulever le pays après l'échec d'une première insurrection en 1924. Il a passé neuf ans de sa vie en prison après une nouvelle tentative révolutionnaire en 1935. Il a vécu plus de trente ans dans la clandestinité et plus de dix années en exil. Il a perdu sa femme dans des conditions horribles (1).

Les épreuves n'ont cependant pas affaibli cet homme de quatre-vingt-deux ans. Il répond sans hésitation, dans un français extrêmement précis. Le ton est à la fois contenu et convaincu. *« Je n'ai pas la prétention d'avoir réponse à tous les problèmes. Je suis communiste. Je lutterai pour l'application de la science socialiste à la réalité concrète du Brésil. Après huit ans d'exil, je devrai d'abord apprendre à reconnaître cette réalité... »*

Que pense-t-il de la récente création par d'influents dirigeants syndicaux non communistes d'un *« parti des travailleurs »* (*le Monde* du 19 octobre) ? « *C'est leur droit, à condition que le parti ne se confonde pas avec le mouvement syndical, nécessairement pluraliste. Rien n'empêche que nous parvenions avec eux à une unité d'action.* » M. Prestes est favorable, sans restriction, à l'unité de l'opposition autour du Mouvement démocratique brésilien. Il fustige *« les manœuvres de division de la dictature à l'occasion de la prétendue restructuration des partis »*. Il accuse le gouvernement militaire de vouloir maintenir un *« parti unique de la réaction »*.

M. Prestes s'anime lorsqu'il parle de l'Union soviétique, où il a vécu de 1932 à 1934, puis de 1971 à 1979. « *Entre mes deux séjours, j'ai pu apprécier les changements. La vieille Russie tsariste attardée est devenue la deuxième puissance industrielle du monde — la première pour l'acier. Tout être humain, et pas seulement tout communiste, devrait avoir de l'admiration, je dirais même de l'amour, pour sa politique de paix. J'ai visité des usines en U.R.S.S. ; on peut y critiquer les dirigeants. Les droits de l'homme y sont respectés. L'enseignement, la politique de diffusion culturelle y sont remarquables. La démocratie socialiste, sachez-le, n'est pas inférieure à la démocratie bourgeoise...* »

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) M. Prestes avait, au début des années 30, durant son premier exil à Moscou, épousé une jeune Juive allemande, Olga Benario. Elle fut, enceinte, livrée, au début des années 40, par Getulio Vargas aux nazis, qui l'internèrent au camp de Ravensbruck, puis l'assassinèrent en 1942.

LA SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINE DE PRESSE CONDAMNE LA POLITIQUE D'INFORMATION DE « CERTAINS PAYS TOTALITAIRES DU TIERS-MONDE ».

Toronto *(A.F.P.)*. — La trente-cinquième assemblée générale de la Société interaméricaine de presse (SIP) a terminé ses travaux, vendredi 19 octobre, par l'adoption d'un rapport sur la liberté d'information condamnant notamment *« les efforts de certains pays totalitaires du tiers-monde pour limiter la liberté de presse par un renforcement du contrôle de l'Etat »*.

Le concept d'un *« nouvel ordre mondial de l'information »*, qui a été au centre des débats de la SIP durant une semaine à Toronto, continue de préoccuper la majorité des membres de l'organisation, qui regroupe depuis 1942 les directeurs des principaux organes d'information d'Amérique latine et des Etats-Unis, et dont l'objectif essentiel est de sauvegarder *« la liberté d'expression et de presse »* sur le continent américain.

Faisant le point sur la liberté de presse pays par pays, la SIP constate que les atteintes au droit à l'information persistent surtout dans les Caraïbes et en Amérique centrale. Selon la SIP, la situation est particulièrement préoccupante à Grenade, en Jamaïque, à Haïti, en Guyane et à Cuba. L'assemblée constate qu'en dépit des fortes entraves à la liberté d'expression dans des pays tels que l'Uruguay et le Chili, les restrictions imposées par les gouvernements de ces pays avaient tendance à être appliquées avec moins de fréquence et de rigueur que dans le passé.

M. George Beebe (Etats-Unis), du *Miami Herald*, a été élu pour l'année 1980 président de la SIP, en remplacement de M. German Ornes, président sortant (Saint-Domingue). La trente-sixième assemblée générale de l'organisation aura lieu à San-Diego (Californie) du 12 au 18 octobre 1980.



M. HUA GUOFENG EN BRETAGNE

La curiosité sympathique du « pays profond »

De notre envoyé spécial

Brest. — Quel souvenir M. Hua Guofeng emportera-t-il lorsqu'il quittera, dimanche, la France pour la République fédérale ? Celui de Versailles, de l'Elysée et de l'hôtel Marigny ou bien celui du « pays profond », tel qu'il l'a vu vendredi 19 octobre lors de son voyage en Bretagne ?

Le premier ministre chinois avait demandé à se rendre dans la province de l'Ouest. Choix judicieux, pouvait-on constater *au terme de la journée consacrée* à Brest et à ses environs.

L'image de la France qu'il a vue sur la route reliant l'aéroport de Landivisiau à la mer n'était pas exactement celle des dépliants touristiques, mais elle était de nature à inspirer les journalistes chinois attachés aux pas du premier ministre. France parfois saccagée par les constructions industrielles — H.L.M., supermarchés, pavillons préfabriqués, — mais travailleuse, non figée dans le passé et finalement prospère, qui *suscitait* visiblement l'étonnement admira*tif des voyageurs*.

L'accueil de Brest n'a — bien évidemment — *pas été celui* d'une population qu'un pouvoir *peut mobiliser à sa guise*. Simplement, pendant quelques minutes, la *vie de tous les jours* a été interrompue dans la bonne *humeur* et la curiosité en l'honneur des hôtes de la Bretagne. M. Hua Guofeng se souviendra sans doute de certains regards. Regards étonnés des paysans, dont la police déployée partout avait arrêté les véhicules aux carrefours empruntés par le cortège officiel ; regards joyeux d'écoliers rassemblés en grand nombre sur les trottoirs de Brest.

Il y a quelques semaines, les diplomates chinois en poste à Paris avaient fait leur choix parmi les buts de visite proposés par les services français des voyages officiels. L'usine Thomson-C.S.F. de Brest a été retenue parce qu'en 1977 la Chine lui a commandé du matériel destiné au contrôle de son trafic aérien. Au titre de ce contrat, Thomson-C.S.F. assure la formation de techniciens chinois. M. Hua Guofeng a donc visité la plate-forme d'essai où sont mis au point les radars destinés à son pays.

Au Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), dont la branche brestoise est le Centre océanographique de Bretagne (COB), M. Hua Guofeng a assisté à une opération de contrôle d'un équipement immergé dans un bassin d'essai, *puis il a visité un hall d'aquaculture* et des bacs contenant des géniteurs. On prépare là des espèces nouvelles qui seront, pour les poissons et les crustacés, l'équivalent des « poulets de batterie ». Les Chinois, attentifs avant tout au rendement, ont paru impressionnés par cette perspective.

Entre ces deux visites, M. Hua Guofeng a déjeuné à la préfecture maritime. Il a été accueilli par un orchestre militaire au Centre d'instruction navale, qui comprend notamment un collège préparant aux grandes écoles militaires et une école de mousses. Ce centre est situé dans l'ancienne école navale (actuellement, l'Ecole navale se trouve dans des bâtiments plus modernes, à quelques kilomètres). Sous un soleil exceptionnel, et face à la *Jeanne* qui *voguait dans la rade*, un « pacha », archétype de l'officier de *marine, a prononcé un discours* traduit en chinois par un marin *français*. Dans le hall du bâtiment, inauguré en 1936 par le président Lebrun, le nom de toutes les gloires militaires françaises est gravé en lettres d'or, ainsi que la devise : *« Honneur, patrie, discipline »*. Des mots que les Chinois ont lus avec gravité. Ne désignent-ils pas ces vertus qu'ils invitent leurs hôtes français à cultiver pour résister à l'*« hégémonie soviétique »* ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

La « guerre du mouton »

« IL N'Y AURA PAS DE REPRÉSAILLES », DÉCLARE AU « MONDE » LE MINISTRE BRITANNIQUE DE L'AGRICULTURE.

« Le peuple britannique, et pas seulement les fermiers, exerce actuellement des pressions sur moi pour que j'use de représailles et limite les importations en provenance de France. Je ne le ferai pas », a déclaré au *Monde* M. Walker, ministre britannique de l'agriculture. Après le refoulement, dans la nuit du 14 octobre, par la douane française à Cherbourg, d'un chargement de moutons britanniques, refoulement qui a provoqué un grand émoi en Grande-Bretagne, dans la presse du moins, M. Walker a encore déclaré que la France était le premier Etat de la Communauté qui prenait l'initiative d'*« ignorer une décision très claire de la Cour de justice de Luxembourg »*. Bien qu'elle exporte vers la France la valeur de la moitié des importations françaises, la Grande-Bretagne n'usera pas de représailles a encore dit M. Walker, *« parce qu'il serait désastreux pour la C.E.E. que d'autres pays suivent l'exemple de l'illégalité donné par la France »*.

« Nous n'avons jamais suggéré de ne pas permettre au gouvernement français de maintenir le revenu des producteurs. La Cour de justice a déclaré que la France avait le droit de mettre en place un système de protection. J'espère que le gouvernement français prendra des mesures nationales et rentrera dans la légalité en rétablissant la liberté des échanges intra-communautaires », a conclu M. Walker.

Dans une lettre qu'il vient d'envoyer à M. Méhaignerie, M. Gundelach, commissaire européen chargé des questions agricoles, *tient le même propos*, encourageant la France à payer des aides directes aux éleveurs de moutons. « *Vous savez comme moi*, écrit M. Gundelach, *que notre Communauté ne pourrait survivre bien longtemps si les règles du traité et les jugements de la Cour de Luxembourg étaient ignorés par les Etats membres.* » Dans sa lettre, M. Gundelach précise que si d'ici au 30 octobre les restrictions aux importations de viande de mouton n'étaient pas levées, la Commission *« prendrait les mesures qui s'imposent »*.

Convoqué le 23 octobre

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'A.F.P. ÉVOQUERA-T-IL « L'AFFAIRE DES DIAMANTS ? »

M. Michel Lemerle, représentant de l'Union nationale des syndicats de journalistes au conseil supérieur de l'agence France-Presse, a écrit au président de cette instance, M. Etienne Burin des Roziers, pour demander l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine réunion, le mardi 23 octobre, le dossier concernant *« l'attitude de la direction de l'agence dans la couverture des informations sur les diamants qui auraient été offerts au président de la République et le transfert des archives impériales »* centrafricaines.

Dans cette lettre, indique l'Union nationale des syndicats de journalistes, M. Lemerle estime *« qu'au moment où des changements à la tête de l'agence, dans des conditions dénoncées par les syndicats, risquent de porter atteinte au crédit de l'A.F.P., notamment dans les capitales étrangères, il serait inquiétant pour l'avenir de l'entreprise de faire la démonstration que ces craintes sont parfaitement justifiées »*.

● *La crise en Centrafrique.* — Le domicile de M. Ange Patasse, président du M.L.P.C. (*Mouvement de libération du peuple* centrafricain), « a été investi dans la nuit du vendredi à samedi par de très nombreux soldats centrafricains », a annoncé ce samedi matin M. Patasse. Interrogé sur les raisons de cette mesure, il a déclaré attendre une notification officielle.

LA VIGNETTE TAXERA LES MOTOS A PARTIR DE 750 cm3

L'Assemblée nationale a adopté par 179 voix contre 101 sur 481 votants, samedi 20 octobre, un article du projet de loi de finances pour 1980 *instaurant* une taxe différentielle sur les motocyclettes. Repoussant l'imposition des motos de 6 à 7 CV, les députés ont décidé que la *taxe ne sera applicable que pour* les motos d'au moins 8 CV, soit 750 centimètres cubes.

Cette imposition s'articule ainsi (pour les motocyclettes dont l'âge n'excède pas cinq ans) : 8 et 9 CV, 280 F ; 10 et 11 CV, 560 F ; *plus de 11 CV, 800 F*. D'autre part, pour les motocyclettes ayant *plus de cinq ans*, mais moins de vingt ans d'âge : 8 et 9 CV, 140 F ; 10 et 11 CV, 280 F ; plus de 11 CV, 400 F.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., a nommé M. Claude Martin, député de Paris, délégué national chargé des problèmes de la sécurité des citoyens et M. Benoît Macquet, ancien député de Loire-Atlantique, chargé de mission pour les mêmes questions.

● *Manifestation devant la propriété de M. Barre à Saint-Jean-Cap-Ferrat.* — Cinq cents agents de l'E.G.F. des Alpes-Maritimes ont défilé, le 19 octobre au matin devant la propriété récemment achetée par le premier ministre. Ils ont écouté des déclarations protestant contre la politique d'austérité et observé un moment de silence en mémoire des dix travailleurs qui ont trouvé la mort mardi *sur* le chantier du port de Nice.

● *Nouvelle grève dans le métro.* — Aucun train ne circulait, samedi matin 20 octobre, sur la ligne de métro n° 4, Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt, à la suite d'un *mot d'ordre de grève lancé* par les autonomes et la C.G.T.

● *La direction d'Alsthom-Atlantique* s'est déclarée, samedi *20 octobre*, prête à *ouvrir une* négociation à partir de lundi avec les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. *« à condition que ce jour-là les piquets de grève de l'usine de Belfort soient momentanément retirés »*. M. Boulin, ministre du travail et de la participation, avait reçu, ces jours derniers, le P.-D.G. de l'entreprise. Les ouvriers de l'usine Alsthom de Belfort (7 780 salariés) avaient entamé samedi leur quatrième semaine de grève.

● *Une seconde écluse au Havre ?* — Une seconde écluse maritime pourrait être construite dans les prochaines années dans *le port du Havre afin de faire* face au trafic sans cesse croissant.

● *La C.F.D.T. : il faut nationaliser la flotte marchande.* Après l'annonce des nouvelles dispositions concernant le développement de la flotte de commerce (*le Monde* du 19 octobre), la C.F.D.T. demande la nationalisation de la flotte marchande française.

Dénonçant les nouveaux avantages financiers accordés aux compagnies françaises de navigation maritime, l'Union fédérale maritime F.G.T.E.-C.F.D.T. (Fédération générale des transports et de l'équipement) *« proteste énergiquement contre ces décisions unilatérales prises sans consultation préalable du Conseil supérieur de la marine marchande »*.

● *La FEN appelle à un rassemblement de fonctionnaires après le 15 novembre.* — Elle va poursuivre, dans ce but, les contacts dont certains sont déjà positifs, avec les sept organisations de la fonction publique. La FEN veut ainsi élargir l'action sur le vote du budget de l'Etat, *« en posant les problèmes communs à l'ensemble des services publics : effectifs, rémunérations et conditions de travail »*.

● *Un câble sous-marin entre la France et la Grèce.* — Les sociétés CIT-Alcatel et Câbles de Lyon viennent de signer à Athènes *un contrat de 315 millions* de francs pour l'installation d'un câble sous-marin entre le sud de la France et la Grèce. Ce premier contrat sera bientôt complété par un second concernant le prolongement de cette liaison France-Grèce *par un* autre câble reliant la Grèce et la Syrie.

● *Aux* Dernières Nouvelles d'Alsace, quotidien édité à Strasbourg, *les ouvriers du Livre* C.G.T. ont brûlé, vendredi 19 octobre, devant un huissier, les lettres d'avertissement envoyées par la direction. Le personnel technique réclame l'ouverture de pourparlers pour réduire le nombre d'heures *supplémentaires* et obtenir l'embauche de personnel. La grève des heures supplémentaires se traduit, pour le journal, par une pagination réduite et de nombreuses coquilles dans les articles dont les plombs ne sont pas corrigés. *La direction des Dernières Nouvelles d'Alsace indique de son côté* qu'il n'y aura pas de négociations tant que les conditions normales de travail ne seront pas rétablies.

A B C D E F G